

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 13 Décembre 2014 - 20 Safar 1436 - N° 809 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-GB APRÈS LA VISITE DE M. SELLAL EN GRANDE-BRETAGNE

ALGER-LONDRES POUR UN PARTENARIAT ÉCONOMIQUE À LONG TERME

Page 28



CENTRE D'ACCUEIL DE TAMANRASSET

Arrivée d'un 2^e contingent de ressortissants nigériens

Page 18

1/4 DE FINALE DU MONDIAL DES CLUBS 2014, AUJOURD'HUI À 17H À RABAT, ES SÉTIF (ALGÉRIE) - AZUCLAND CITY (NOUVELLE ZÉLANDE)

L'Aigle noir en demi-finale ? L'exploit est possible



Saïd Ben

Le représentant de l'Algérie en particulier et de l'Afrique en général, à savoir l'ES Sétif, rencontrera, cet après-midi, la formation néo-zélandaise d'Auckland City, au stade Moulay-Abdallah à partir de 17h00 (heure algérienne)

pour le compte des quarts de finale de la Coupe du monde des clubs qui se déroule depuis mercredi dernier au Maroc. Les Sétifiens, champions d'Afrique en titre, qui se retrouvent pour la première fois dans cette Coupe du monde des clubs, sont décidés de passer ce tour aux dépens des Néo-Zélandais qui viennent de se qualifier en

battant l'équipe marocaine du MA Tétouan (0-0, tab 4-3) en match barrage disputé au stade Moulay-Abdallah de Rabat en ouverture de cette compétition mercredi dernier. D'ailleurs, lors de ce match, le coach de l'Entente de Sétif, Kheireddine Madoui, a assisté à ce match pour superviser les deux formations.

Page 26

MDN SÉCURISATION DES FRONTIÈRES
31 contrebandiers arrêtés, trois véhicules et 15 téléphones satellitaires saisis à In Guezzam

CONFÉRENCE NATIONALE DE CONSENSUS
Le FFS propose les dates du 23 et 24 février 2015

Page 3

TEMPÈTE AU PORT D'ALGER :
Poursuite des recherches pour retrouver le 3^e marin disparu mardi

Page 3

SANTÉ

La violence tue 1,6 million de personnes par an dans le monde

Pages 14-15

CULTURE

COMMÉMORATION DU 11 DÉCEMBRE 1960

Soirée animée à Alger par plusieurs artistes algériens et maghrébins

Page 16

SPORTS

32^e DE FINALE DE LA COUPE D'ALGERIE
CSC-MCA USMB-CRB 2 chocs à l'affiche



Page 25

ALGER

Il tue un jeune de 21 ans pour lui voler son portable

20 ans de réclusion criminelle pour l'assassin

Page 11

Météo



Régions Nord : 19° à Alger

Prédominance du soleil sur quelques passages nuageux notamment vers les régions Est. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera agitée.

Régions Sud : 16° à Tamanrasset

Temps ensoleillé à partiellement voilé vers les Oasis et le Sud-Est. Les vents seront faibles à modérés.

Max

Min

| | | |
|-------------|-----|-----|
| Alger | 19° | 06° |
| Oran | 16° | 10° |
| Annaba | 14° | 06° |
| Béjaïa | 16° | 12° |
| Tamanrasset | 16° | 04° |

Horaires des prières

Samedi 20 Safar 1436

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 06:12 |
| Dohr | 12:42 |
| Asr | 15:15 |
| Maghreb | 17:38 |
| Isha | 19:03 |

CE MATIN AU SIÈGE DU RND
Réunion de coordination des secrétaires de wilayas

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), M. Abdelkader Ben salah, présidera ce matin à 9h30 au siège du parti à Ben Aknoun, la réunion de coordination des secrétaires de wilayas, consacrée au renouvellement des structures locales et à la préparation du 3^e congrès national.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
21^e session d'évaluation des programmes de Renouveau agricole

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelouahab Nouri, présidera demain ce matin à 8h30, au siège du ministère, à l'ouverture des travaux de la 2^e session trimestrielle d'évaluation des programmes de Renouveau agricole et rural des wilayas.

TRANSPORTS
Amar Ghoul demain à Jijel

Le ministre des Transports, le D^r Amar Ghoul, effectuera demain, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya de Jijel.

CET-APRÈS MIDI À SKIKDA
Réunion régionale des cadres de l'Est de l'ANR

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le D^r Belkacem Sahli, présidera cet-après midi à 14h à la maison de jeunes de la commune de Medjez Edchiche, wilaya de Skikda, la conférence régionale des cadres des wilayas de l'Est.

DEMAIN À L'UNIVERSITÉ ALGER 3
Conférence de l'ambassadeur du Venezuela en Italie S.E.M. Isaías Rodríguez

L'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela en Italie, son excellence S.E.M. Isaías Rodríguez, animera une conférence intitulée «La Révolution bolivarienne du Venezuela et ses acquis: En quoi consiste le socialisme du XXI^e siècle», demain à 11h à l'auditorium de l'École supérieure de sciences politiques de l'université Alger 3 (Ex-ITFC-nouveau bâtiment en face des arrêts du Cous).

CE MATIN À 10H30
AU FORUM DE DK NEWS
Conférence sur «Le cancer du sein»

Le Forum de DK News accueillera ce matin à 10h30, le doyen des sénologues algériens, le professeur Ahmed Bendib et son équipe d'oncologues. Les spécialistes en cancérologie au CPMC d'Alger s'exprimeront

sur le cancer du sein : dépistage, traitement, radiothérapie et prise en charge.

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

COMMUNICATION
Grine les 15 et 16 décembre à Constantine et Guelma

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, présidera les 15 et 16 décembre dans les wilayas de Constantine et Guelma, l'ouverture d'une session de formation au profit des journalistes de l'Est.

SPORTS
Tahmi à Illizi aujourd'hui et demain

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, effectuera à partir d'aujourd'hui et demain 14 décembre une visite de travail dans la wilaya d'Il- lizi au cours de laquelle il visitera divers projets et réalisations dépendant de son département.

AUJOURD'HUI À TIZI-OUZOU
Réunion des cadres du FLN

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani, présidera aujourd'hui une réunion des cadres du parti de la wilaya de Tizi-Ouzou.

FRONT DE LA BONNE GOUVERNANCE
Conférence aujourd'hui à Médéa

Le Front de la bonne gouvernance (FBG), organise une conférence «Le peuple, force de proposition et de participation» aujourd'hui au centre culturel Houari-Boumediene de Ksar El-Boukhari, wilaya de Médéa.

MJD (AUJOURD'HUI À TLEMCEN)
Commémoration de l'anniversaire du décès de Redouane Hamidou

A l'occasion de la commémoration de l'anniversaire du décès de l'homme de droit et de la réconciliation nationale, Redouane Hamidou, le Mouvement de la jeunesse et la démocratie (MJD), organise une rencontre ce matin à 9h30 à la salle des fêtes Mansoura, de Tlemcen.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
À OULED FAYET
Colloque sur les défis de l'éducation à l'ère de la mondialisation

Sous le patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, l'Ecole nationale supérieure de statistiques et d'économie appliquée (ex-INPS), organise aujourd'hui et demain à l'hôtel «Le Mas Des Planteurs» (Route de Ouled-Fayet, Domaine chahat, Staouéli, Zeralsa) un colloque international sur les enjeux et les défis des systèmes éducatifs dans le contexte de la mondialisation.

CE MATIN À 10H AU CENTRE CULTUREL MUSTAPHA KATEB
Festival régional des arts plastiques

Al'occasion de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération, la Ligue des arts plastiques de la wilaya d'Alger, organise ce matin à 10h au centre culturel Mustapha Kateb, le Festival régional des arts plastiques.

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES ET DE LA LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE CRIME ORGANISÉ

31 contrebandiers arrêtés, trois véhicules et 15 téléphones satellitaires saisis à In Guezzam

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel d'In-Guezzam ont arrêté mercredi trente-et-une personnes et saisi trois véhicules, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'ANP, relevant du secteur opérationnel d'In-Guezzam (6^e Région militaire) ont arrêté, le 10 décembre 2014, suite à différentes opérations menées près des frontières du pays, trente et une (31) personnes et saisi trois (3) véhicules, quinze (15) téléphones satellitaires, une somme d'argent estimée à 930.000 CFA et d'autres objets», a précisé la même source.



DEVOIRS ET DROITS DES JEUNES CITOYENS

Campagne de sensibilisation sur la nouvelle loi du service national

Une campagne de sensibilisation et de vulgarisation du contenu des dispositions de la nouvelle loi relative au service national est menée par le ministère de la Défense nationale à l'endroit des jeunes citoyens à l'effet de les sensibiliser sur leurs devoirs et leurs droits, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de l'opération de vulgarisation du contenu et des dispositions de la nouvelle loi relative au service national, le ministère de la Défense nationale a mis en place un programme approuvé par M. le général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, portant sur plusieurs actions visant à se rapprocher davantage des jeunes citoyens pour les sensibiliser.

ser de leurs devoirs et leur faire connaître leurs droits», précise le communiqué du MDN. «A cet effet, de nombreuses activités ont été prévues, à l'exemple des visites guidées aux différentes structures du service national, des entretiens avec les médias nationaux et locaux, des rencontres et des séminaires à travers tout le territoire national et au niveau des universités, lycées, centres de formation professionnelle et maisons de jeunes», ajoute la même source, précisant que «ces activités qui se sont déroulées dans les meilleures conditions, ont été fortement saluées par les citoyens, notamment les jeunes».

«Outre cette campagne de sensibilisation continue, la direction du service national et ses structures à travers les régions militaires restent attentives aux préoccupations des jeunes citoyens», relève la même source.

TEMPÊTE AU PORT D'ALGER : Poursuite des recherches pour retrouver le troisième marin disparu mardi

Les recherches se poursuivaient hier pour retrouver le troisième marin disparu dans la nuit de mardi à mercredi à bord d'une pilotine qui avait chaviré par gros temps dans la rade d'Alger alors qu'elle devait porter assistance à un navire, a indiqué hier une source autorisée à l'Entreprise portuaire d'Alger (Epal).

«Les recherches se poursuivent avec de gros moyens pour retrouver Sofiane», le troisième marin disparu à bord de cette pilotine, dont les corps des deux membres d'équipage, le capitaine Chalabi (la cinquantaine) et Khodjaoui Rachid (50 ans) ont été retrouvés coincés à bord de cette embarcation jeudi aux Sablettes, complètement ensablée, et méconnaissable, a précisé à l'APS Abderrahmane Timizar, chargé de la communication à l'Epal.

«A l'heure actuelle, les recherches se poursuivent pour retrouver Sofiane, âgé de 33 ans, un marin professionnel et qui connaît bien la mer», ajoute la même source qui précise que l'équipage de cette pilotine «était composé de marins chevronnés, à l'image du capitaine Chalabi et du matelot Khodjaoui Rachid».

Les responsables du port d'Alger avaient reçu mardi en début de journée un bulletin météo spécial (BMS), alertant les autorités portuaires de l'imminence de l'arrivée d'une forte perturbation, avec des

vents violents de 80 à 100 km/h et une tempête de force 9.

Capitaine courage

«Immédiatement, toutes les dispositions ont été prises pour éviter une catastrophe, notamment la décision de faire évacuer à la rade d'Alger 15 navires, dont des pétroliers et porte-conteneurs», explique M. Timizar, selon lequel «il fallait faire évacuer avant 13 heures, car le BMS annonçait l'arrivée de la tempête vers 21 heures». L'avant-dernier bateau est sorti aux environs de 21 heures, escorté par une pilotine qui devait ramener ensuite le capitaine de ce navire. «Mais, au milieu de la rade d'Alger, elle n'a pu continuer, assaillie par de grosses vagues. Son capitaine a décidé de rentrer au port, car il y avait de gros risques. Mais, à son arrivée au quai, un capitaine qui était là a sermonné l'équipage et leur reproché de n'avoir pas ramené le capitaine du navire. Pour lui, «il était impossible de laisser le capitaine du navire seul à bord avec ce gros temps. Il a immédiatement désigné deux matelots et est sorti avec eux pour aller ramener le capitaine du navire, qui attendait en rade pour qu'il soit ramené à terre. Malheureusement, les vagues étaient trop fortes et atteignaient des creux de 10 mètres. La pilotine a sombré dans les flots déchainés», détaille M. Timizar, selon lequel le jeune Sofiane (33 ans), celui qui est toujours porté disparu, aurait plongé dans les flots, pour éviter

qu'il ne soit prisonnier de l'embarcation.

Une grosse tempête avec des vents de force 9, et une mer démontée avec des creux de 9 à 10 mètres, avait sévi mardi soir sur la côte algéroise, rendant toute navigation impossible. Les responsables de l'Epal, pour éviter «une catastrophe», avaient décidé, sur la base d'un bulletin météo spécial (BMS), de faire évacuer en urgence sur la rade d'Alger dans la nuit de mardi 15 navires accostés au niveau des postes exposés au ressac, avant l'arrivée de la tempête.

Bilan de cette tempête: une pilotine emportée par une vague de 9 mètres et jetée sur la plage aux Sablettes, mort de deux marins et un troisième encore porté disparu. Un quatrième marin de nationalité ukrainienne a également perdu la vie en tentant de renforcer les amarres d'un porte-conteneurs battant pavillon maltais.

Le commandement des forces navales a déployé de son côté le remorqueur de sauvetage «El Chadid», trois vedettes de sauvetage, deux vedettes-patrouilles, deux hélicoptères ainsi qu'une équipe de plongeurs de la brigade d'intervention côtière. Une cellule de crise a été installée au niveau de la capitainerie du port d'Alger, alors que le bilan actuel des dégâts fait état de l'endommagement de quelques embarcations de pêche, et des véhicules stationnés sur la jetée «Kheireddine» par les grosses vagues.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE CONFIRME

Elimination d'un deuxième terroriste appartenant au groupe ayant kidnappé et assassiné Hervé Gourdel



Un deuxième terroriste appartenant au groupe auquel l'auteur de l'enlèvement et de l'assassinat en septembre dernier du ressortissant français Hervé Gourdel, a été éliminé récemment par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé jeudi à Alger le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

«Dans le cadre d'une opération antiterroriste, les éléments de l'ANP ont réussi récemment à éliminer un deuxième terroriste appartenant au groupe auteur de l'assassinat du ressortissant français», a-t-il ajouté.

ajouté.

«Le traitement des affaires au niveau de la Justice se fait dans le respect des procédures énoncées par la loi et les magistrats accomplissent leur mission en vertu de cette même loi», a souligné M. Louh.

«Nul ne saurait se substituer à un magistrat dans une quelconque affaire portée devant la justice», a martelé le premier responsable du secteur.

«Il faut laisser la justice faire son travail, à charge pour les parties concernées d'user du droit au recours que leur confère la loi», a ajouté M. Louh.

CONFÉRENCE NATIONALE DE CONSENSUS

Le FFS propose les dates du 23 et 24 février 2015

Le Front des forces socialistes (FFS) a proposé hier, à l'issue d'une réunion extraordinaire de son conseil national, les dates des 23 et 24 février 2015 pour la tenue de la première phase de la Conférence nationale de consensus national qu'il a initiée.

Mohand Amokrane Cherifi, membre de l'instance présidentielle du FFS, qui a lu devant la presse les conclusions de la réunion, a expliqué que le parti a choisi de tenir cette rencontre à une date symbole de l'histoire du pays, à savoir la nationalisation des hydrocarbures (24 février 1971). Par ailleurs, il a indiqué que la session du conseil national a permis d'établir le bilan préliminaire de la première phase des consultations menées par le FFS dans le cadre de son projet de consensus national, précisant que 36 acteurs politiques et sociaux ont été consultés jusque-là.

Il a ajouté que ces consultations visaient à présenter l'initiative du FFS de «reconstruire un consensus national» et «susciter la participation des acteurs à cette conférence et à sa préparation». Faisant part des appréciations des parties consultées, M. Cherifi a relevé que les «partis (politiques) au pouvoir ont refusé de remettre en cause le mandat du président de la République, comme ils ont refusé d'aller vers une période de transition», alors que d'autres partis et personnalités, qui ont émis des réserves sur l'initiative du FFS, «ont plaidé pour une période de transition».

APS

pour la situation des libertés individuelles et collectives ainsi que par les conditions de vie et de travail très difficiles de larges pans de la société», a noté le FFS dans ses conclusions. Le FFS qui compte poursuivre ses consultations avec d'autres partis, a précisé que son projet de consensus vise à initier un «dialogue dans un cadre apaisé, loin de toutes formes de confrontation», soulignant que le principe du consensus est un «héritage historique auquel recourt le pays à chaque fois qu'il y a des difficultés à surmonter». S'exprimant sur les «préjugés, critiques, allégations et suspicion à l'égard de l'initiative du FFS», M. Cherifi a mis en exergue la «neutralité et l'inclu-sivité de la démarche du FFS ainsi que l'égalité des participants et l'absence de préalables».

LA BONNE NOUVELLE DE MOUNIA MESLEM

Projet de décret exécutif portant conditions d'octroi d'une allocation aux descendants en charge de personnes âgées

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem, a annoncé jeudi à Alger, l'élaboration par son secteur d'un projet de décret exécutif fixant les conditions d'octroi d'une aide financière aux descendants en charge de personnes âgées parmi leurs ascendants.

Le projet de décret exécutif permettra de fixer les conditions et modalités d'attribution d'une allocation aux descendants en charge de personnes âgées en difficulté et sans attaché familiale, a indiqué Mme Mounia Meslem qui répondait à une question d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur l'application de l'article 24 de la loi 10-12 en date du 29 décembre 2010, et relative à la protection des personnes âgées.

Elle a précisé qu'"il est attendu actuellement la finalisation des mesures réglementaires en vigueur pour la concrétisation du décret exécutif".

D'autre part, la ministre de la Solidarité nationale a estimé important l'application de l'article 24 de la loi sur la protection des personnes âgées qui stipule le droit de toute personne âgée en situation difficile de bénéficier d'une allocation estimée à au moins le tiers du salaire minimum garanti".

Elle a souligné à ce propos, les mesures prises par le secteur de la solidarité nationale pour la protection des personnes âgées sans attaché familiale et vivant "une situation précaire" à travers un programme de soutien et d'accompagnement afin de les maintenir en milieu familial".

Mme Meslem a rappelé dans ce contexte, l'article 7 de la loi citée et qui énonce le droit "aux descendants en charge d'une personne âgée de bénéficier d'une aide financière".

Elle évoque en outre, "les projets pilotes" lancés par son secteur visant la protection des personnes âgées et leur maintien en milieu familial", rappelant l'attribution d'"aides domestiques aux personnes âgées dans plusieurs wilayas pilotes du pays dans l'attente d'une généralisation de l'opération".

Elle a insisté également sur le "renforcement de l'action commune entre toutes les catégories de la société pour préserver la cohésion familiale prête aide aux personnes âgées".

Toute personne âgée en situation difficile est en droit de bénéficier d'une allocation forfaitaire pour lui assurer une couverture sociale outre la possibilité de bénéficier de micro-crédits par le biais de l'Agence nationale de gestion de micro-crédits".

MOHAMED EL GHAZI L'A ANNONCÉ

Conférence nationale sur les perspectives des mutuelles sociales prévue prochainement

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi a annoncé jeudi la tenue prochaine d'une conférence nationale sur les perspectives des mutuelles sociales, avec la participation de tous les acteurs et partenaires sociaux concernés.

Le ministre, a indiqué dans une allocution prononcée au terme de l'adoption de la loi sur les mutuelles sociales lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, qu'une conférence nationale sur les perspectives des mutuelles sociales serait prochainement organisée, avec la participation des acteurs et partenaires sociaux dont les représentants des mutuelles sociales.

La conférence qui verra la participation des autorités et instances publiques et spécialisées ainsi que des représentants des travailleurs, vise à assurer «une large information» sur les nouvelles dispositions de la loi et la promotion de la concertation, en vue de son application, pour l'intérêt général», a-t-il estimé.

Avec la promulgation de cette nouvelle loi et tout au long de l'élaboration de ses textes réglementaires, le ministre a précisé que toutes les mutuelles sociales et les partenaires sociaux, membres du Conseil national consultatif de la mutuelle sociale (CNCMS) seront convoqués pour une large «concertation» autour des mécanismes d'application de cette loi, tout en tenant compte des recommandations des membres du Conseil de la nation.

TRANSPORT

La part des armateurs nationaux dans le marché algérien de transport maritime atteindra les 35% en 2015-2016

● Acquisition annoncée de 25 nouveaux navires de marchandises

Le ministre des Transports, Amar Ghoul a affirmé jeudi que la part des armateurs nationaux dans le marché algérien de transport maritime de marchandises passera de 1% actuellement à 35% en 2015 et 2016, et ce après l'acquisition de 25 nouveaux navires de marchandises.

Lors d'une séance consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a indiqué que le ministère prévoit l'acquisition de 27 navires au total dont 25 cargos et porte-conteneurs et deux (2) ferries avec une capacité d'accueil de 1800 voyageurs et 700 véhicules pour chaque navire.

Pour le ministre, l'acquisition de ces navires de moins de deux ans, choisis selon les normes internationales de contrôle permettront de renforcer les capacités actuelles de la flotte nationale estimée à 80% de la part du marché de transport des voyageurs et 70% pour le transport de véhicules.

Elle permettra également l'augmentation de la part des armateurs nationaux dans le marché algérien de transport maritime de marchandises qui passera de 1% actuellement à 35% durant les années 2015-2016".

Selon le ministre ce taux est appelé à augmenter après l'acquisition de deux avions cargo dans le cadre d'un marché d'acquisition de 16 nouveaux avions entre décembre 2014 et début 2016.

La moyenne d'âge de la flotte aérienne passera selon, la même source, de 10 à 6 ans après l'acquisition de ces avions qui permettront d'augmenter les lignes de transport aérien estimées actuelle-



ment à plus de 100 lignes réparties entre Air Algérie et Tassili Airlines.

Tassili Airlines et Air Algérie prennent de l'altitude

Dans le domaine du transport aérien et selon les chiffres donnés par le ministre, en 2013-2014, la compagnie Tassili Airlines a procédé à l'ouverture de 21 lignes intérieures supplémentaires et 11 lignes extérieures. Les lignes de transport aérien de la compagnie Air Algérie qui détient 73% du marché de transport aérien contre 27% pour Tassili Airlines, sont passées en 2014 à 30 lignes intérieures et 40 lignes extérieures.

Le ministre a souligné que le transport maritime a été doté en 2014 par de nouveaux aéroports et cinq tours de contrôle aérien ajoutant que plus de vingt aéroports seront également dotés d'équipements et de techniques modernes.

L'Algérie occupe la deuxième place en matière de transport au niveau africain après l'Afrique du sud, a indiqué M. Ghoul qui a précisé que la compagnie avait assuré à la fin 2013 le transport aérien de 20,8 millions de passagers.

Ouverture de l'espace aérien avec compagnies privées : le gouvernement tranchera en temps opportun

Concernant l'ouverture de l'espace aérien avec compagnies privées, le ministre a souligné que le gouvernement tranchera cette question en temps opportun.

"Le gouvernement prendra la décision si cela s'avère avantageux pour le pays, cependant nous ouvrirons actuellement à l'encadrement technique de ce dossier en mettant en place un registre qui préserve les acquis nationaux dans le secteur du transport et évite de commettre les erreurs du passé", a-t-il dit.

Répondant à une question sur les permis de place, M. Ghoul a indiqué que le ministère et, en coordination avec le ministère des Moudjahidines, a mis en place une commission conjointe chargée d'examiner les problèmes posés liés au permis de place. Cette dernière, a-t-il dit, a appelé le ministère de l'Intérieur et les autorités locales des wilayas à mettre à jour le fichier national des chauffeurs de taxis dans le but d'améliorer les méthodes d'exploitation et assurer une prise en charge des opérateurs.

Il a précisé à ce propos, que la commission s'efforçait de résoudre la problématique liée à la régulation de la région qui doit correspondre aux plans de transport de certaines régions urbaines qui enregistrent une forte demande et les régions éloignées qui ont besoin de ce type de transport.

Le ministère des Transports a recensé 160 000 permis de place dont seulement 90 000 sont exploités soit un taux de 41% du total des permis accordés par le ministère des Moudjahidines.

5% de ce chiffre est exploité par les bénéficiaires alors les 95% préfèrent louer leur permis.

LE COUP FRANC DE M. KHELIL MAHI

Les lois régissant les établissements administratifs ne cadrent pas avec l'activité des agences de gestion du foncier

Le ministre des Relations avec le Parlement, Khelil Mahi, a affirmé, jeudi, à Alger, que le cadre juridique et organisationnel régissant les établissements administratifs "n'est pas adapté à la nature des activités des agences locales de gestion et de régulation du foncier urbain".

Répondant au nom du Premier ministre Abdelmalek Sellal, à une question orale d'un député de l'APN, M. Mahi a souligné qu'il "est clair que les lois régissant les établissements administratifs "ne cadrent pas avec la nature des activités commerciales de ces agences".

Selon lui, ces agences "exigent une grande souplesse et des facilités notamment en matière de gestion financière comme c'est le cas dans les secteurs économique, commercial et industriel", soulignant que la nature même de celles-ci "leur confère la qualité d'entreprises publiques à caractère économique et commercial". La question du député était de savoir pour quel motif les agences lo-

cales de gestion du foncier urbain n'étaient pas affiliées à la fonction publique et qu'elles étaient les mesures à prendre à court et moyen termes si celles-ci intégraient le secteur.

M. Mahi a précisé que "le changement de statut impose de soumettre ces agences à la loi no 90-21 du 15 août 1990 relative à la comptabilité publique et leurs employés au statut général de la fonction publique et des statuts relatifs aux différents corps des fonctionnaires".

Il a en outre affirmé que "le changement de statut de ces agences entraîne des charges supplémentaires pour le budget de l'Etat à travers la prise en charge de toutes les dépenses liées à la gestion notamment les salaires des employés et les aides nécessaires pour assurer leur équilibre financier".

"Le statut particulier prévu dans l'article 9 du décret exécutif no 90-405 du 22 décembre 1990 qui régit les fonctionnaires des agences dans le

cadre des dispositions de la loi no 90-11 du 21 avril 1990, relative aux relations de travail individuelles, est à même de garantir la stabilité professionnelle des concernés ainsi que tous leurs droits juridiques à l'instar des différents autres secteurs d'activités", a-t-il encore souligné.

La mission principale des agences locales de gestion du foncier urbain "consiste en l'acquisition des droits immobiliers pour le compte d'une collectivité locale, le transfert de la propriété foncière et l'exécution de toutes les opérations relatives à l'organisation foncière", a-t-il précisé.

M. Mahi a ajouté que ces agences "peuvent lancer des opérations d'acquisition de biens immobiliers pour leur compte ou faire cession de ces droits", soulignant que "vu les missions qui lui sont confiées, ces agences exercent une activité économique lucrative en assurant des services aux collectivités locales en matière de gestion immobilière".

APS

GÉNÉRALISER L'EXPÉRIENCE DU BOISEMENT DES ABORDS DE ROUTES À TRAVERS LE PAYS

Vert ... le Sud

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, a mis l'accent, hier depuis Ouargla, sur la nécessité de généraliser l'expérience du boisement des abords de routes, au vu de ses bienfaits, à travers le pays.

"Il appartient de généraliser le boisement des abords de routes, au regard de ses multiples bienfaits, à travers toutes les wilayas du pays, à l'exemple de l'expérience entamée, dans la wilaya d'Ouargla et portant sur la plantation, de part et d'autre, de la route de plus de 160 km reliant Ouargla à Touggourt, d'un total de 81.000 plants d'oliviers et 21.000 plants de palmiers", a indiqué le ministre, au deuxième jour de visite dans la wilaya.

En marge de son inspection d'une série de projets relevant de son secteur, M. Kadi a estimé bénéfique, plus particulièrement dans les wilayas sahariennes, la généralisation de cette expérience qui, non seulement contribue à la préservation de l'état du réseau routier, mais assure également une sécurisation de la circulation et un confort pour les usagers de la route.

Il a affirmé, par ailleurs,



que la wilaya d'Ouargla va bénéficier, au même titre que d'autres régions du pays, d'importants projets routiers, au titre du prochain programme de développement quinquennal. Lors de cette visite de terrain, M. Kadi a inspecté le projet de dédoublement de voies sur la RN-49 reliant les wilayas d'Ouargla et Ghardaïa, dont les travaux concernant 73 km de la tranchée sur le territoire de la wilaya d'Ouargla ont été achevés. Les 12 km restants de cette tranchée devront être livrés en février prochain, selon les explications des responsables du secteur. Le ministre a ensuite procédé au lancement d'un projet de route de contournement de la ville d'Ouargla, sur une distance de 10 km, devant être réalisé en 12 mois et pour lequel a été consacrée une enveloppe de 650 millions DA.

Toujours dans la commune d'Ouargla, le ministre a visité le chantier

du projet d'un échangeur à l'entrée de la ville, dont les travaux ont démarré en 2013 et devraient être réceptionnés cette année. Le projet, qui devra permettre de fluidifier la circulation et éliminer des points noirs qui avaient été souvent à l'origine d'accidents, conférera aussi une touche esthétique à l'entrée de la ville et déviera les véhicules de poids lourds en dehors du tissu urbain, selon sa fiche technique. Le projet de route devant relier, sur 210 km, les villes de Hassi-Messaoud (wilaya d'Ouargla) et Robbah (wilaya d'El-Oued), a été l'autre étape de la visite de la délégation ministérielle. Une tranchée de 62 km du tronçon de 150 km de cette route, située sur le territoire de la wilaya d'Ouargla, a été finalisée et une autre de 40 km est en cours de réalisation, a-t-on expliqué. Il est attendu de cet axe routier l'ouverture de nouvelles voies d'accès vers les installations pétro-

lières, la réduction du trajet entre les deux villes, mais aussi la possibilité de création de périèmes agricoles et d'autres activités économiques en proximité. Le ministre des Travaux publics a ensuite posé la première pierre d'un projet de route reliant la localité de Goug (commune de Blidet-Amor) à la RN-3, sur une distance de 11 km, livrable en 10 mois et pour lequel a été allouée une enveloppe de 300 millions DA puisée du budget de wilaya de 2014. Dans la daïra de Touggourt, Abdelkader Kadi a procédé au lancement d'un projet de réhabilitation, pour un coût de 47 millions DA, d'un tronçon de la RN-16, sur une distance de 32 km, en allant vers la wilaya d'El-Oued. Le ministre des Travaux publics s'est rendu, par la suite, dans la wilaya voisine d'El-Oued où il doit effectuer une visite de travail et d'inspection similaire.

TOURISME

Mme Nouria Yamina Zerhouni au cœur des Oasis

● Hâter les études techniques de trois ZET pour promouvoir l'investissement touristique à Ouargla

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, a mis l'accent, jeudi à Ouargla, sur la nécessité d'hâter le lancement des études techniques des trois zones d'expansion touristique (ZET) retenues dans cette wilaya pour y promouvoir l'investissement touristique.

"Il appartient d'accélérer le lancement des études techniques concernant ces trois ZET pour impulser l'investissement touristique dans cette région aux potentialités touristiques prometteuses", a affirmé la ministre lors de sa visite d'inspection d'une série de structures et de projets dans la wilaya. "La wilaya de Ouargla, se trouvant au cœur des régions pétrolières, mérite davantage de structures hôtelières à même de renforcer les capacités d'accueil et d'améliorer les prestations", a estimé Mme Zerhouni qui a appelé, par la même occasion, à "créer des centres récréatifs pour les familles".

"Le secteur du tourisme a bénéficié d'une série de projets, dont deux maisons de l'artisanat, ainsi que la réalisation de locaux commerciaux pour les artisans, estimés à plus de 24.000 dans cette wilaya, en vue de leur permettre d'écouler leurs produ-



ducts", a indiqué la ministre en insistant sur l'accélération de la concrétisation de ces locaux.

Elle a, lors de sa visite, assisté en compagnie des autorités locales, à une cérémonie de recueillement, au pied de la stèle commémorative, à la mémoire des martyrs, dans le cadre de la commémoration du 54^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Elle s'est, par la suite, enquise de la situation de l'hôtel El-Mehri, à Ouargla, qui a fait peau neuve après avoir bénéficié d'une opération de réhabilitation pour un coût de 210 millions DA, destinés à la reconstruc-

tion de 31 chambres, d'un restaurant, d'une piscine et d'une cafétéria.

Cette structure s'était vue accordée, entre 2006 et 2007, un investissement de 26 millions DA pour la réhabilitation de 60 chambres et d'autres servitudes, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle. La ministre a inspecté, dans la commune de Ain-Beida, dans la périphérie d'Ouargla, une structure hôtelière privée disposant de 35 chambres et de trois salles polyvalentes.

Le lac de Hassi-Benabdallah, qui fait l'objet de travaux d'aménagement pour la réalisation d'un parc citadin, pour un coût de 150 millions DA, a été l'autre étape de la tournée de Mme Zerhouni qui y a visité une exploitation d'artisanat.

La ministre a également pris connaissance du projet de réalisation, sur un terrain de 9.900 m² à proximité de la route menant vers la ville de Hassi-Messaoud, d'un hôtel de 74 lits. Mme Zerhouni a clôturé sa visite de travail, d'une journée dans la wilaya d'Ouargla, par l'inspection du chantier d'un complexe touristique privé à Hassi-Messaoud, devant ouvrir ses portes en mai prochain, et où elle a insisté sur le recours à une main d'œuvre qualifiée dans son exploitation.

HYDRAULIQUE

Des solutions durables pour l'aménagement des oueds dans le pays



Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib a indiqué jeudi à Béchar que des solutions "durables" doivent être apportées en matière d'aménagement des oueds et autres cours dans le pays.

Les "solutions provisoires, sont inefficaces et nous préconisons à l'avenir des études complètes et des solutions durables pour la prise en charge des aménagements de ces espaces notamment ceux situés en milieu urbain, comme c'est le cas de Béchar", a précisé le ministre, en visite de travail dans la wilaya.

L'oued Béchar qui longe sur plus de 17 km la ville épomme vient de bénéficier d'une étude d'un coût de 200 millions de dinars pour son aménagement complet et durable pour en faire à l'avenir "un lieu attractif au profit des habitants de cette ville du Sud", a-t-il signalé.

M. Necib a estimé que la prise en charge durable de cet espace naturel permettra également de protéger la commune de Béchar des crues, tout comme il permettra au secteur de contribuer à son environnement".

Le ministre s'est à Igli où il a pris connaissance des dégâts causés par les crues des oueds Zousfana et Saoura qui ont été à l'origine de l'isolement de cette commune durant 4 jours la semaine passée. Au siège de cette collectivité, il a pris également connaissance du projet de réalisation d'un barrage à Lakhnag destiné à emmagasiner les eaux de ces oueds avec une retenue de plus de 20 millions de mètres cubes.

Ce projet, dont les études seront lancées incessamment au titre du programme de développement quinquennal 2015-2019, s'inscrit dans le cadre d'un programme de mobilisation des ressources hydriques superficielles de la wilaya de Béchar.

Le programme porte en outre sur la réalisation de deux autres ouvrages similaires au nord de la commune de Béchar et dans celle de Béni-Ounif (110 km au nord du chef-lieu de wilaya), pour le captage respectivement des eaux des oueds Labiad et Laoudi.

Le chef-lieu de la commune de Taghit, le ministre a inspecté le chantier de réalisation d'un système d'épuration des eaux usées de cette commune.

Le système, qui devrait être réceptionné dans 20 mois, a nécessité une enveloppe de 180 millions de dinars. Il a notamment pour objectif de préserver la nappe phréatique, l'oued et l'environnement de cette collectivité à vocation touristique et agricole.

Le système qui s'étend sur une superficie de 2,5 ha, permettra le traitement de 1.528 mètres cubes d'eaux usées par jour. A Béchar, M. Necib s'est enquis de l'avancement du projet de réalisation de 10 forages pour le renforcement de l'alimentation en eau potable des communes de Béchar et Lahmar.

Cette opération, prise en charge par une entreprise publique spécialisée avec un financement de 200 millions de dinars, entre dans le cadre des mesures de sécurisation de l'alimentation en eau potable des habitants de ces régions, particulièrement ceux de Béchar, alimentés actuellement à partir du barrage de Djorf-Ettorba où le ministre s'est informé des dernières crues enregistrées au niveau de cet ouvrage d'une capacité de 365 millions de mètres cubes.

Les crues de l'oued Guir ont permis le remplissage de ce barrage et l'ouverture des événements pour dégager le surplus d'eau estimé à plus de 600 millions de mètres-cubes suite aux intempéries enregistrées dans la wilaya la semaine passée.

À la fin de sa visite dans la wilaya, le ministre des ressources hydriques a annoncé qu'un vaste programme de réalisation de six (6) stations de traitement et d'épuration des eaux usées de plusieurs grands centres urbains de la wilaya sera entamé au titre du programme quinquennal 2014-2019, en vue de la réutilisation de ces eaux uniquement pour l'irrigation agricole.

APS

2^e SÉMINAIRE SUR LA PAIX ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE À ORAN

L'Algérie imprime sa vision : l'Afrique aux Africains

Kamel Cherif

La tenue à Oran du deuxième Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique aura confirmé et consolidé le statut de l'Algérie qui demeure un pays leader et pionnier en Afrique en matière déploiement et de généralisation de la culture de la paix et de la sécurité. Ce séminaire a pu donner tout son sens à la célèbre expression du chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra, qui a toujours affirmé que l'Algérie est pays exportateur net de paix et de sécurité.

Au cours de ce séminaire qui a réuni les membres africains entrants au Conseil de sécurité des Nations unies (Angola, Tchad et Nigeria), le président du Conseil de paix et sécurité de l'Union africaine (CPS), la Commission de l'UA (CUA) et les partenaires parties prenantes, l'Algérie a imprime sa vision juste, lucide et éclairé aux pays africains. Elle a réaffirmé à cette occasion que les conflits africains doivent être résolus par les Africains eux-mêmes. Il s'agit pour l'Algérie de défendre un des principes sur lesquels elle ne badine pas, à savoir le respect de la souveraineté des pays.

À ce propos, l'Algérie et les pays africains ont réitéré durant ce séminaire leur farouche opposition à toutes formes d'intervention militaire étrangère en Libye, tout en privilégiant une solution politique et un dialogue interlibyen, comme c'est le cas pour le Mali dont le dialogue inclusif est conduit par l'Algérie. Cette dernière a proposé de rééditer l'expérience des Maliens avec les Libyens, par l'amorce d'un dialogue entre toutes les parties libyennes, y compris les groupes armés tout en excluant, bien évidemment les groupes terroristes.

En insistant sur les solutions africaines aux conflits du continent, l'Algérie réitère son refus de voir des institutions non-africaines s'immiscer dans les affaires du continent. En d'autres termes, l'Algérie refuse que des dirigeants africains soient jugés ou poursuivis par la Cour pénale internationale, laquelle ferme les yeux sur les génocides commis par les sionistes en Palestine. Il en est de même pour le Sahara occidental qui demeure la dernière colonie d'Afrique.

En ce sens, l'Algérie et les pays africains ont renouvelé leur appel au Maroc d'accepter l'évidente et inévitable solution au conflit sahraoui, consistant en l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

En somme, le séminaire d'Oran aura permis aux pays africains de se réconcilier et de se concerter davantage sur des problèmes et des questions qui concernent exclusivement le continent noir. Ainsi ils s'approprient les solutions à leurs propres problèmes. Une victoire pour les Africains jaloux de leur pan-africanisme.

DIALOGUE INTERMALIEN

M. Diop salue le rôle l'Algérie dans ses efforts de médiation

Le ministre malien des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, a salué le rôle de l'Algérie dans ses efforts de médiation dans la recherche d'un règlement de la crise au Mali.

Lors d'une rencontre qu'il a animée mardi à Bamako en présence des représentants du corps diplomatique et des organisations internationales accrédités au Mali, M. Diop a, d'emblée, salué les efforts de la communauté internationale et l'équipe de la médiation, à leur tête l'Algérie, pour "les efforts déployés et pour sa patience".

Revenant sur le déroulement du 4^e round des pourparlers intermaliens, M. Diop a indiqué que son équipe s'est rendus à Alger dans le but de "discuter du contenu du document de synthèse élaboré par l'équipe de la médiation et qui s'intitule +les éléments pour la paix et la réconciliation au Mali+".

LAMAMRA L'A ANNONCÉ

Le prochain séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique aura lieu à Oran en décembre 2015

Le prochain séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique se tiendra à Oran, en décembre 2015, a annoncé, jeudi à Oran, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Le ministre, dans son allocution de clôture, a déclaré que la prochaine rencontre de ce séminaire est prévue au mois de décembre de l'année prochaine, soulignant que la décision a été soutenue par les participants à la rencontre d'Oran.

M. Lamamra a, par ailleurs, souligné que les participants ont décidé l'organisation de cette rencontre chaque année, estimant que le séminaire est un espace de dialogue, permettant de "réfléchir ensemble sur les différentes questions préoccupantes du Continent".

"Ces rencontres sont également une occasion pour évaluer la mise en œuvre des recommandations adoptées", a soutenu le ministre, estimant que "les efforts



douvent aller dans le sens du renforcement des capacités des actions continentales pour mieux défendre les intérêts de l'Afrique au niveau de l'ONU et de son Conseil de sécurité".

"Nous œuvrons pour la promotion de la voix de l'Afrique au sein des Nations unies, notamment par l'augmentation du nombre des sièges octroyés à l'Afrique au sein du Conseil de sécurité. Nous œuvrons également pour une meilleure coordination et coopération entre l'ONU et l'UA dans la perspective

de promouvoir la place du continent dans la scène internationale", a-t-il conclu. Organisée durant trois jours, la rencontre d'Oran a été marquée par la présence des deux ministres des Affaires étrangères du Tchad et de l'Algola.

Ce pays a été élu récemment, membre du Conseil de sécurité pour l'Afrique qui dispose de trois sièges.

Des représentants des structures onusiennes auprès de l'UA et d'autres organismes ont également pris part à cet événement.

Institutionnalisation du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique

Les participants au 2^e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, qui a pris fin, jeudi à Oran, ont décidé l'institutionnalisation de cette rencontre pour en faire un événement annuel pour le règlement des questions pendantes en rapport avec les différents conflits qui secouent le continent africain.

Le rapport final indique que les participants ont convenu d'institutionnaliser ce Séminaire comme un événement annuel auquel participent les membres africains entrants au Conseil de sécurité des Nations unies (Angola, Tchad et Nigeria), le président du Conseil de paix et de sécurité de l'UA (CPS), l'Algérie en sa qualité d'initiateur du Séminaire, la Commission de l'UA, les partenaires parties prenantes.

Les participants ont également décidé l'établissement d'un système de coordination rotatif suivant l'ordre alphabétique en Anglais, tous les quatre mois, pour permettre aux trois membres africains au Conseil de sécurité d'oeuvrer au sein de ce système de coordination au cours de l'année.

L'autre décision du Séminaire concerne le partage de l'information entre les Etats membres représentés au CPS de l'UA d'une part, et entre le CPS de l'UA et l'ensemble du Groupe africain à New York, d'autre part.

Il a été également décidé d'initier plus de dialogue avec les membres permanents du Conseil de sécurité pour une implication et une association plus étroites des pays membres africains.



cains sur le traitement des questions africaines à l'ordre du jour.

Les participants ont, par ailleurs, décidé un partage d'informations et d'échanges de vues en temps opportun et la désignation effective des points focaux pour les dossiers spécifiques de conflits concernant l'Afrique pour leur articulation au sein

du Conseil de sécurité.

Concernant le renforcement des capacités, il a été convenu d'initier une formation des équipes des membres africains élus au Conseil de sécurité avant qu'ils n'occupent leurs sièges, des formations concernant les points essentiels en relation avec les questions de paix et de sécurité.

D'autre part, plusieurs actions immédiates devront être entreprises, selon les recommandations du Séminaire. Ainsi, il a été convenu que les résultats de la rencontre d'Oran doivent être présentés par la commission de l'UA au CPS.

En outre, il a été décidé de consolider les expériences passées et les recommandations des deux séminaires de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique.

Des mesures urgentes ont été préconisées pour renforcer la mission d'observation permanente de l'UA auprès de l'ONU à New York avec des diplomates expérimentés pour aider à promouvoir les positions africaines et d'aider à la rédaction et amendements des projets du Conseil de sécurité sur les questions africaines.

"Mais au moment où les discussions de fond ont été engagées sous l'égide de l'équipe de la médiation et, contre toute attente, l'une des parties, à savoir la Coordination des mouvements de l'Azawad, a remis sur la table un document sur le fédéralisme, alors que cette question avait été rejetée par les facilitateurs dès le départ du processus", a-t-il ajouté.

Malgré ces constats, M. Diop a estimé que cette étape des négociations d'Algér "a permis aux parties de mener des débats de fond jugés utiles".

Il y a eu, a-t-il dit, "un débat franc, direct entre les parties et souvent dans une atmosphère très tendu".

La suite, a-t-il ajouté, "est qu'un document de préaccord a été produit par la médiation et remis à chacune des parties pour appréciation".

"Le gouvernement ne rejette pas ce document, car pour nous c'est une base solide de négociation. Nous ne

sommes pas totalement en phase sur certains points dans ce document et nous le ferons savoir à l'équipe de la médiation au moment opportun", a assuré le ministre malien. Malgré les quelques réserves exprimées par son gouvernement, M. Diop s'est dit "persuadé" que les parties "ne sont pas loin d'un accord. "C'est le dernier 100 mètres et chacun de nous doit faire un maximum d'effort pour arriver au bout de ce processus, a-t-il souligné.

Le chef de la diplomatie malienne a, enfin, proposé "quelques pistes" pour la suite du processus d'Algér, mettant l'accent sur l'importance de "travailler sur la base du document remis par la médiation, la nécessité de la présence aux négociations des décideurs des mouvements armés, le besoin d'intensifier les efforts de la communication sur les bénéfices d'un accord de paix et le renforcement des mesures de confiance sur le terrain".

APS

2^e SÉMINAIRE SUR LA PAIX ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE À ORAN

SMAIL CHERQUI L'ANNONCÉ À ORAN LUTTE CONTRE EBOLA 350 praticiens volontaires et 31,5 millions de dollars réunis dans les secteurs privés africains

Une conférence des secteurs privés africains a permis de réunir 31,5 millions de dollars pour soutenir les efforts du déploiement dans les pays touchés par la maladie d'Ebola, a annoncé, jeudi à Oran, l'ambassadeur Smail Cherqui, Commissaire à la paix et à la sécurité auprès de l'Union africaine.

Au cours d'un point de presse, organisé à l'issue du Séminaire sur la paix et la sécurité en Afrique, M. Cherqui a estimé que "l'UA a fait beaucoup pour lutter contre ce fléau, dans la limite de ses moyens", citant la réunion des ministres de la santé tenue en avril dernier en Angola.

"La communauté africaine et internationale ont été alertées à l'époque sur la nécessité d'agir vite. Nous avons également tenu une réunion extraordinaire des ministres des A.E africains et du Conseil exécutif de l'UA", a-t-il souligné.

Concernant la mobilisation des praticiens, le même responsable a souligné que 250 volontaires nigérians ont été déployés, à partir de Lagos, qui



ont rejoint les 100 volontaires sur le terrain dans trois pays, au Rwanda, au Liberia et en Guinée.

"Au total, nous disposons aujourd'hui de 350 praticiens et plus des 31,5 millions de USD ont été réunis dans les secteurs privés africains en dehors des autres mécanismes", a-t-il souligné, en ajoutant qu'une base de données de tous les volontaires sera constituée.

"Ils seront entraînés, une fois par an, pour éventuellement faire appel à leurs services en cas d'un autre défi de cette nature", a-t-il déclaré.

L'orateur a noté, par ailleurs, qu'un point de vigilance a été ouvert au Mali par rapport à la situation.

"Nous espérons que le pic de cette crise soit maîtrisé et que nous puissions déjà commencer à réfléchir à la reconstruction dans ces trois pays. Il faut savoir que si cette épidémie a pris cette dimension, c'est parce que ces pays sortaient de situations de conflits et donc toute l'infrastructure était relativement faible ou pratiquement inexistante", a-t-il indiqué, soulignant que c'est là un exemple de solutions africaines aux problèmes africains.

La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour régler la question sahraouie

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a appelé, jeudi à Oran, la communauté internationale à redoubler d'efforts pour régler la question du Sahara occidental conformément au droit et aux résolutions internationales.

"Il est impératif que la question sahraouie sorte, en 2015, de l'impasse dans laquelle elle se trouve. Dans ce sens, il faut redoubler d'efforts pour atteindre cet objectif", a souligné le ministre, lors d'un point de presse, à l'issue des travaux du 2^e Séminaire sur la paix et sécurité en Afrique.

"L'année 2015 marquera les quarante années de la décision de la Cour internationale de justice sur le Sahara occidental demandant à l'Assemblée générale de l'ONU de régler cette question par le recours à un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui", a-t-il rappelé.

"La communauté internationale ne doit pas céder aux difficultés et aux obstacles. Elle doit se ressaisir pour mettre fin aux souffrances du peuple sahraoui et pour que cette question, qui a trop duré, puisse trouver une solution démocratique conforme aux droits internationaux", a ajouté M. Lamamra.

L'Afrique n'a pas failli à ses responsabilités

L'Afrique "n'a pas failli" à ses responsabilités face à la crise libyenne, a déclaré jeudi à Oran, le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra.

"La crise de la Libye a été gérée, depuis 2011, d'une manière non conforme à ce qu'avait souhaité l'Union africaine", a indiqué M. Lamamra, lors d'un point de presse, organisé à l'issue du 2^e Séminaire de haut niveau sur la paix et sécurité en Afrique, en ajoutant dans ce sens que "l'Afrique n'a pas failli à ses responsabilités".

Le ministre a appelé les pays africains à "adopter des positions consensuelles sur les questions de paix et de sécurité, comme la crise libyenne afin de renforcer davantage la coordination et la coopération entre l'UA et l'ONU", a-t-il précisé. Pour le ministre, "il est important de favoriser des solutions africaines aux problèmes du continent". "Les décisions prises au niveau des Nations unies et du Conseil de sécurité concernant les questions de paix et de sécurité des pays de notre continent doivent refléter les positions et les réalités africaines", a encore soutenu M. Lamamra.

Pour sa part, le chef de la diplomatie tchadienne, M. Moussa Faki Mahamat, a abondé dans le sens de son homologue algérien en estimant que l'Afrique "a pris ses responsabilités concernant la crise libyenne", en soutenant notamment l'initiative de l'Algérie visant à aider le peuple libyen à sortir de la crise. "Les pays voisins sont les mieux placés pour interagir avec les spécificités de ce problème", a-t-il estimé. "Nous devons tenir compte du fait que les schémas classiques préconisés pour parvenir à une solution de la crise de la Libye ne sont pas adaptés aux réalités de ce pays qui traverse une situation difficile et complexe", a-t-il souligné, tout en saluant l'initiative de l'Algérie qualifiée de "plus-value" pour les actions menées pour traiter cette question.

APS

Les ministres angolais et tchadien des A.E satisfaits des résultats du séminaire d'Oran



Les ministres angolais et tchadien des Affaires étrangères George Rebelo Chikoti et Moussa Faki Mahamat, ont exprimé jeudi à Oran leur satisfaction quant aux résultats ayant couronné les travaux du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique.

S'exprimant à la clôture des travaux de cette rencontre africaine, le chef de la diplomatie angolaise, dont le pays vient d'être élu membre du Conseil de sécurité de l'ONU pour une période de deux ans, a estimé que la rencontre d'Oran a été l'occasion d'apprendre les nouvelles méthodes de travail du Conseil de Sécurité, méthodes qui permettent de mieux défendre les intérêts du continent africain.

Avec la participation de représentants des Nations Unies et de l'Union

Africaine, nous sortons de ce séminaire mieux préparés pour notre mission au sein du Conseil de sécurité qui débutera en janvier 2015", a indiqué ce responsable, ajoutant que "la présence des membres du Conseil de sécurité des Nations unies à ce séminaire a permis de nous consulter sur les

points essentiels intéressant les africains". De son côté, le ministre des Affaires étrangères du Tchad, a tenu, au nom des participants au séminaire, à adresser au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, leurs remerciements et leurs "repects déférants" et d'exprimer leur "reconnais-

sance pour son œuvre pour la paix et la sécurité en Afrique". Le ministre a, d'autre part, qualifié d'exceptionnels les résultats du séminaire d'Oran. "Cette rencontre a constitué une occasion de contribuer de manière significative à l'instauration de la paix et de la sécurité en Afrique, a-t-il précisé.

Lamamra : «Certains responsables de l'Union européenne se comportent en autocrates»

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a déclaré, jeudi à Oran, que certains responsables de l'Union européenne se comportent en autocrates, lors d'un point de presse à l'issue des travaux du deuxième séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique. En réponse à une question concernant de

récentes déclarations de responsables de l'UE à la presse algérienne, M. Lamamra a souligné «que certains responsables au sein de cette organisation européenne se comportent en autocrates».

«Avec la technostructure de l'UE à Bruxelles, il y a une nouvelle direction, un nouveau président et une nouvelle représen-

tante de la politique extérieure avec lesquelles nous entretenons des consultations et de bons contacts. Toutefois, il y a aussi des eurocrates qui se comportent en véritables autocrates». «L'Algérie a d'excellentes relations avec les Etats membres de l'UE et des contacts de qualité», a-t-il souligné ajoutant que «l'Algérie est un grand as-

socié de l'Union européenne, qui a de grands intérêts avec elle».

«Ces intérêts doivent évoluer vers plus d'équilibre», a encore déclaré le ministre des Affaires étrangères, affirmant: «Nous n'acceptons pas l'ingérence des Etats dans les affaires algériennes, ni d'organisations internationales».

AGRICULTURE

La sensibilisation sur l'importance des assurances agricoles au centre des portes ouvertes de la CNMA



Les journées portes ouvertes sur les assurances agricoles, organisées récemment à travers le pays par la Caisse nationale de mutualité agricole (Cnma), ont permis à celle-ci de sensibiliser les agriculteurs et les opérateurs du secteur quant à l'importance d'assurer leurs activités contre les différents sinistres, a indiqué la caisse.

Ces journées, qui se sont déroulées dans des exploitations agricoles, ont permis «d'informer et de sensibiliser les agriculteurs et éleveurs sur les mesures de prévention mises en place par les services techniques de la Cnma pour gérer les risques inhérents aux activités agricoles et de vulgariser les produits commercialisés», indique la Cnma.

Ces rencontres, organisées pour la première fois en Algérie, ont été également une occasion pour les agriculteurs de soulever tous les problèmes et les contraintes liés à leurs activités, seule source de revenus pour nourrir leur famille.

Des cas concrets de sinistres subis par les agriculteurs ont été ainsi présentés en démontrant le rôle et l'importance de l'assurance agricole lors de survenance d'une catastrophe. L'objectif était «de démontrer l'efficacité des assurances agricoles, outil indispensable au développement de l'activité agricole», explique encore la Cnma.

Un programme particulier a été mis en place à cet effet en collaboration avec les acteurs locaux du secteur agricole des wilayas comme la direction des Services agricoles (DSA), la Chambre d'agriculteurs, les assurés et sociétaires Cnma, ainsi que les agriculteurs, les éleveurs et les coopératives de services. En outre, des conférences et des ateliers ont été organisés dans les différentes wilayas en marge de ces journées portes ouvertes. Par ailleurs, la Cnma compte organiser prochainement les assises de la mutualité et qui devraient réunir tous les principaux acteurs du monde agricole et rural, dont l'agriculteur.

La Cnma a bouclé l'exercice 2013 avec une progression conséquente de son chiffre d'affaires de ses branches assurances avec une hausse de 22% en 2013 par rapport à 2012. Durant les quatre (04) dernières années, la Cnma avait indemnisé pour 15 milliards de DA notamment des risques agricoles comme la grêle et les inondations. Ces résultats reflètent «la réussite de la politique de développement dans les zones rurales mise en place par la Caisse», avait affirmé son P-DG M. Chérif Benhabiles.

La Cnma s'est dotée d'un programme pour la période 2014-2017 et qui sera axé sur «la modernisation et l'innovation par la mise en place de nouveaux produits d'assurances portés sur les rendements et les indices climatiques, et destinés essentiellement pour les cultures stratégiques», avait affirmé M. Benhabiles. Il s'agit d'une «nouvelle approche» de développement de produits d'assurances spécifiques aux filières agricoles issues des productions locales et visant à élargir les actions de la CNMA en vue «d'améliorer les conditions de vie des populations rurales et leur permettre ainsi un meilleur accès aux crédits».

ALGÉRIE - FMI

Le FMI salue le regain d'activité économique de l'Algérie mais constate des vulnérabilités

Le conseil d'administration du FMI a salué, dans sa nouvelle évaluation de la situation économique de l'Algérie, le regain d'activité économique du pays mais tout en relevant des vulnérabilités dans un contexte de baisse des prix de pétrole.

C'est l'une des principales conclusions de l'institution de Bretton Woods publiées jeudi soir dans sa note d'information suite à la réunion de son conseil d'administration tenue le 1er décembre dans le cadre de son évaluation annuelle de l'économie de l'Algérie conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts.

Dans son analyse de la situation économique qui a prévalu en Algérie durant l'année 2014, le conseil d'administration du FMI souligne que l'activité économique s'est raffermie avec une croissance du PIB réel qui devrait se hisser à 4% en 2014 contre 2,8% en 2013.

Cette institution financière internationale note que le secteur des hydrocarbures devrait progresser pour la première fois en huit ans tandis que dans les autres secteurs, la croissance reste «porteuse».

L'inflation, ajoute le Fonds, a marqué un net repli pour se situer à 2,1% grâce en partie au resserrement de la politique monétaire. Pour le FMI, «l'Algérie continue à avoir d'importantes marges de manœuvre sur les plans extérieur et budgétaire mais les menaces qui pèsent sur la stabilité macroéconomique s'accentuent».

Pour la première fois en près de 15 ans, le compte des transactions courantes devrait se solder par un déficit, avance le Fonds. A moyen terme, les déficits devraient se creuser car la forte consommation intérieure d'hydrocarbures et la baisse des cours du pétrole sont défavo-



rables aux recettes d'exportations, tandis que les importations, stimulées par les dépenses publiques, continuent d'augmenter, indique cette institution qui observe que les exportations ne sont pas suffisamment diversifiées.

Le déficit budgétaire devrait se creuser à plus de 7% en raison du recul des recettes d'hydrocarbures, de la nette hausse des dépenses d'investissement et de la baisse des fortes dépenses courantes, avise-t-il.

Pour le FMI, les recettes hors hydrocarbures sont inférieures à leur potentiel,

la masse salariale est élevée, et les subventions et transferts sont coûteux, représentant environ 26% du PIB, indiquant que l'épargne budgétaire devrait baisser pour la deuxième année consécutive.

«L'Algérie jouit certes d'une stabilité macroéconomique, mais elle a besoin d'une croissance plus rapide et plus solidaire pour créer suffisamment d'emplois à l'intention de sa population jeune», préconise-t-il. Sur la base de l'ensemble de ces données, le conseil d'administration du FMI s'est félicité, tout d'abord, «du regain d'activité économique, avec le nouveau recul de l'inflation et de l'ampleur des marges de manœuvre mais constate, en même temps, des vulnérabilités croissantes dans un contexte de baisse des prix du pétrole; détérioration de la situation budgétaire et du solde des transactions courantes et diminution de l'épargne budgétaire et des réserves de change.» En conséquence, il

préconise de prendre rapidement des mesures pour préserver la stabilité macroéconomique, en les complétant par des réformes de grande envergure pour diversifier l'économie, améliorer la compétitivité et promouvoir une croissance solidaire et la création d'emplois.

Il souligne la nécessité d'un assainissement persistant des finances publiques, ancoré sur des règles budgétaires crédibles pour remédier au déficit budgétaire croissant et assurer la viabilité des finances publiques.

Dans ce sens, il a salué l'intention des autorités algériennes de passer à un cadre budgétaire à moyen terme et de continuer à renforcer la gestion des finances publiques. Le FMI souligne aussi qu'il est favorable à une augmentation des émissions de bons du trésor pour contribuer à résorber les liquidités, en réduisant le besoin de recourir au fonds d'épargne pétrolière pour financer le budget, tout en approfondissant en même temps le marché de capitaux.

Il s'est ainsi félicité de l'élaboration prévue de nouveaux instruments de politique monétaire, avec l'appui du FMI, pour assurer la gestion des liquidités. Les membres du conseil d'administration du FMI ont reconnu d'un commun accord que la sauvegarde de la stabilité extérieure est prioritaire et exige une stratégie efficace, visant à diversifier les exportations du pays tout en améliorant la capacité d'exportation du secteur des hydrocarbures.

ALGÉRIE - ARGENTINE

L'Argentine veut s'approvisionner en GNL et en GPL algériens

L'Argentine souhaite s'approvisionner en gaz naturel liquéfié (GNL) et en gaz de pétrole liquéfié (GPL) algériens, a indiqué jeudi à Alger l'ambassadeur de l'Argentine en Algérie, Ernesto Gondra, lors d'une audience avec le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, selon un communiqué du ministère.

Le diplomate argentin a souhaité voir l'Algérie «participer à l'approvisionnement de son pays en GNL et GPL pour développer davantage les relations entre les deux pays et équilibrer la balance commerciale», lit-on dans le communiqué.

A cet effet, M. Yousfi, qui s'est félicité de la qualité des relations bilatérales, a donné son accord aux entreprises des deux pays pour examiner les possibilités d'exporter à l'Argentine du GNL algé-



rien à moyen terme. Les deux parties sont également convenues de développer la coopération dans le domaine des hydrocarbures non conventionnels, compte tenu des grandes potentialités dans les deux pays.

Les possibilités de coopéra-

tion feront l'objet de discussions à l'occasion des travaux de la prochaine commission mixte algéro-argentine, ajoute la même source. Par ailleurs, M. Yousfi s'est entretenu avec l'ambassadeur du Japon en Algérie, Masaya Fujiwara, sur l'état des relations entre l'Algérie et le Japon dans le domaine de l'énergie.

Ces relations «sont appelées à se développer compte tenu des opportunités qu'offre le marché algérien dans différents domaines notamment la pétrochimie et la fabrication des pièces de rechanges pour l'industrie pétrolière et gazière», souligne le communiqué. A cette occasion, le ministre a invité les entreprises japonaises à investir en Algérie dans ces domaines.

Pour sa part, l'ambassadeur du Japon a réitéré l'intérêt des entreprises japonaises à examiner tous les domaines de coopération et souhaité une tenue prochaine du Conseil de coopération algéro-japonais pour développer davantage cette coopération.

APS

USA

La Chambre des représentants adopte la loi de finances 2015

La Chambre des représentants des Etats-Unis a adopté jeudi de justesse la loi de finances 2015, moins de trois heures avant la date-butoir, écartant ainsi tout risque de paralysie fédérale.

Le Sénat devrait définitivement adopter le texte d'ici samedi, a annoncé le chef de majorité démocrate du Sénat, Harry Reid. Entre temps, une extension technique de deux jours devait être adoptée jeudi soir pour éviter une fermeture des administrations fédérales à minuit, heure à laquelle la loi de finances actuelle devait expirer. Après une journée de suspense au Congrès, les représentants ont adopté la loi par 219 voix contre 206, surmontant l'opposition de nombreux démocrates et républicains. Le président Barack Obama a indiqué qu'il promulguera la mesure, malgré l'opposition de nombreux élus de son parti.

CHUTE DU PÉTROLE

Halliburton supprime 1.000 emplois hors d'Amérique

Le groupe de services pétroliers Halliburton licencie 1.000 personnes en dehors du continent américain sur fond de chute des prix du pétrole, a-t-il annoncé jeudi.

«Nous avons pris la difficile décision de réduire nos effectifs d'environ 1.000 personnes dans l'hémisphère Est», c'est-à-dire en Europe, Asie, Afrique, Moyen-orient et Australie, précise Chevalier Mayes, une porte-parole de l'entreprise américaine. Ces licenciements, qui sont effectifs immédiatement, représentent 1,25% des 80.000 personnes employées par le groupe dans 80 pays à travers le monde. «Nous pensons que ces suppressions d'emplois sont nécessaires pour pouvoir s'en sortir dans l'environnement de marché actuel», justifie Halliburton.

Lors d'une conférence la veille, le directeur financier Mark McCollum avait indiqué que le groupe de services pétroliers allait passer une charge de 75 millions de dollars dans ses comptes du quatrième trimestre liée à une réduction de ses effectifs.

FAO

La production céréalière mondiale devrait atteindre un nouveau record en 2014

L'Organisation des Nations-unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) prévoit que la production mondiale de céréales atteignera un nouveau record en 2014, après celui de 2013, mais que le problème de l'insécurité alimentaire dans le monde restera posé.

Dans un rapport publié jeudi par la FAO et intitulé «perspectives de récoltes et situation alimentaire», l'organisation onusienne table sur une production céréalière mondiale de plus de 2,5 milliards de tonnes, en progression d'environ 0,3% en comparaison avec 2013. La production céréalière devrait atteindre plus exactement 2,532 milliards de tonnes, y compris le riz usiné, dopée par des conditions culturelles favorables en Europe et une production record de maïs aux Etats-Unis. La récolte céréalière mondiale devrait se traduire, d'autre part, par une augmentation des stocks à leur plus haut niveau depuis 2000. Dans l'Union européenne, la production de céréales devrait être en 2014 supérieure de 5,6% par rapport à celle de 2013, alors qu'une production record de maïs est attendue aux Etats-Unis malgré la diminution des surfaces ensemencées, signale encore la FAO. Le rapport alerte que parallèlement à ces projections positives, l'insécurité alimentaire s'aggrave dans certains pays en raison notamment de troubles civils, de conditions climatiques défavorables et de l'épidémie d'Ebola, et observe que 38 pays restent à risque d'insécurité alimentaire, dont 29 en Afrique.

COMMERCE

Colloque en France sur le partenariat économique algéro-français en janvier

Les entreprises algériennes sont invitées à participer au colloque sur le partenariat économique algéro-français intitulé «Algérie/Rhône-Alpes/Languedoc Roussillon» qui se tiendra en janvier en France, indique la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) sur son site web.

Cette rencontre prévue les 22 et 23 janvier dans les villes françaises de Lyon et Montpellier permettra aux participants de découvrir les opportunités d'investissements

ALGÉRIE-FRANCE

Le caractère «très positif» des relations algéro-françaises souligné à Constantine par l'ambassadeur de France

Les relations algéro-françaises, «très positives», renforcées par les liens historiques, humains et géographiques liant les deux peuples, sont renforcées par l'importance du partenariat gagnant-gagnant adopté par les deux pays, a estimé mardi soir à Constantine, l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié.

S'exprimant au cours d'une conférence de presse organisée à l'Institut culturel français (ICF), le diplomate français, faisant partie de sa volonté d'œuvrer à renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays, a considéré que les relations entre les deux pays «montent en puissance». Le chef de la mission diplomatique française en Algérie a ajouté que les expériences de jumelage entre des villes algériennes et françaises «fonctionnent bien» et sont «porteuses de beaucoup d'actions concrètes». Il a souligné, à ce propos, que les thèmes de collaboration arrêtés concrétisent la volonté de promouvoir davantage les échanges entre les deux pays.

Se félicitant de la présence économique française en Algérie, avec «pas moins de 500 entreprises offrant 40 000 postes d'emploi», M. Emié a évoqué la concrétisation prochaine d'un projet de développement de la filière bovine à Constantine et une coopération dans la gestion des abattoirs. Il a également rappelé la présence d'entreprises françaises dans les projets de réalisation d'une ligne



M. EMIÉ : LES RELATIONS ENTRE LES 2 PAYS «MONTENT EN PUISSANCE»

de téléphonique et du nouveau centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine.

Abordant l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», le diplomate français a précisé qu'au cours de ses discussions avec le wali de Constantine, il a fait part de la «volonté» et la «disponibilité» de la France à participer, dans divers volets de coopération, à ce grand événement. A une question relative aux biens immobiliers des familles françaises restées en Algérie après l'indépendance, l'ambassadeur a indiqué qu'un dialogue entre Alger et Paris a été ouvert pour trouver des «solutions administratives» à «quelques dizaines de familles françaises» qui ont des difficultés, selon lui, à faire valoir leur droit de propriété, à vendre leurs biens ou à rapatrier leurs fonds». Il a ajouté à

ce sujet que la question des biens immobiliers, objet d'un dialogue ouvert entre les parties algérienne et française, est beaucoup moins «large» que ce qui a été écrit dans la presse en Algérie et en France, et «n'aborde pas les biens immobiliers déclarés vacants en Algérie et nationalisés dans les années 1960». Au cours de sa visite à Constantine, le chef de la diplomatie française s'est entretenu avec le wali de Constantine, Hocine Ouadah, le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et les recteurs de quatre universités de la ville.

Un déjeuner d'affaires a réuni M. Emié avec les opérateurs économiques de la wilaya. Le diplomate français s'est également rendu, pour une visite à caractère touristique, au palais du Béy.

M. Bernard Emié fait état d'investissements projetés dans la région d'Annaba

L'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié, a indiqué mercredi à Annaba que des investissements français étaient projetés dans la région d'Annaba dans le cadre de la coopération économique entre les deux pays. Animant une conférence de presse au siège de l'institut culturel français d'Annaba dans le cadre d'une tournée dans l'Est du pays, M. Emié a précisé que les investissements projetés, «visant à consolider le partenariat et à renforcer la confiance entre opérateurs algériens et français», concerneront les secteurs du bâtiment, des transports, de l'environnement et de l'industrie.

Ces investissements projetés donneront notamment lieu, a-t-il précisé, à la réalisation d'une unité de construction en préfabriqué d'une capacité de 1.000 habitations par an et le lancement d'un projet de traitement des eaux usées.

Ces projets traduisent, selon le chef de la mission diplomatique française en Algérie, «la ferme volonté des deux pays de consolider les rapports de coopération et de partenariat» qui donneront lieu, a-t-il affirmé, à une «importante réunion» du comité d'affaires algéro-français, le printemps prochain à Annaba. Cette volonté, a ajouté M. Emié, se concrétisera également à travers un

accompagnement technique devant être assuré par des opérateurs français au bénéfice des PME activant dans la région d'Annaba.

Dans ses réponses aux questions des journalistes, le diplomate français a passé en revue les programmes traités pour renforcer la coopération dans les domaines de l'éducation et de la culture, relevant que l'institut culturel français d'Annaba enregistre à lui seul plus de 2.000 inscrits pour les cours de langue française. Il a ajouté, dans ce contexte, que le projet d'ouvrir un établissement d'enseignement du français à Annaba est «toujours envisagé».

M. Emié a également mis l'accent sur l'importance stratégique des programmes de jumelage entre les villes des deux pays, à l'exemple de ceux liant Saint-Etienne et Dunkerque à Annaba. L'ambassadeur de France en Algérie devait également rencontrer des opérateurs économiques pour examiner les opportunités de partenariat, puis visiter la basilique de Saint-Augustin, avant d'inspecter le siège du consulat français à Annaba qui a délivré, en 2013, 75.000 visas d'entrée dans les pays de l'espace Schengen, soit une hausse de 35 % par rapport aux deux années précédentes.

en Algérie, précise la Caci. Il s'agit lors de cet événement économique premier du genre d'enrichir les relations entre des petites et moyennes entreprises PME (exportatrices ou en devenir) françaises et algériennes à travers des thèmes axés sur le partenariat, ajoute-t-on. Selon les organisateurs, les échanges focaliseront notamment sur l'essor des relations commerciales de l'Algérie avec l'étranger, l'ouverture de l'économie et le relais de croissance que présente le marché algérien pour les entreprises européennes et françaises.

Les participants aborderont également la possibilité pour les PME d'investir à l'étranger où le partenariat et l'innovation apparaissent comme des facteurs de changement face à une conjoncture difficile, est-il encore souligné.

En 2013, les échanges commerciaux entre l'Algérie et la France avaient totalisé 12,9 milliards de dollars. La France était le deuxième fournisseur de l'Algérie et son quatrième client, selon les données des Douanes algériennes.

COMMÉMORATION DU 11 DÉCEMBRE 1960 L'éducation d'Aïn Defla en fête

Salim Ben

Dans le cadre des manifestations du 11 décembre 1960, plusieurs activités culturelles, sportives et historiques ont été lancées à travers les établissements scolaires de la wilaya d'Aïn Defla, l'université Djilali Bounaama de Khemis Miliana, maisons de jeunes, ainsi que l'Office des jeunes.

Le bureau des activités culturelles et sportives de la direction de l'éducation de la wilaya d'Aïn Defla ; avec son nouveau staff ; a tracé un riche programme à l'occasion de la commémoration du 11 décembre, qui coïncide avec le 60ème anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er novembre 1954. Le président de la ligue du sport scolaire Teboune Mahmoud Fawzi, a visité l'exposition du dessin des élèves de l'école primaire de Hachemi Larbi au chef lieu de la wilaya, ces derniers ont chanté plusieurs chants patriotiques réalisés par leur instituteurs. Les responsables de la direction ont honoré avec leur visite, une autre école primaire qui se trouve dans les hauteurs de la commune de Mekhatria à 25 km nord du chef lieu de la wilaya, il s'agit de l'école Madani Abdelkader au lieu dit Ezznadire. Dans cette école, la ligue du sport scolaire a organisé la compétition « Kids Athletics », avec la participation de plus de 300 élèves. Cette énième édition du « Kids' Athletics » a assuré beaucoup de joie aux enfants accompagnés avec leur parent. Des clowns, des expositions du dessin, des jeux et des chants révolutionnaires étaient au menu de ce grand événement. Plusieurs personnes sont venues voir ces mini jeux olympique, ont été séduits par le talent des enfants et l'idée de ces jeux. Le DE d'Aïn Defla, Teboune Mahmoud Fawzi, et Zenadra Belkacem, président de la commission éducative de l'APW ont tenu à remercier le directeur de l'école et son staff et les autorités locales de la commune de Mekhatria de leur efforts fournis pour donner la joie à ces élèves qui méritent plus d'encouragement pour une bonne éducation sportive.

Dans l'après midi, un match de football a été tenu entre l'équipe de la direction de l'éducation d'Aïn Defla et l'équipe de la sûreté de daira de Khemis Miliana au niveau du stade Mohamed Belkebir. Le score s'est terminé en faveur des enseignants par 4 à 2, qui se sont illustrés en première mi-temps.

TISSEMSILT Le P/APC de Bordj Emir Abdelkader assassiné

Abed Meghit

Un groupe terroriste a assassiné le président d'APC de Bordj Emir Abdelkader. Selon des sources dignes de foi, la victime a été criblée par balles, au lieu-dit Sidi El Megueuri relevant de la commune de Bordj Emir Abdelkader, par des individus armés ayant de prendre la fuite vers une direction inconnue.

Touché par plusieurs balles, l'actuel maire de la ville de Bordj Emir Abdelkader est décédé sur place, a-t-on appris. Alertés, les forces de sécurité sont arrivées sur les lieux mais les criminels avaient déjà quitté les lieux.

Le corps sans vie de M. Chelghoum Benyoussef, dont a été évacué et fut déposé à la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) de Theniet El Had.

Les montagnes jouent un rôle très important dans l'alimentation en eau douce de la moitié de la population mondiale, ont déclaré jeudi à Jijel des responsables des secteurs agricole et forestier au cours d'une conférence organisée à l'occasion de la journée mondiale de la montagne.

JIJEL

L'apport des montagnes pour l'alimentation en eau des populations mis en avant

Les conférenciers ont rappelé que les massifs montagneux abritent environ 12 % de la population mondiale et un nombre impressionnant d'espèces animales et végétales, outre le fait que les montagnes tiennent un rôle essentiel dans les équilibres écologiques de la planète.

Cette manifestation, organisée par le Parc national de Taza (PNT), la conservation des Forêts, la direction des Services agricoles avec le concours des entreprises de génie rural et du liège (ENL), a notamment permis de sensibiliser de nombreux écoliers à l'importance de la montagne, sa contribution au renouveau rural et ses précieux apports pour la promotion du tourisme et la lutte contre les phénomènes d'érosion. En 2003, l'ONU a déclaré le 11 décembre Journée internationale de la montagne pour sensibiliser la population et les gouvernements à l'importance des montagnes".

Cette année, la Journée internationale de la montagne est consacrée à l'agriculture montagnarde. C'est l'occasion de sensibiliser l'opinion publique sur la façon dont l'agriculture de montagne,



principalement familiale, a été depuis des siècles, un modèle pour le développement durable.

Les conférences animées ont été consacrées, principalement, à la culture de l'olivier, aux programmes de proximité de développement rural intégré (PPDRI) et à l'apiculture.

Des expositions de photos en relation

avec le thème à l'ordre du jour ainsi que des objets d'artisanat traditionnel ont été organisés au musée Kotama, en marge de cette activité au cours de laquelle il a été fait état des nuisances causées aux montagnes par le tourisme non réglementé, l'exploitation abusive et effrénée des ressources naturelles ainsi que d'autres pressions anthropiques.

SOUK AHRAS Raccordement de 380 foyers au réseau du gaz naturel à Oued Damous



Au total, 380 foyers de la localité de Oued Damous, dans la commune de Oued Keberit (70 km au sud de Souk Ahras) ont été raccordés, jeudi, au réseau de distribution publique de gaz naturel.

Cette opération, accueillie avec beaucoup de joie par les familles bénéficiaires, d'autant qu'elle intervient aux portes de l'hiver, a nécessité la pose de 35 km de conduites de transport pour un montant de 65,8 millions de dinars mobilisé au titre de la seconde tranche du plan quinquennal 2010-2014, a précisé le directeur de l'énergie et des mines, Boumediene Seghiri.

Des travaux sont également en cours pour raccorder 7.400 foyers dans plusieurs communes de la wilaya de Souk Ahras grâce à la mobilisation d'une enveloppe financière de 4,7 milliards de dinars, a souligné le même responsable, affirmant que les communes de Khedhara et Hechachna bénéficieront de cette énergie au cours du premier trimestre 2015.

Le taux de couverture de la wilaya qui était de 32 % en 1999 passera au terme des travaux actuellement en cours, à 85 %, a encore indiqué M. Seghiri.

APS

TLEMCEN Attribution de 347 logements sociaux participatifs à Boudjlida

Pas moins de 347 logements sociaux participatifs (LSP) ont été attribués, jeudi, dans la nouvelle zone urbaine (ZHUN) Boudjlida, à Tlemcen, lors d'une cérémonie organisée dans le cadre de la commémoration du 54^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Lors de cette cérémonie, présidée par le wali Saci Ahmed Abdelhafid en présence des autorités locales, des actes d'affectation et des clés ont été remis aux familles bénéficiaires, qui ont exprimé leur joie et satisfaction quant aux logements attribués qui disposent de toutes les commodités nécessaires.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de 1.000 logements qui seront attribués avant la fin du mois en cours, a indiqué le directeur de l'habitat, Ali Djebal, avant d'annoncer l'attribution, dans les prochains jours, de 144 nouveaux logements à haï Boudjlida, 270 autres dans la daira de Remchi, 40 à Ghazaouet et de 90 logements à Mansourah. Dans la ZHUN de Boudjlida, 298 logements avaient été attribués

ALGER - IL TUE UN JEUNE DE 21ANS POUR LUI VOLER SON PORTABLE

20 ans de réclusion criminelle pour l'assassin

Salim âgé de 31 ans, un récidiviste, a assassiné Ahmed âgé de 21 ans. L'affaire est traduite devant la justice, une année plus tard, verdict : 20 ans de réclusion criminelle.



Salim arrêté.

Le jour du procès, en ce mois de décembre 2014, présenté à la barre, l'accusé Salim reconnaît tous les faits retenus contre lui et déclare qu'il avait frappé seulement au hasard.

Le président ne manquera pas de rappeler le passé de l'accusé, Salim avait un casier judiciaire bien chargé.

Le représentant du ministère public, insiste sur le fait que le mis en cause avait arraché la vie à un jeune de 21 ans, l'accusé est un danger public. Au cours de son réquisitoire il insiste sur le fait qu'il s'agissait d'un dangereux criminel qui doit être jugé pour homicide volontaire, vol qualifié, il requiert à l'encontre de l'accusé la

prison à perpétuité. Dans sa plaidoirie, l'avocat de la défense souligne que le mis en cause n'avait pas nié sa responsabilité, mais qu'il n'avait à aucun moment prémedité son acte.

« S'il l'avait eu l'intention de tuer, il aurait plutôt visé le cœur, malheureusement, le coup fut porté au hasard au ventre »

Il demande que son client bénéficie de circonstances atténuantes.

Après les délibérations, et en vertu des articles 254, 255 et 260 du code pénal, Salim est condamné à 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire.

A.F.

A.Ferrag

Ahmed fut surpris par la lame froide du couteau que Salim lui posa sur le coup. Salim a agressé Ahmed dans le but de lui voler son portable. D'un coup de couteau dans le ventre, il le blesse grièvement, il le déteste de son portable.

La victime a été transférée à la clinique, on constata la gravité de son cas et on décida son transfert vers l'hôpital. Malheureusement, il mourut au cours de son transfert. Une enquête est immédiatement ouverte, une enquête dure plusieurs mois, qui finit par mener les enquêteurs à Salim.

SANTÉ - SIDA

Tous les moyens sont mobilisés pour une bonne prise en charge des cas déclarés

Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour une bonne prise en charge des cas déclarés de sida, à l'échelle nationale, a indiqué, jeudi à Alger, le directeur général de l'Institut Pasteur, Kamel Kezzal.

Intervenant lors de la première journée d'étude sur le sida, organisée par l'Institut Pasteur, le Pr Kezzal a indiqué que toute la chaîne de soins, comprenant le dépistage, le diagnostic et le traitement, est "opérationnelle", en vue d'assurer un "bon suivi" des malades.

A cet effet, les malades recensés sont pris en charge et traités dans des centres de référence, à l'instar de celui d'El Kettar, a-t-il ajouté, précisant que les médicaments sont "disponibles" et qu'aucune pénurie en antirétroviraux "n'a été enregistrée cette année".

Dans ce contexte, le DG de l'Institut Pasteur a souligné que son établissement travaille "en étroite collaboration" avec le ministère de la Santé, soulignant que toutes les données sur les cas avérés de sida et d'autres maladies infec-

tieuses "sont systématiquement transmises à la tutelle".

Pour ce faire, il a cité le rôle "important" du laboratoire de haute sécurité (P3) de Sidi Fredj, en vue de "faire face aux virus hautement pathogènes comme le sida, l'Ebola, les coronaviruses et autres".

S'exprimant sur l'avancement de la recherche, le même responsable a noté que l'Institut Pasteur "travaille en réseau avec les 31 instituts Pasteur dans le monde pour développer de nouveaux traitements et thérapeutiques destinés à combattre la maladie infectieuse".

Par ailleurs, l'Institut Pasteur veille, selon son premier responsable, à la sécurisation et à la disponibilité des vaccins et des sérums destinés aux traitements des maladies infectieuses. A ce propos, un programme national a été lancé par le ministère de la Santé, afin de créer un pôle d'industrie, au niveau du même Institut, dans le domaine de la production vaccinale.

A.P.

SÉTIF :

Saisie de 1,266 t de viande avariée

Azzedine Tiouri

Afin d'assurer la protection de l'environnement, de l'urbanisme, la santé des citoyens et la splendeur des villes sans perdre de vue la nécessité de réprimer toutes les violations juridiques possibles, les services de police de la Sécurité de la wilaya de Sétif, chargés de ce volet sont sur le qui-vive quotidiennement en multipliant les contrôles, la prévention et la sensibilisation dans le cadre de leurs missions.

Les éléments de la police de l'hygiène, l'environnement et l'urbanisme ont pour tache de protéger aussi le consommateur des commerçants véreux qui n'hésitent pas à commercialiser des produits avariés ou hors délai de péremption qui pourraient mettre en danger la santé du citoyen. C'est dans ce cadre, qu'ils ont relevé durant le mois écoulé de novembre, 172 infractions ont été relevées, 67 procès verbaux touchant l'environnement et l'urbanisme, 50 pour travaux illégaux sans document officiel, 10 pour di-

vers motifs tels qu'obstruction des conduites d'assainissement, pour abandon de sacs poubelles sur la voie publique, 4 pour abattage sauvage et clandestin de bestiaux en dehors de l'abattoir officiel. Pour le volet de l'hygiène, ils ont dressé 105 procès-verbaux pour manquement à la propreté, 46 pour vente illégale sur la voie publique, 12 pour vente de viande sans les normes requises. Plus de 1,266 tonnes de viande rouge, blanche et de poissons ont été saisies lors de 47 opérations de contrôle d'hygiène.

A.T.

KHEMIS MILIANA
Trois personnes arrêtées et 2161 bouteilles de boissons alcoolisées saisies

Salim Ben



Dans le cadre de la lutte contre les fléaux sociaux, les services de la sécurité de la daïra de Khemis Miliana ont mis hors d'état de nuire une bande composée de trois personnes pour commercialisation illégale de boissons alcoolisées au niveau du quartier Souffey.

L'arrestation a eu lieu suite à des informations recueillies qui signalaient la présence de ce commerce dans la maison de l'accusé âgé de 30 ans. Aussitôt avoir eu l'accord de la perquisition, les éléments de la police ont réussi à arrêter cette personne et saisir ainsi 2161 bouteilles de boissons alcoolisées de différents types ainsi qu'une somme d'argent estimée à 1647,00 DA. Deux autres complices ont été arrêtés par la police, il s'agit d'une personne âgée de 41 et l'autre 33 ans, ainsi que la saisie d'un mini camion DFSK sans papiers.

Présenté hier matin auprès du procureur de la république, qui a ordonné leur mandat de dépôt.

CINQ PERSONNES ARRÊTÉES POUR COMMERCIALISATION DE KIF
«Un kilo et demi de kif et 22 comprimés de psychotropes saisis»

Après avoir arrêté deux groupes de malfaiteurs qui commercialisaient la drogue dans la ville de Khemis Miliana, la semaine passée la BRI de Khemis Miliana vient de mettre la main sur un autre réseau avec une saisie d'un kilo et demi du kif traité et 22 psychotropes et des armes blanches. Effectivement, dans une période très courte, la brigade de lutte contre la drogue de la sûreté de daïra de Khemis Miliana dans la wilaya d'Aïn Defla, vient de procéder à l'arrestation d'un dealer originaire de Miliana. Suite à des renseignements parvenus à ses services, une investigation minutieuse a été déclenchée par les mêmes services. Le gangster a été arrêté en flagrant délit son complice avec une possession d'un kilo et demi du kif traité, placé en forme de plaquettes de 100 grammes. L'arrestation a eu lieu au niveau de la ville d'Aïrib où les dealers allaient vendre leur marchandise à bord d'un DFSK. Après l'investigation, un autre complice a été arrêté, il s'agit du vrai dealer, originaire de la ville de Khemis Miliana, arrêté au niveau de la sortie Ouest de la ville à bord d'une voiture Twingo, en possession des armes blanches : deux grands couteaux, des cutters et des filtres électriques. Deux autres complices ont été ainsi arrêtés au niveau d'une boulangerie privée. Les policiers ont trouvé 22 psychotropes dans l'un des coins du local et des armes blanches. Les cinq personnes arrêtées sont âgées entre 25 et 36 ans, tous des repris de justice, alors que la sixième personne est toujours en fuite jusqu'à présent. Présenté par devant le procureur de la République près le tribunal de Khemis Miliana, les mis en cause a été mis en détention provisoire, pour le chef d'inculpation association de drogue et possession d'armes blanches prohibées.

S.B.

CRASH DU VOL MH17 Deux autres victimes identifiées



Deux autres victimes du crash du vol MH17 de Malaysia Airlines dans l'est de l'Ukraine ont été identifiées, portant à 294 le nombre de victimes identifiées, a annoncé jeudi le ministère hollandais de la Sécurité et de la

Justice. Le vol s'est écrasé le 17 juillet en Ukraine, tuant les 298 passagers à bord, dont 196 citoyens néerlandais. Quatre victimes, tous néerlandais, demeurent non identifiées. Toutes les identifications des victimes

ont été faites à Hilversum, une ville de la province de North Holland, par l'Équipe d'enquête judiciaire nationale (LTFP) suite à l'étude de dents, d'empreintes digitales et de traces d'ADN.

CRASH D'UN AVION DE L'ARMÉE DE L'AIR SRI-LANKAISE:

4 morts

Un avion de l'armée de l'air sri-lankaise s'est écrasé vendredi matin dans la zone d'Athurugiriya, en périphérie de Colombo, causant au moins quatre décès, a déclaré le porte-parole de la police SSP Ajith Rohan.

L'avion Antonov 32 de l'armée de l'air sri-lankaise a perdu le contact avec l'écran radar, peu après son décollage de l'aéroport de Katunayake. Cet avion avec

cinq personnes à son bord était en route vers l'aéroport sri-lankais de Ratmalana lorsqu'il s'est écrasé dans un champ de caoutchouc à Athurugiriya, après avoir heurté le toit d'une maison.

Selon les habitants locaux, un épais brouillard régnait sur la zone où s'est produit l'incident. L'armée de l'air sri-lankaise a expliqué que le pilote avait rapporté avoir du mal à localiser la piste d'atterrissage.

230 vols annulés en Californie à cause d'une forte tempête



Quelque 230 vols ont été annulés, jeudi, dans l'aéroport international de San Francisco, au nord de la Californie, avec des retards de deux à quatre heures pour certains vols en raison d'une forte tempête qui frappe la région, ont indiqué les responsables de l'aéroport.

La tempête a provoqué des crues soutaines et laissé quelque 80.000 personnes, habitations et commerces sans

courant, selon les autorités.

Le service météorologique national (National Weather Service) a émis une alerte aux crues éclair pour plusieurs zones.

La tempête, l'une des plus puissantes à frapper l'Etat depuis des années, est accompagnée de violents vents ayant déraciné des arbres et de fortes pluies.

A cause de cette tempête, la Californie a fermé des écoles et

certaines routes en prévision de la plus grosse tempête qui doit durer jusqu'à vendredi dans plusieurs comtés.

Selon les services de la météo américaine, la Californie n'avait plus connu pareille tempête depuis octobre 2009. D'importantes précipitations sont aussi attendues en Oregon et dans l'Etat de Washington, qui sont situés au nord-ouest des Etats-Unis.

APS

BRACONNAGE: La vente en ligne a accentué le trafic d'animaux sauvages

La vente en ligne a permis à des activités criminelles traditionnelles d'atteindre une ampleur inégalée dans le trafic d'animaux sauvages qui rapporte près de 15 milliards d'euros par an à des réseaux criminels, déplore le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW) dans un rapport. Au terme d'une enquête menée début 2014 sur 280 sites de vente en ligne dans 16 pays, l'ONG a trouvé «un total de 33.006 spécimens, parties du corps et produits dérivés d'espèces menacées» proposés à la vente dans quelque 9.500 annonces, pour une valeur estimée à quelque 7,8 millions d'euros. Selon ce rapport, 54% des annonces concernaient des animaux vivants et 46% des parties d'animaux ou des produits dérivés. «L'ivoire, les reptiles et les oiseaux étaient les articles les plus souvent vendus et l'ivoire authentique ou présumé représentait presque un tiers des annonces et les reptiles un quart des articles mis en vente». Lutter contre le trafic d'animaux sauvages, qui rapporte près de 15 milliards d'euros par an à des réseaux criminels, est plus compliqué avec le «grand supermarché» d'internet qui s'ajoute aux circuits traditionnels, soulignent des experts dans le rapport, qui dressent un sombre tableau du «commerce d'espèces sauvages sur Internet». Réunis en séminaire jeudi à Paris, ils ont alerté sur le niveau sans précédent atteint par le braconnage des espèces menacées. «Internet, c'est un grand supermarché ouvert sept jours sur sept», a relevé la directrice du Fonds international pour la protection des animaux (IFAW) pour la France et l'Afrique francophone, Céline Sissler-Bienvenu. La vente en ligne des espèces sauvages «est un marché émergent, pas encore bien maîtrisé», a-t-elle ajouté. On trouve notamment sur la Toile «des oiseaux et des reptiles pour alimenter la demande en nouveaux animaux de compagnie». Cette cybercriminalité se conjugue aux circuits traditionnels des bandes organisées qui déclinent notamment éléphants et rhinocéros dont les cornes sont particulièrement prisées en Asie où leur prête des vertus miraculeuses. Le trafic de cornes de rhinocéros a été multiplié par 30 entre 2000 et 2013, a affirmé Mme Sissler-Bienvenu. «En 2013, plus de 2.000 cornes de rhinocéros sont entrées dans le trafic en provenance de l'Afrique. Ce représente 30 fois plus qu'en 2000». «C'est un trafic qui est extrêmement bien organisé et qui est pour l'instant hors de contrôle. Comme l'ivoire, comme les produits dérivés du tigre, ce sont des réseaux très bien organisés qui ont une grande adaptation à tous les changements, qui trouvent des itinéraires de contrebande», a-t-elle ajouté. Le massacre des rhinocéros, dont la corne se vend plus cher que l'or ou le platine selon l'IFAW, est impitoyable: le Mozambique, par exemple, «a perdu ses 13 derniers rhinocéros en 2013». Et «un éléphant est braconné pour son ivoire toutes les 15 minutes» dans le monde.

Google décide de fermer son service «Actualités» en Espagne



Le géant américain de l'internet Google a décidé la fermeture de son site «Actualités» en Espagne à partir du 16 décembre, suite à l'application dans ce pays de la nouvelle loi sur la propriété intellectuelle, ont rapporté jeudi des médias locaux.

Dans un communiqué relayé par la presse locale, le directeur de «Google News», Richard Gingras, a souligné que cette décision intervient suite à l'application par l'Espagne d'une taxe sur les agrégateurs de contenus au profit des éditeurs.

«Cette nouvelle législation oblige chaque publication espagnole à faire payer des services comme Google News, quand ils montrent ne serait-ce qu'un très petit extrait», a relevé ce responsable. «Comme Google News lui-même ne gagne pas d'argent, car nous ne montrons pas de publicité sur le site, cette nouvelle approche n'est simplement pas soutenable», a précisé Gingras, ajoutant que «le groupe a ainsi décidé de fermer son service avant l'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions en janvier».

EQUIPEMENTS D'AUTOMOBILES: Le japonais Nidec va acquérir l'allemand GPM

Le spécialiste japonais des micro-moteurs Nidec a annoncé vendredi un accord pour le rachat du fabricant de pompes d'automobiles allemand Gerte-und Pumpenbau (GPM), pour un montant non précisé, dernière d'une série d'acquisitions pour l'ambien-

teux groupe nippon. Fondée en 1939, l'entreprise GPM est présentée comme un des premiers fournisseurs sur le marché européen pour les pompes à huile, comme à eau, et modules de pompes. Elle compte plus de 1.000 salariés pour un chiffre d'affaires de 265,9

millions d'euros en 2013. À travers cette opération (évaluée par le quotidien Nikkei à 40 milliards de yens - 270 millions d'euros), Nidec dit vouloir «accélérer le changement de son modèle économique vers des activités à haute valeur ajoutée».

L'ONU décrète le 21 juin Journée internationale du yoga

Les Nations unies ont décidé que le 21 juin serait désormais la Journée internationale du yoga, à l'initiative du Premier ministre indien Narendra Modi.

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté jeudi une résolution en ce sens, invitant les pays membres à profiter de cette journée pour «faire connaître les bienfaits de la pratique du yoga». M. Modi avait nommé le mois dernier un ministre du yoga afin de relancer cette discipline ancienne, à l'occasion d'un remaniement du gouvernement indien.

Le dirigeant nationaliste hindou est un strict végétarien et fervent adepte du yoga qu'il pratique quotidiennement. Il avait demandé à l'ONU en septembre dernier d'envisager l'instauration d'une journée mondiale du yoga.

La CIA reconnaît avoir utilisé des méthodes d'interrogatoire «répugnantes»

Le directeur de la CIA John Brennan a reconnu jeudi que certains de ses agents avaient utilisé des méthodes d'interrogatoire «répugnantes» après le 11-Septembre tout en reconnaissant un manque d'expérience dans la détention des prisonniers. «Nous n'étions pas préparés. Nous avions peu d'expérience dans la détention de prisonniers et peu d'agents avaient été formés aux interrogatoires», a reconnu John Brennan lors

d'une conférence de presse inédite après la publication d'un rapport accablant sur l'utilisation de la torture après le 11-Septembre. Le président américain, qui a mis fin à ce programme dès son arrivée à la Maison Blanche en 2009, a jugé que les méthodes utilisées contre les détenus, «que toute personne honnête devrait considérer comme de la torture», étaient contraires aux valeurs des Etats-Unis.

EBOLA

Plus de 6 500 décès en Afrique de l'Ouest

La fièvre Ebola a fait 6.533 morts sur un total de 18.118 infections recensées dans les pays les plus touchés d'Afrique de l'Ouest, a indiqué jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un nouveau bilan.

Il y a eu 1.857 cas mortels en Sierra Leone, 3.222 décès au Liberia et 1.454 en Guinée, selon les derniers chiffres de l'organisation onusienne.

Au Mali, l'épidémie a fait au total 6 morts sur huit cas enregistrés, parmi eux sept ont été confirmés.

Le taux de léthalité dans les trois pays les plus affectés reste élevé à 76 %, alors que chez les patients hospitalisés, le taux n'est que de 61 %. Le bilan au Nigeria et au Sénégal reste inchangé depuis deux mois, avec 20 cas dont 8 mortels au

Nigéria et un cas au Sénégal, un étudiant guinéen dont la guérison a été annoncée le 10 septembre.



LE SG DU FICR À PARTIR DE LONDRES

Appel à la vigilance à l'approche des fêtes de fin d'année (Croix-Rouge et Croissant-Rouge)

La Fédération des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Ficr) a appelé jeudi à la vigilance face à l'épidémie Ebola en raison des déplacements pour les fêtes de fin d'année en Afrique de l'Ouest. «Il pourra y avoir un risque de (nouvelles) vagues de contaminations si toutes les mesures (sanitaires) ne sont pas respectées» dans une période où les gens se déplacent beaucoup pour les fêtes de Noël,

a expliqué le secrétaire général Ficr, Elhadj As Sy, en déplacement à Londres.

Il ne s'agit «pas d'une affirmation que plus de cas vont surgir» mais d'un «appel à plus de vigilance, à la préservation des progrès faits jusqu'ici et à ne pas ouvrir la porte à de nouvelles contaminations», a-t-il souligné.

«Nous ne pouvons que compter sur les comportements, les attitudes, la mobilisation communautaire,

les traitements, les sépultures sûres et dignes et le renforcement des systèmes de santé», a-t-il ajouté. Le secrétaire général de la Ficr, à ce poste depuis début août, a estimé que la stabilisation de la progression de la maladie et les signes de déclin observés dans certains endroits étaient une bonne nouvelle mais ne devaient pas conduire à baisser la garde.

La FICR compte actuellement environ 11.000 vo-

lontaires impliqués dans la lutte contre Ebola dans les trois pays les plus touchés - Liberia, Guinée et Sierra Leone.

L'épidémie a fait 6.388 morts sur un total de 17.942 cas comptabilisés dans huit pays, essentiellement au Liberia (3.177 morts), en Sierra Leone (1.768 morts) et en Guinée (1.428 décès), selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) publié mercredi.

Le dernier malien atteint d'Ebola quitte l'hôpital

Le dernier malade atteint d'Ebola en traitement dans un centre spécialisé à Bamako, capitale du Mali, est guéri, a annoncé le ministère malien de la Santé.

Dans un communiqué, le ministère a précisé que la dernière personne atteinte de la fièvre Ebola «a été libérée» jeudi, ce qui porte à deux le nombre de cas confirmés traités et

guéris au Mali, tandis que 26 personnes ayant été en contact avec ce cas désormais rétabli restent suivies.

Depuis octobre dernier, le Mali a connu au total cinq décès liés au virus Ebola, dont quatre étaient dus aux contacts avec un patient venu de Guinée. Malgré la stabilisation de la situation, le gouvernement appelle la population à rester vigilante et à si-

gner tout signe pouvant évoquer cette maladie aux services compétents, afin de réunir toutes les conditions favorables à une guérison.

Le gouvernement malien remercie l'ensemble de la communauté internationale pour son appui conséquent dans la lutte contre la maladie, et ses témoignages de solidarité, à l'endroit du Mali, conclut le texte.

Les combattants d'Ebola, personnalités de l'année pour le Time

Le magazine américain Time rend hommage cette année aux soignants qui luttent sur le terrain contre le virus Ebola en les désignant personnalités de l'année.

Une distinction particulière pour un combat particulier. Les «Ebola fighters» (combattants d'Ebola) sont élus «personnalité de l'année» 2014. Ils succèdent au pape François (2013) et à Barack Obama (2012). Cette distinction sonne comme un hommage aux médecins, travailleurs humanitaires ou infirmiers. Cette masse d'anonymes qui travaille dans l'ombre au quotidien pour soigner les patients atteints de la fièvre hémorragique Ebola et éviter la propagation du virus.

«Ils ont pris des risques et persisté, ont fait des sacrifices et ont sauvé» des vies, a justifié la rédactrice en chef

Nancy Gibbs. Le personnel soignant en contact avec les cas d'Ebola, est particulièrement exposé au risque de transmission du virus. L'Organisation mondiale de la Santé avait réalisé un premier bilan en août dernier. Elle avait dénombré 240 cas d'Ebola dont 120 victimes mortelles parmi le personnel soignant en mission dans les pays touchés par Ebola (Guinée, Sierra Leone et Liberia). Un chiffre certainement plus élevé aujourd'hui, vu la progression de l'épidémie. Pour expliquer cette vulnérabilité du personnel médical, l'OMS pointait du doigt plusieurs facteurs de risque : le manque d'infrastructures médicales, la pénurie d'équipements de protection individuelle (masques et gants), et une surcharge de travail des médecins.

APS

Le Gavi s'engage à acheter le futur vaccin et à faciliter sa diffusion

L'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (Gavi) dans les pays à faible revenu, s'est engagée jeudi à financer une distribution massive d'un vaccin contre le virus Ebola dès qu'il existera.

L'organisation Gavi a annoncé dans un communiqué qu'elle s'engageait à dépenser 300 millions de dollars (241 millions d'euros) pour l'achat de ce vaccin et 90 millions de dollars pour aider les pays d'Afrique de l'ouest affectés par cette épidémie de fièvre hémorragique à le diffuser et à restaurer leur système de santé défaillant.

L'Organisation mondiale de la Santé supervise actuellement des essais cliniques pour deux vaccins, le VSV-ZEBOV fabriqué par une agence publique canadienne sous licence d'une firme américaine NewLink Genetics et le ChAd3 de la société anglaise GlaxoSmithKline.

Ebola a tué depuis mars près de 6.400 personnes, essentiellement dans trois pays, la Guinée, la Sierra Leone, et le Libéria.

CANADA

La grippe aviaire s'étend dans la province canadienne de Colombie-Britannique

Deux nouvelles fermes avicoles ont été placées en quarantaine dans la province canadienne de Colombie-Britannique en raison de la présence de la grippe aviaire H5N2, portant à huit le nombre d'exploitations touchées par ce virus, ont indiqué jeudi les autorités sanitaires.

Une neuvième ferme est par ailleurs sous enquête pour les mêmes raisons, a noté l'Agence canadienne des inspections des aliments (Aica) qui avait annoncé les deux premières mises en quarantaine le 2 décembre.

«Les deux exploitations se trouvent près de l'une des exploitations qui avaient été désignées à l'origine dans le cadre de cette écllosion» qui se situe dans la vallée de Frazer, au sud de la province, a remarqué l'Aica dans un communiqué. Les autorités sanitaires ont déjà procédé à l'euthanasie des volailles de quatre des huit fermes touchées, et «l'abattage intégral aura lieu au cours des prochains jours» dans les quatre autres fermes, ont-elles précisé.

Dans une vaste zone allant de la frontière américaine à 700 km au nord de la Colombie-Britannique, et de l'océan Pacifique jusqu'à la province de l'Alberta à l'Est, il est interdit de déplacer volailles, viandes, œufs et équipements ou aliments qui ont pu être en contact avec les animaux infectés.

Le virus H5N2 est un sous-type dont on sait qu'il affecte les oiseaux sauvages et domestiques et qui en raison de son caractère hautement pathogène a un taux de mortalité élevé dans les élevages.

EGYPTE

huitième décès dû à la grippe aviaire

L'Egypte a fait état jeudi d'un nouveau décès dû à la grippe aviaire, portant à huit le nombre de victimes du virus H5N1 depuis le début de l'année dans ce pays.

«Une femme de 33 ans originaire de la province de Sohag (sud) est décédée du virus H5N1», a indiqué jeudi le porte-parole du ministère de la Santé, Hossam Abdel Ghafar.

«Une autre personne est toujours sous traitement», a-t-il ajouté, précisant que sept patients avaient été guéris depuis le début de l'année. La souche H5N1 de la grippe aviaire a fait plus de 400 morts, surtout en Asie du sud-est, depuis son apparition en 2003.

Une nouvelle souche, H7N9, a tué plus de 170 personnes depuis son apparition en 2013.

Le smartphone diminue l'attention, même quand il n'est pas utilisé

Il suffit qu'il soit à portée de main ou dans votre champ de vision pour que le smartphone nuise à la concentration. Pas besoin de sonner. Sa seule présence parasite notre attention.

Le smartphone limite notre temps de réaction, même quand il n'est pas en cours d'utilisation. Une nouvelle étude américaine met le doigt sur un symptôme méconnu de l'addiction au smartphone.

Les chercheurs de l'université du Maine-Sud, à Portland aux Etats-Unis, ont constaté que la simple vue du smartphone distrait l'utilisateur dans la réalisation d'une tâche complexe, même quand il est éteint.

Le ranger dans sa poche ou dans son sac se révèle être une bonne astuce pour éviter d'être distrait. Deux exercices chiffrés ont été proposés aux volontaires, dont certains avaient rangé leur smartphone. Résultat, ce sont ces derniers qui s'en sont mieux sortis puisqu'ils ont obtenu une moyenne 20% supérieure à celle des participants qui avaient leur portable à côté d'eux.

Pour Bill Thornton, chercheur et auteur de l'étude, ce résultat prouve bien que les smartphones peuvent avoir des conséquences évidentes sur le temps de réaction de l'utilisateur. Moins alerte, l'accro au smartphone ne peut s'empêcher de garder les yeux rivés sur son téléphone et à plus de mal à maintenir son attention sur une activité, particulièrement pour les tâches qui demandent de la réflexion. Dès lors, la productivité au travail ou les résultats scolaires peuvent s'en faire ressentir. Moralité, apprendre à se passer de son smartphone de temps en temps serait une bonne habitude à prendre si on ne veut pas y laisser un peu de son intelligence. Débrancher, plus facile à dire qu'à faire. Le détenteur d'un smartphone "checkerait" son doudou numérique en moyenne 150 fois par jour...



LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE POURRAIT PROTÉGER AUSSI DE LA GRIPPE AVIAIRE



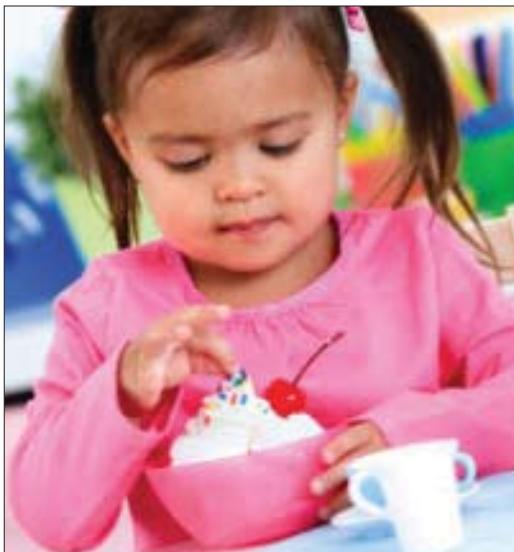
Le vaccin contre la grippe saisonnière pourrait immuniser les individus contre d'autres souches de la grippe, comme la grippe aviaire, selon une étude de l'American Society for Microbiology.
Se faire vacciner contre la grippe saisonnière stimulerait la réponse immunitaire à d'autres souches du virus. Des chercheurs du St. Jude Children's Research Hospital à Memphis, aux Etats-Unis, ont constaté que des participants vaccinés contre la souche H3N2 de la grippe à l'hiver 2009-2010 se révélaient également immunisés contre d'autres souches du virus, non comprises dans le vaccin. Les échantillons de sang prélevés sur les volontaires vaccinés contre la grippe saisonnière ont été exposés aux souches de grippe aviaire H4, H5, H6 et H8. Résultat : ils présentaient un taux d'anticorps élevé contre ces souches du virus de la grippe aviaire. Une observation qui sonne comme une bonne nouvelle pour les chercheurs. "Cette découverte est excitante

parce qu'elle suggère que le vaccin contre la grippe saisonnière booste les anticorps et apporte une protection contre une nouvelle souche pandémique qui pourrait émerger au sein de la population aviaire", explique dans un communiqué l'auteur de l'étude, Paul Thomas, chercheur au département d'immunologie de l'université. "Cela peut avoir un grand impact sur les réactions immunitaires des humains face à certaines variantes virales". Des études complémentaires ont été lancées parmi d'autres panels d'individus aux vaccinations et aux antécédents d'infections différents. L'objectif : savoir quelles expositions au virus de la grippe stimulent l'immunité contre le virus de la grippe aviaire. Des travaux qui devraient être utilisés pour la communauté scientifique à l'heure où l'on s'inquiète du possible développement de nouveaux virus issus de la famille de la grippe aviaire dans des élevages de volailles aux Pays-Bas et en Allemagne.

SUCRES : LE FRUCTOSE DONNE FAIM ET LE GLUCOSE RÉDUIT L'APPÉTIT

Pour réguler son appétit et limiter sa prise de poids, il vaut mieux choisir comme sucre le glucose, plutôt que le fructose, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Le cerveau réagit différemment à deux types de sucre, le fructose et le glucose, selon les résultats d'une étude présentée à la réunion annuelle de l'American College of Neuropsychopharmacology. En effet, le fructose stimule l'appétit alors que le glucose favorise la satiété. Après avoir remarqué que le fructose ouvrait l'appétit des rongeurs et que le glucose permettait de réguler leur faim, les chercheurs de l'Université de Californie (Etats-Unis) ont étendu leurs recherches sur des volontaires humains. Les scientifiques ont analysé par Imagerie par résonance magnétique (IRM) le cerveau de 24 participants après leur avoir fait avaler une boisson riche en glucose ou riche en fructose. Les résultats ont confirmé les tests



réalisés sur des rats. La boisson riche en fructose a ouvert l'appétit des volontaires tandis que celle en glucose leur a permis de réguler leur faim. « Pour limiter sa prise de poids et réguler son appétit, il est donc préférable de consommer du glucose plutôt que du fructose », affirme Kathleen Page, professeure à l'Ecole de Médecine de l'Université de Californie (Etats-Unis).

Préférez les glucides au fructose

Les glucides sont le carburant de notre organisme qui les transforme en glucose pour nourrir les cellules et organes du corps. On les trouve dans les céréales, les légumes secs (pois chiches, haricots secs, lentilles...), les féculents (riz, pâtes, pommes de terre, pain...), les produits laitiers (sauf le fromage), les fruits, le sucre blanc et les bonbons. Le fructose est un sucre simple présent également dans le sucre blanc, le sirop

d'agave, les fruits ou le miel. Mais il est ajouté à de nombreuses préparations alimentaires sous forme de sirop de maïs à haute teneur en fructose (sirop de glucose-fructose). Or, une grande partie des sucres consommés aujourd'hui sont "cachés" dans des aliments transformés qui ne sont pas toujours considérés comme des sucreries. Par exemple, 1 cuillère à soupe de ketchup contient environ 1 morceau de sucre.

« Tout comme la plupart du sucre alimentaire ne vient pas de la sucrière, le sucre alimentaire ne vient pas du sucrier. Pour réduire sa consommation de sucre, il faut limiter les aliments transformés contenant trop de sucre de sirop de glucose-fructose », rappelle Kathleen Page. Cette étude contredit ce que l'on pensait jusqu'à maintenant.

A savoir que le fructose était considéré comme un glucide d'absorption lente qui n'élevait pas la glycémie.

INSOLITE : Il perd la vue après une série de pompes la tête en bas



Un Britannique de 32 ans, sportif invétéré, a eu l'effrayante surprise de constater qu'il ne voyait plus de l'œil droit. Une pathologie rare mais explicable.

Evitez de faire des pompes en position du poirier pour en mettre plein la vue. Vous risquez d'y laisser la vôtre ! C'est en tout cas la mésaventure arrivée à un Britannique de 32 ans. Le cas est décrit par la revue scientifique *British Medical Journal Case Reports*. Six heures après avoir quitté le gymnase, le sportif s'est aperçu qu'il avait perdu la moitié de la vue, révèle l'allocto. A l'hôpital, les examens ont laissé entrevoir une forte baisse de l'acuité visuelle du côté droit. D'où l'œil gauche, rien n'avait bougé.

Comment expliquer ce trouble visuel inopiné ? Les médecins ont trouvé une explication rationnelle à ce symptôme à première vue inhabituelle. Les pompes tête en bas effectuées par le entraîneur téméraire en seraient à l'origine.

L'effort physique intense aurait en fait déclenché une rétinopathie de Valsalva. Cette pathologie désigne une rupture de vaisseaux rétiens au cours d'un effort physique effectué "à glotte fermée", c'est-à-dire en retenant sa respiration. Ce mouvement entraîne une surpression qui peut parvenir jusqu'aux yeux et engendrer une rupture des vaisseaux oculaires.

La rétinopathie de Valsalva survient le plus souvent chez des sportifs, souligne l'allocto, mais reste rare. Une centaine de cas ont été rapportés par les scientifiques, depuis sa découverte en 1972.

Pour notre sportif britannique, cette rétinopathie lui aura causé plus de peur que de mal. Sa vision est revenue progressivement et sans effort (y compris celui de faire des pompes).

La violence tue 1,6 million de personnes par an dans le monde

La violence fait 1,6 millions de morts chaque année dans le monde, selon le rapport 2014 de l'Organisation Mondiale de la Santé. Pour lutter contre ce fléau, l'Organisation appelle les professionnels de santé à se mobiliser, en particulier dans les cas d'infanticides.

Le rapport 2014 sur la prévention de la violence dans le monde publié par l'OMS met l'accent sur la violence interpersonnelle. Elle comprend la maltraitance de l'enfant, la violence des jeunes, la violence du partenaire intime, la violence sexuelle et la maltraitance des personnes âgées. Et insiste sur le rôle primordial des professionnels de santé et de l'éducation pour la limiter et réduire le nombre de décès. « 475 000 personnes sont mortes assassinées en 2012, 57 000 infanticides ont été comptabilisés et 20 % des femmes et 5 à 10 % des hommes ont été victimes d'agressions sexuelles au cours de leur enfance », relève l'OMS.

Mais ces données sont sous-estimées car « la plupart des actes de violence à l'encontre des femmes, des enfants et des personnes âgées ne sont pas signalés aux autorités ou aux prestataires de services », rappelle l'Organisation.

La violence laisse un impact lourd sur la santé

La violence interpersonnelle est un facteur de risque pour les problèmes de santé et les problèmes sociaux tout au long de la vie. Elle

génère des traumatismes physiques graves (fractures, handicap), des troubles comportementaux et addictifs (alcoolisme, toxicomanie, dépression), des maladies chroniques (cancer, diabète, AVC) et des lourds problèmes gynécologiques (avortement, IST, VIH).

L'OMS et ses partenaires appellent les pouvoirs publics à mettre en place des stratégies de prévention axées sur :

- la formation des professionnels de santé et de l'éducation
- l'établissement de relation de confiance entre les enfants et les professionnels de santé et de l'éducation
- la limitation de l'accès aux armes
- la réduction de la disponibilité de l'alcool et sa consommation abusive.

« Des recherches de plus en plus nombreuses montrent qu'une grande partie de la violence interpersonnelle peut être prévenue de façon efficace et que ses lourdes conséquences peuvent être atténuées », conclut le rapport 2014 de la prévention contre la violence de l'OMS.



Punir un enfant parce qu'il a menti ne sert à rien



Agiter la menace de la sanction n'empêche pas votre enfant de mentir. C'est la vérité mise au jour par des chercheurs canadiens. "Si tu ne me dis pas la vérité, tu seras privé d'ordinaire pendant une semaine". Le chantage de la punition paraît efficace pour de nombreux parents qui souhaitent que leur progéniture cesse de mentir. Mais en réalité, cette stratégie serait contre-productive. Des chercheurs canadiens de l'université McGill à Montréal ont mené une expérience simple impliquant 372 enfants âgés de 4 à 8 ans afin de démontrer l'efficacité de la punition. Victoria Talwar, auteure de l'étude, a placé chaque enfant dans une pièce comportant un jouet sur une table pendant une minute en leur demandant de ne pas regarder le jouet. Leur comportement a été filmé par une caméra cachée. Résultat, plus de 67 % des petits ont enfreint la consigne. A la question "as-tu regardé le jouet pendant mon absence", 66 % des jeunes cobayes ont menti en affirmant qu'ils n'avaient pas jeté un œil au jouet. L'étude pointe que les enfants ont été moins tentés de mentir quand ils n'avaient pas peur de recevoir une punition. Ils se sont révélés plus honnêtes quand ils voulaient faire plaisir aux adultes ou qu'ils avaient le sentiment de bien agir en étant sincères.

"En fait la menace de la punition peut avoir l'effet inverse en réduisant les chances que l'enfant dise la vérité", résume le Dr Talwar. Et d'ajouter : "cette information est utile pour tous les parents de jeunes enfants et les professionnels comme les enseignants qui veulent inciter les enfants à être honnête".

Sous Le Haut Patronage du Mr. Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural

Avec le Parrainage de Monsieur le Wali de Sidi Bel abbes



Organise



الصالون الدولي الثاني لتقنيات الانتاج الحيواني
2 ème SALON INTERNATIONAL DE ZOOTECHNIE « ZOOTECHXPO »

2 ème
Salon
International de
ZOOTECHNIE
Les 2 èmes journées
scientifiques
sur la filière avicole
stratégies et perspectives



DU 14 AU 16 DÉCEMBRE 2014

Salle Omnisports Sidi Bel Abbes - Algérie

CAW Sidi Bel Abbes DSA Sidi Bel Abbes Radio Sidi Bel abbes



DK NEWS

JOURNAL D'AFFAIRES

OuestInfo



Ceva



AHP

Qatari Animal Health Product

Partenaires et Sponsors

Les témoignages des moudjahidines, un «plus» inestimable pour écrire l'histoire

Les participants au séminaire sur «les approches académiques dans la collecte de témoignages», organisé jeudi à Biskra, ont considéré que les témoignages des moudjahidines constituent un «plus» inestimable pour l'écriture de l'histoire de la Révolution.

Les témoignages vivants des acteurs de la lutte de libération nationale ne doivent en aucun cas être négligés ou passés sous silence, ont souligné en substance les animateurs de cette rencontre organisée au musée régional de la wilaya-6 historique à l'initiative du ministère des Moudjahidines.

Le chercheur Djamel Bettache, de l'université Constantine 2 a estimé que la valorisation de ces témoignages «passe par la diversification des supports sur lesquels ils sont consignés, sonores ou audiovisuels, afin de permettre une exploitation et une diffusion plus larges des contenus enregistrés».

M. Madani Bejaoui, moudjahid et écrivain spécialisé dans l'histoire de la Révolution, a appelé «l'accessibilité de ces témoignages pour les chercheurs et les auteurs sérieux», et plaidé pour «la préservation et la conservation des témoignages dans des conditions appropriées afin qu'ils ne se dégradent pas et que leur valeur reste intacte».

Le musée régional de la wilaya-6 historique œuvre depuis quelques temps à enregistrer des témoignages de moudjahidine de la région, a indiqué son directeur, Faouzi Masmoudi, affirmant que le ministère de tutelle a mobilisé tous les moyens nécessaires pour l'exécution de cette tâche.

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, qui a présidé dans la matinée l'ouverture des travaux de cette rencontre, avait fait part de la disponibilité de son département à éditer les actes de cette rencontre de deux jours sur des livres et des supports numériques pour les diffuser ensuite, dans les établissements scolaires, les universités, les structures de jeunesse et des affaires religieuses».

En marge du séminaire, une convention de coopération a été signée par la direction des moudjahidines, le bureau de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidines et l'université Mohamed Khider pour collecter les données relatives aux révoltes populaires, au mouvement nationaliste et à la Révolution de Novembre.

Commémoration du 11 Décembre 1960 Garder en mémoire la volonté inflexible du peuple algérien de vivre libre

La commémoration des manifestations du

11 décembre 1960 «permet de ne pas oublier la volonté inflexible du peuple algérien de recouvrer sa souveraineté», a affirmé jeudi à Biskra le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni.

Le ministre qui intervient au musée du Moudjahid, en ouverture du séminaire international sur «Les approches académiques dans la collecte de témoignages», a indiqué que les manifestations du 11 Décembre 1960 avaient «renforcé la position de la délégation algérienne dans ses négociations avec les Français» et «apporté la preuve que le peuple algérien était résolument pour son autodétermination».

Ces manifestations massivement suivies ont «démontré la cohésion des moudjahidines et du peuple» et «exprimé le refus unanime de l'occupation fran-



çaise». La souveraineté de l'Algérie est «le fruit des immenses sacrifices consentis par les chouhadas», a souligné M. Zitouni, signalant que la fidélité envers les martyrs «exige que nous poursuivions sans baisser les bras l'effort de construction et d'édition de notre pays». Au début de cette commémoration officielle pour laquelle la wilaya de Biskra a été choisie, le ministre et les secrétaires généraux des organisations nationales des moudjahidines et des enfants de chouhada, ainsi que les autorités locales, se sont recueillis au cimetière des martyrs de la capitale des Zibans.

M. Zitouni, qui effectue depuis mercredi après-midi une visite de travail dans la wilaya de Biskra, s'est notamment rendu dans la localité de M'chouneche, où il a visité l'ancienne demeure du colonel Si El-Haouès, transformée en musée, et baptisé l'hôpital de cette ville du nom de ce martyr. Il s'est également recueilli, dans la commune de Sidi Okba, devant le tombeau de Sidi Okba ibn Nafi' El Fihri, compagnon du prophète Mohamed (Qss), avant d'inspecter, au chef-lieu de wilaya, le centre de repos des moudjahidines et le siège de la direction des moudjahidines.

LA LIGUE NATIONALE DES ETUDIANTS ALGÉRIENS CÉLÈBRE LE 11 DÉCEMBRE

« L'histoire de nos chouhadas, c'est l'histoire de notre existence »

Salim Ben

« Les manifestations du 11 Décembre constituaient une première pour les masses algériennes qui étaient descendues dans la rue, pour non pas frapper mais montrer au général De Gaulle d'abord, à l'opinion mondiale ensuite, leur volonté de se libérer et leur plein accord pour la naissance d'une République algérienne ». Ce qu'a déclaré le moudjahid Rabah Lamri, lors d'une conférence à l'université Djilali Bounaama à Khenis Miliana.

Effectivement la Lnea a organisé une grande journée au niveau de l'amphi de l'Université de Khenis Miliana, en collaboration avec l'asso-

ciation des activités des jeunes et le club de l'histoire de si M'hamed Bougara, en présence de plusieurs moudjahidines de la wilaya IV historique, Rabah Lamri, Hadj Bouguadoum, Kadouri, Rais Abdelkader, Bougharga Zoubir et Benali Abdelkader, et les responsables de l'APC de Khenis Miliana. Des témoignages des moudjahidines indiquent que ces manifestations étaient une réponse à la politique proposée par le général De Gaulle. Pour Rabah Lamri «Le 11 Décembre 1960, les Algériens organisèrent une manifestation pacifique pour réaffirmer le principe de l'autodétermination du peuple algérien contre la politique du général De Gaulle qui a prononcé la politique de la « paix des braves » pour récupérer la

révolution et isoler les combattants du peuple». « Cette politique vise dans sa profondeur le maintien de l'Algérie comme étant une partie de la France dans le cadre de l'idée de l'Algérie algérienne d'une part et contre la position des colons français qui cultivaient le rêve de l'Algérie française. Néanmoins, ayant atteint un degré élevé de maturité et de patriotisme, ces braves manifestants algériens ont su répondre à la politique du général De Gaulle». « D'ailleurs, c'est grâce au colonel Bougara et beaucoup de braves combattants qu'une culture de l'Indépendance a été installée chez les combattants ». Deux professeurs historiens ont animé cette conférence, en l'occurrence le docteur Alami Malika et le profes-

seur Guedoumi, qui ont insisté sur l'importance de l'écriture de l'histoire et l'enregistrement des témoignages de ces moudjahidines. « Un peuple sans histoire, c'est un peuple sans avenir assurent-ils.

À la cité universitaire des filles d'El Wiam, le directeur de la cité, Mr Zine Mourad a organisé une petite fête, qui a été animée par les élèves du club de l'histoire Si M'hamed Bougara et les élèves du CEM Sidi Lakhdar qui ont présenté des pièces théâtrales et des chants variés sur cet événement, en présence du maire de la ville Mr Fezir Mohamed et le président de l'association des acticités des jeunes. Ainsi qu'une conférence a eu lieu discours par le moudjahid Lamri Rabah.

Le colonialisme voulait réduire au silence les mosquées

Le colonialisme, conscient de l'apport des mosquées dans le mouvement nationaliste, s'est de tout temps employé à les réduire au silence, a-t-on souligné, jeudi à Jijel, lors d'une conférence consacrée au rôle des mosquées durant la période coloniale.

De 108 mosquées recensées à Alger en 1830, il n'en restait plus que 8 en 1960, à la veille de l'indépendance nationale, a déclaré le directeur de wilaya des affaires religieuses, Messaoud Bouledjoudjida, à l'ouverture de cette rencontre organisée au centre culturel islamique Ahmed-Hamani.

Ces chiffres sont «édifiants quant à la pression exercée par les autorités coloniales pour bâillonner ces lieux de culte qui ont contribué, en plus de leur fonction religieuse et sociale, à forger l'esprit nationaliste des Algériens», a ajouté ce responsable.

L'administration coloniale, s'entêtant à acculturer l'Algérien pour le dépersonnaliser, s'est évidemment à transformer de nombreux sanctuaires musulmans en bergeries ou en terrains de jeux, a également affirmé M. Bouledjoudjida, avant de rappeler, citant la mosquée El Aqsa en Palestine occupée, que les lieux du culte mu-

sulman ont constitué, partout dans les pays musulmans, «le point de départ de la résistance».

À cours de cette conférence qui a réuni des imams et de nombreux étudiants, les participants ont rappelé le rôle et la contribution de trois anciennes mosquées de la wilaya de Jijel, en l'occurrence celles de Jijel, de Tamer et d'El Milia qui furent des «creusets» pour le mouvement nationaliste dans la région.

Les conférenciers qui se sont succédé à la tribune ont notamment évoqué les noms d'illustres cheikhs qui ont présidé aux destinées de ces lieux de culte et cha-

leureusement salué les travaux d'extension qui leur permettent d'accueillir davantage de fidèles. Ainsi, pour le cas de la mosquée Mohamed-Tahar Sahli, édifiée en 1875 sur 160 m² et qui n'accueillait que 300 personnes, a vu sa capacité passer à 3 000 fidèles, en 1989 après des travaux de modernisation, a-t-on souligné. Cette rencontre était organisée à l'occasion de la célébration du 54^e anniversaire des manifestations populaires du 11 Décembre 1960 et en prolongement de la commémoration du 60^e anniversaire du déclenchement de la Révolution.

APS

Réflexion autour des critères de délivrance du permis de restauration des sites historiques et archéologiques



Une réflexion est engagée autour de la révision des critères de délivrance de permis aux bureaux d'études et architectes spécialisés en restauration des sites historiques et archéologiques, a annoncé, jeudi à Oran, la ministre de la Culture, Nadia Labidi.

Le nombre d'architectes algériens ayant obtenu du ministère de la Culture un agrément de restauration ne dépasse pas les 50 au niveau national, a indiqué la ministre lors d'une séance de travail, au siège de la wilaya, regroupant des artistes et intellectuels d'Oran.

Mme Labidi a qualifié ce nombre de «dérois», eu égard aux sites archéologiques et historiques qu'abrite l'Algérie et dont la plupart nécessitent une restauration, «ce qui nous pousse à réfléchir sur une révision des critères d'agrément»,

a-t-elle dit tout en exprimant son admiration pour les opérations de restauration des sites historiques de la wilaya d'Oran, surtout celles menées par des architectes algériens.

La ministre a salué aussi l'implication de jeunes artisans dans des opérations de restauration à Oran, et valorisé cette initiative susceptible de donner l'occasion à ces jeunes de mettre en exergue leurs talents et de participer à l'effort de restauration.

Une réflexion est engagée actuellement avec le ministère de l'Emploi sur la possibilité d'apporter un soutien à ces jeunes artisans à travers l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) pour créer leurs entreprises tout en leur assurant la formation requise, a-t-elle indiqué.

D'autre part, Mme Labidi a affirmé que l'amélioration de la situation de l'artiste constitue la préoccupation majeure de son département ministériel, annonçant que les artistes et leurs familles pourront prochainement

ment bénéficier de la sécurité sociale.

«Il faut comprendre les revendications sociales des artistes qui aspirent à une vie décente pour eux et pour leurs familles et c'est de leur droit», a-t-elle déclaré dans ce sens.

Le sujet de l'intérêt à accorder aux artistes amateurs, la ministre a indiqué qu'une réflexion est actuellement en cours avec les directeurs de la culture et les directeurs des différents établissements culturels dont les théâtres et les écoles de musique pour ouvrir les portes les week-end devant les amateurs de l'art (musique, dessin, théâtre, écriture, ...) et leur permettre de mettre en valeur leurs compétences artistiques et épargner aux plus jeunes la délinquance.

Elle a rappelé, à cette occasion, l'expérience d'une association, à Alger, activant dans le domaine du traitement de l'autisme par la musique, qui a été couronnée de succès qui s'est traduit par le désir de jeunes autistes, devenus musiciens, de prétendre au professionnalisme et à aller plus loin dans cet art.

Des artistes et dramaturges ont demandé à la ministre la création d'un festival du théâtre dans la capitale de l'ouest algérien, à l'instar d'autres wilayas du pays.

D'autres ont revendiqué d'interrompre la projection du film «L'oranaïs» d'Iliès Salem, «qui porte atteinte», selon eux, à la famille révolutionnaire.

La ministre a effectué une visite de deux jours dans la wilaya d'Oran, au cours de laquelle elle inspecté de nombreux sites archéologiques et édifices culturels et assisté à une soirée musicale au théâtre régional d'Oran, organisée en hommage à l'artiste défunt Cherif Hadjam dit Hmimiche.



Soirée animée à Alger par plusieurs artistes algériens et maghrébins à l'occasion de la commémoration du 11 Décembre 1960

Plusieurs artistes algériens et maghrébins ont animé jeudi soir une soirée intitulée «Djazair Zinet El Boudane», à l'occasion du 54ème anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960.

Le public venu nombreux assister à cette soirée, organisée à la salle Ibn Khaldoun, a pu apprécier la prestation du grand maître de la musique classique marocaine Abdelwahab Doukali, qui a commencé par interpréter sa merveilleuse chanson «Ma ana ila bchar», qu'il a dédiée à la chanteuse libanaise disparue Sabah, suivie d'autres titres ayant fait son succès dont «Marsoul el hob», «Allah la yezid kthar», «Kan ya makan».

À l'ouverture de cette soirée, qui s'est déroulée en présence du ministre de la Communication, Hamid Grine, outre la participation de grands noms de la musique algérienne dont Hamdi Benani, Hadj Tahar Fergani, Zakia Kara Terki et Djamel Allem, l'artiste Hamidou a interprété un florilège de chansons notamment des reprises des titres «Hamoudoullah ma bkach listimar fi bladna» de

Hadj Mhamed Al-Anka et «Lbabah Kan Fi Amri Ichrine» d'El-Hachemi Guerrouabi.

En solidarité avec le peuple palestinien, le chanteur engagé Abderrahmane Hekkam a interprété plusieurs chants patriotes sur la liberté et la lutte dont «Darb Ethouwar», dédié aux luttes des peuples algérien et palestinien.

L'artiste tunisien Nabiha Karraoui a quant à elle chanté plusieurs titres connus du répertoire musical algérien dont les chansons «Yemna el Ghali» de Abdellah Menai et «El Moumarida» de Rabah Deiriassa. Le chanteur chaabi Sid Ali Driss est monté ensuite sur scène pour interpréter quelques titres connus de la musique chaabie.

Les artistes présents à cette soirée, organisée par l'association culturelle El-Hachemi Guerrouabi, ont été honorés.

Un hommage a été également rendu à la famille du martyr Boualem Rouchai, connu sous le nom de «Si Zoubir», en reconnaissance de son rôle lors des manifestations du 11 décembre 1960 et les sacrifices consentis pour la patrie».

BORDJ BOU ARRERIDJ : PREMIER SALON NATIONAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE «Une photo de la rue»

Mouad B.

Si la célébration du «quotidien» a toujours inspiré de nombreux créateurs et notamment les photographes, la Maison de la culture de Bordj Bou Arreridj tente, à son tour et à travers la tenue de la première édition du Salon National d'Art Photographique, de s'impliquer dans cette thématique et ce, en l'interrogeant dans ses dimensions esthétiques, techniques, déontologiques... etc.

«Cette exposition qui regroupe des artistes de 27 wilayas du pays est consacrée au quotidien sera bel et bien une occasion pour le public de prendre conscience des modes et des formes d'expressions des photographes et de leurs engagements dans les changements, les progrès et les contradictions que notre monde actuel connaît», nous dira M. Guemih Touhami, directeur de la maison de la culture de Bordj Bou Arreridj et initiateur de cette événement à l'occasion du 11 Décembre.

Ainsi les organisateurs se donnent comme objectif, durant ces quatre jours, de montrer l'implication des photographes - à travers leurs propres visions et en fonction de leurs sensibilités - dans la représentation de l'essence du quotidien.

Quoi de mieux, afin de présenter cette exposition, que de laisser la parole aux artistes photographes «La première édition du Salon National d'Art Photographique (...) constitue, pour les exposants algériens, une occasion de partager le fruit de leurs recherches, d'exposer leurs idées, de tester l'effet produit par leurs créations. Par ailleurs,

elles, elle constitue un voyage entrepris dans la mémoire de la pratique photographique afin de l'interroger sur les diverses expériences qu'elle a subies, les parcours qu'elle a effectué ainsi que sur son avenir. C'est aussi une occasion de renouveler les rapports avec l'homme. Le vie quotidienne n'est-elle pas la manière par excellence de fêter la société et l'homme?», dira M. Abdelhak Bouarissa, artiste de la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

«Dans cette perspective, comment l'œil du photographe est-il capable de percevoir et d'engendrer des visions renouvelées ou alternatives du monde et de la vie de tous les jours, avec son train-train, sa dynamique, ses dérives, son poids et ses routines?», nous dira l'artiste Yacine Arafa de la wilaya de Béchar. «La première impression que produisent en nous les photographies de cette édition c'est qu'elles reflètent des approches, des points de vue, des goûts, des styles et des horizons de créativité subjectifs. Or, un examen minutieux de ces œuvres nous fait découvrir qu'il s'agit de produits signés sur le mode à la fois du singulier et du pluriel, dans la mesure où les interrogations qu'elles suscitent partagent en commun le souci de mettre en valeur l'Homme dans toute sa splendeur», explique l'artiste venu de la wilaya d'Illizi Moubarek Handhala.

Les exposants, malgré la diversité de leurs approches artistiques et esthétiques, les concepts visuels qu'ils mettent en œuvre et, de façon générale, le langage photographique qu'ils parlent, tissent par le biais de leur appareil photographique le même horizon: celui de l'intérêt porté aux détails du visage et à la variation de ses expressions selon l'état psychologique vécu et de ses postures,

et, parfois, la manière dont il est inséré dans ses espaces intimes ou bien dans sa relation aux éléments qui meuvent son environnement.

À la faveur de cette première édition, les images issues du travail des artistes algériens attestent à des degrés différents de la qualité et de la pluralité des représentations relatives à la thématique du quotidien et de son essence.

Il reste que ce qui distingue le plus cette édition, c'est la prise de conscience du photographe algérien, à des degrés divers, de la nécessité de renoncer à l'illusion de la représentation, de la ressemblance, du similaire et des thèmes de l'identité et des contraintes du mimétisme. La préoccupation essentielle du photographe, dans cette édition, est l'association d'éléments visuels appartenant à des références diverses, la constitution des objets en thèmes de questionnement, l'interrogation du regard et la distance prise par rapport aux traditions de réception établies par les photographes épique lourdes de misère et de paresse visuelle. Serait-ce le début de la naissance d'une prise de conscience, de l'élaboration d'une vision et d'une sensibilité nouvelles? Seules les futures expositions pourraient le révéler.

«Notre objectif essentiel est d'apporter notre contribution à l'approfondissement de la conscience visuelle, particulièrement dans le domaine de la photographie, et la sensibilisation à sa valeur, aux questionnements qu'elle suscite, au cumul qu'elle a réalisé, à sa participation au renouvellement des visions, des goûts et des sensibilités et à son influence sur leurs interactions», dira Sabiha Ait Oukassi artiste de la wilaya de Béjaïa.

SAHARA OCCIDENTAL-UE

Le Front Polisario salue la ratification par le PE de la constitution de l'intergroupe sur le Sahara occidental

Le ministre et représentant du Front Polisario pour l'Europe, Mohamed Sidati, s'est félicité jeudi à Bruxelles de la ratification par le Parlement européen de la constitution formelle de l'intergroupe sur le Sahara occidental.

"Les membres du plus grand Parlement du monde ont montré une nouvelle fois leur engagement à défendre les principes que l'Union européenne proclame siens : ceux de démocratie, de liberté et de respect des droits humains", a indiqué M. Sidati dans un communiqué.

Il a affirmé que le fait que l'intergroupe sur le Sahara occidental "soit le seul qui s'occupe du sort d'un unique territoire et de son peuple atteste de l'importance que l'Europe accorde à la recherche d'une solution au conflit", a-t-il poursuivi.

Rappelant qu'un intergroupe sur le Sahara Occidental existe au Parlement européen depuis 1986, M. Sidati a déclaré que cela montre que l'Europe, dont les parlementaires représentent la population européenne dans son entier, "est sensible aux revendications légitimes du peuple sahraoui et à son aspiration à une solution juste et durable du conflit du Sahara occidental". La conférence des Présidents a ratifié la liste officielle des intergroupes constitués au sein du Parlement européen. Les 112 membres de l'intergroupe sur le Sahara occidental appartiennent à tout le spectre politique. M. Sidati a souligné "le large soutien politique que le peuple sahraoui a reçueilli", rappelant que "la plupart des pays membres de l'Union sont représentés dans l'intergroupe". Le ministre sahraoui a saisi l'occasion pour remercier les députés européens, indiquant que "ceux qui ont signé et œuvré pour que l'intergroupe soit à nouveau une réalité, reçoivent l'expression de la reconnaissance du peuple sahraoui pour les efforts qu'ils ont fournis". "Le travail difficile commence maintenant", a-t-il ajouté. L'intergroupe doit s'assigner un certain nombre de tâches, notamment celle de donner une plus grande visibilité à la question du Sahara occidental dans l'agenda du Parlement européen. Il s'agit de sensibiliser sur le dernier problème colonial en Afrique, de contribuer à la recherche d'une solution au conflit par l'application du droit à l'autodétermination légitimé par le droit international et les résolutions de l'ONU et s'assurer que le Maroc respecte les droits humains fondamentaux dans le Sahara occidental qu'il occupe illégalement. "Au cours des cinq prochaines années, le Parlement européen peut jouer un rôle central dans la motivation des institutions européennes et de la communauté internationale à contribuer de façon efficace et constructive à une solution pacifique, démocratique, juste et durable du conflit du Sahara Occidental", a conclu le ministre.

KENYA

Un policier tué dans une attaque contre un commissariat dans le nord-est

Un policier kényan a été tué et deux autres blessés dans la nuit de jeudi à vendredi dans une attaque ciblant leur commissariat dans la région de Kilifi (sud), sur la côte kényane, selon des responsables locaux. «Nous avons perdu un policier dans l'attaque», a déclaré Albert Kobia, le préfet du département de Kilifi, situé au bord de l'océan Indien, à quelque 55 km au nord-est de Mombasa, deuxième ville du Kenya et principal port d'Afrique de l'Est.

Le Kenya a été la cible de nombreuses attaques attribuées aux insurgés somaliens shebab. Fin

novembre et début décembre, les shebab avaient revendiqué deux attaques dans la région frontalière de Mandera (nord-est du Kenya), au cours desquelles ils ont exécuté 28 passagers d'un bus puis 36 employés d'une carrière.

Ils s'attaquent au Kenya pour son intervention militaire en Somalie vers la mi-octobre 2011 et son soutien au gouvernement somalien. Les shebab avaient également mené une série de raids, ayant fait une centaine de morts en juin et juillet, contre des villages et des véhicules de la région côtière de Lamu, à une centaine

de km de la frontière somalienne. Les autorités kényanes attribuent aussi parfois les attaques contre la police sur la côte au Conseil républicain de Mombasa (MRC), un mouvement prônant l'indépendance de la région côtière, que la police juge lié aux shebab. Le MRC a systématiquement démenti toute implication dans ces attaques et tout lien avec les shebab somaliens. Cette dernière attaque est intervenue alors que le Kenya célébrait vendredi le 51^e anniversaire de son indépendance du Royaume-Uni.

APS

CENTRE D'ACCUEIL DE TAMANRASSET

Arrivée d'un 2^e contingent de ressortissants nigériens

Un deuxième contingent de ressortissants nigériens est arrivé jeudi en fin d'après-midi au centre d'accueil de Tamanrasset, en attendant leur rapatriement, a-t-on constaté.

Ce contingent de 316 ressortissants nigériens, entrés illégalement en territoire algérien et devant être rapatriés, ont été ramenés à bord de douze autocars, dans de bonnes conditions d'organisation, depuis cinq wilayas du pays (Biskra, Médéa, Laghouat, Tébessa et Batna), encadrés par des bénévoles du Croissant-Rouge algérien (CRA). Outre ce contingent de 316 nigériens, 18 autres de leurs compatriotes se trouvant sur le territoire de la wilaya de Tamanrasset ont décidé volontairement d'être rapatriés vers leurs pays d'origine. Au total, ce sont donc 334 ressortissants nigériens qui devront, une fois remplies les formalités administratives liées à leur voyage, être ensuite acheminés, hier matin, vers la zone frontalière d'In-Guezzam (400 km au sud de Tamanrasset), d'où ils seront rapatriés, a-t-on indiqué au comité du CRA de Tamanrasset. Un bureau des services du consulat du Niger à Tamanrasset a été ouvert au niveau du centre d'accueil de Tamanras-



set pour les procédures administratives liées au voyage de ces ressortissants. Localisé à la sortie sud de Tamanrasset, sur une superficie de trois hectares pour une capacité de 1.200 personnes, le centre d'accueil de Tamanrasset, encadré par une commission intersectorielle, offre toutes les commodités de prise en charge des ressortissants nigériens (restauration et hébergement), dans des chalets raccordés aux réseaux d'eau potable et d'assainissement. Un premier contingent de ressortissants nigériens, constitué de 318 personnes en provenance des wilayas d'Alger et de Djelfa, avait déjà été accueilli au centre de Tamanrasset avant d'être rapatriés mardi dans les mêmes conditions d'organisation. Le gouvernement algérien, qui a répondu favorablement à la demande du gouvernement nigérien concernant le rapatriement de ses ressortissants, en séjour illégal sur le territoire algérien, avait assuré que toutes les mesures étaient prises pour rapatrier les ressortissants nigériens, "dans un cadre fraternel et dans tout le respect de leur dignité, jusqu'à leur arrivée à leurs villages et leurs maisons".

CAMEROUN

180 éléments de Boko Haram tués par l'armée dans le Nord

Au moins 180 éléments du groupe armé nigérian «Boko Haram» ont été tués par l'armée camerounaise lors d'une attaque jeudi soir à Amchidé, une localité du Nord du Cameroun frontalière du Nigeria, a annoncé hier une source sécuritaire.

Amchidé, une des localités de la région de l'Extrême-Nord les plus touchées par les attaques terroristes de Boko Haram sur le sol camerounais, a été la cible d'une attaque massive jeudi soir menée par plus de 400 hommes armés, d'après cette source en service dans la région.

«Ils ont voulu s'emparer d'un car et d'un pick-up du BIR (Bataillon d'intervention rapide, unité d'élite de l'armée camerounaise), dont ils ont simplement pu percer les pneus. Nos forces ont réagi par une riposte musclée avec l'aide des

blindés, a indiqué cette source citée par l'agence Chine nouvelle. Au moins 180 assaillants ont été tués, mais aucune victime n'a été enregistrée de notre côté», a-t-elle détaillé. Cette attaque, survient deux mois après une autre de Boko Haram qui avait fait 200 morts en deux jours d'affrontements avec l'armée camerounaise les 15 et 16 octobre dans cette localité et une autre environnante, Limani, selon la même source.

Depuis lors, les forces de défense et de sécurité camerounaises ont renforcé leurs positions en augmentant leurs effectifs (évalués à 6 000 hommes) et leur logistique afin de juguler cette menace terroriste qui se traduit par ailleurs par des prises d'otages d'étrangers et de Camerounais, ainsi que le vol de bétail.

ZIMBABWE

Le président Mugabe procède à un remaniement ministériel

Le président du Zimbabwe Robert Mugabe a opéré un remaniement ministériel en nommant huit nouveaux ministres en remplacement de ceux qu'il avait révoqués récemment, a indiqué hier la Radio nationale zimbabwéenne.

La majorité des ministres ont conservé leurs

postes, dont ceux des Finances, de la Défense, de la Justice et des Mines, selon la même source. M. Mugabe a limogé mardi l'ancienne vice-présidente Joice Mujuru et sept ministres soupçonnés d'être des partisans de M^{me} Mujuru suite à des allégations selon lesquelles l'ancienne vice-présidente

complotait d'assassiner le chef de l'Etat.

Mercredi, Emmerson Mnangagwa, le ministre de la Justice en exercice, a été nommé pour remplacer M^{me} Mujuru au poste de premier vice-président, et Phelekezela Mphoko, ancien commandant militaire, a été désigné second vice-

président. Les changements ont touché, entre autres, les postes de ministres de l'Indigénisation, de la Planification économique, de l'Energie, de l'Information, de la Communication et de la Technologie, et des Services publics, du Travail et des Services sociaux.



SÉCHERESSE EN AMÉRIQUE CENTRALE

L'ONU alarmée par une crise humanitaire «rampante»

La sécheresse prolongée qui sévit en Amérique centrale depuis plusieurs mois se transforme en «crise humanitaire rampante» avec près de deux millions et demi de personnes touchées par l'insécurité alimentaire, s'est alarmée hier l'agence onusienne chargée de l'urgence humanitaire (OCHA).

En conséquence, près d'un ménage sur quatre souffrirait de malnutrition «modérée ou sévère», particulièrement les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes, dans l'est du Guatemala, selon une analyse conjointe du gouvernement, d'ONG et de l'ONU.

«La plupart des personnes touchées sont de petits agriculteurs, des ouvriers agricoles et des familles à faible revenu. Au Honduras et au Guatemala, jusqu'à 75% des cultures de maïs et de haricots ont été perdus et des milliers de bovins sont morts», a averti le porte-parole d'OCHA, Jens Laerke à l'ONU à Genève.

Selon lui, «dans les prochains mois,



l'insécurité alimentaire devrait s'aggraver car les familles épuisent leurs stocks de nourriture.

Le gouvernement guatémaltèque a décrété en août l'état d'urgence dans 16 de ses 22 provinces en raison de la sécheresse qui touchait en octobre déjà plus de 30.000 familles qui avaient épuisé leurs stocks alimentaires. «Ces familles sont aujourd'hui dans une profonde détresse», selon l'agence onusienne.

Au Honduras, l'état d'urgence a aussi été récemment décrété dans les régions de l'ouest du pays où près de 20.000 en-

fants souffriraient de malnutrition en raison de la sécheresse.

Le ministre de l'Environnement du Salvador a pour sa part déclaré que le pays était confronté à la pire sécheresse depuis plus de 35 ans avec plus de 80% des fermiers dans l'est du pays qui avaient perdu toutes leurs récoltes. Pour répondre à cette crise environnementale et sociale, le Honduras demande plus de 13 millions de dollars d'aide internationale et le Guatemala 17 millions. Le Salvador évalue encore ses propres besoins, d'après l'OCHA.

ONU

Fermeture officielle de la mission politique «Bnub» au Burundi

L'ONU a officiellement fermé hier sa mission politique au Burundi, après 20 ans d'activités, malgré des tensions croissantes à quelques mois d'élections générales.

Le drapeau de l'ONU a été remis vendredi matin au Bureau des Nations unies au Burundi (Bnub), lors d'une cérémonie officielle présidée par le sous-secrétaire général de l'ONU chargé des Affaires politiques Jeffrey Feltman et du ministre Rela-



tions extérieures, Laurent Kavakure, cités par l'AFP.

Il s'agit de «la dernière formation du dispositif mis en place par l'ONU au Burundi, en matière de maintien de la paix et de coopération politique, qui a débuté en 1993 (...) pour faciliter le rétablissement de l'ordre constitutionnel», a déclaré M. Feltman.

Differentes missions de l'ONU - aux noms, mandats et effectifs variables - se sont succédées depuis l'assassinat en 1993 du premier président démocratiquement élu Melchior Ndadaye, un hutu, lors d'une tentative de coup d'Etat menée par l'armée alors dominée par la minorité tutsi, qui a plongé le Burundi

mémorable (...) c'est la fin d'une période où le Burundi était considéré comme un Etat post-conflit», a expliqué M. Kavakure.

La fermeture du Bnub, réclamée par les autorités burundaises, a été critiquée par la société civile et l'opposition en raison de l'approche d'élections générales cruciales au Burundi.

L'ONU avait proposé de prolonger sa mission dans le pays jusqu'à fin 2015, alors que la communauté internationale a exprimé depuis plusieurs mois ses inquiétudes sur les tensions croissantes au Burundi, sur fond de violence politique et d'enjeux aux libertés, à l'approche des élections.

NUCLÉAIRE

L'UE confirme la reprise des négociations le 17 décembre



L'Union européenne a confirmé hier la reprise des négociations sur le programme nucléaire iranien le mercredi 17 décembre à Genève.

«Comme il avait été annoncé après la dernière réunion des 5+1 le 24 novembre à Vienne, les directeurs politiques des 5+1 et de l'Iran se rencontreront de nouveau le 17 décembre 2014 à Genève.

pour une réunion d'une journée afin de poursuivre les efforts diplomatiques en vue de trouver une solution complète et de long terme», a indiqué le service diplomatique de l'UE dans un communiqué.

L'Iran avait annoncé dès jeudi soir la reprise des négociations nucléaires avec les grandes puissances «5+1» (Chine, Etats-Unis, France,

Royaume-Uni, Russie et Allemagne) le 17 décembre à Genève.

Faute d'avoir trouvé un règlement complet et définitif sur le programme nucléaire controversé de Téhéran à Vienne le 24 novembre, les «5+1» et la République islamique ont reconduit un accord provisoire conclu en novembre 2013, et prolongé leurs discussions jusqu'au 1er juillet 2015.

Les grandes puissances exigent que l'Iran réduise ses capacités nucléaires, afin d'empêcher qu'il dispose un jour de la bombe atomique. Téhéran revendique son droit à une filière nucléaire civile complète et demande la levée des sanctions économiques occidentales.

PAKISTAN

Cinq membres présumés d'Al-Qaïda arrêtés

La police pakistanaise a arrêté cinq membres présumés de la nouvelle branche d'Al-Qaïda pour l'Asie du Sud dans la métropole économique Karachi (sud), ont affirmé hier des sources sécuritaires.

Au cours de raids à Karachi, la police pakistanaise a écrasé «cinq terroristes» d'Al-Qaïda, incluant le chef local de la branche pour l'Asie du Sud, selon des sources sécuritaires relevant l'anonymat.

«Shahid Usma, le chef de la section de Karachi d'Al-Qaïda en Asie du Sud fait partie des personnes écrasées», selon une source citée par l'AFP.

Les cinq hommes arrêtés seraient impliqués dans de nombreux «actes de terroristes», ont indiqué des responsables. Peu après sa formation, la branche asiatique d'Al-Qaïda avait revendiqué l'attaque meurtrière contre



un chantier naval de Karachi, affirmant même que d'anciens officiers de la marine pakistanaise y avaient participé. L'armée pakistanaise, qui même depuis juin une vaste offensive contre les terroristes dans les zones tribales près de la frontière afghane, avait affirmé la semaine dernière avoir tué Adnan al-Shukrijumah, chef des opérations extérieures d'Al-Qaïda, recherché par les Etats-Unis pour un projet d'attentat contre le métro de New York en 2009.

APS



Baltique : Les activités militaires russes inquiètent la Pologne

La Pologne a fait part de ses inquiétudes en raison des activités militaires russes au cours des derniers jours au-dessus de la mer Baltique, a affirmé, jeudi, le ministre polonais de la Défense, Tomasz Siemoniak.

«Depuis quelques jours, on voit une activité sans précédent des Russes, aussi bien de la flotte de la Baltique que de l'aviation, sur la mer Baltique et dans la région de Kaliningrad (une enclave russe coincée entre la Pologne et la Lituanie). Cela nous inquiète. L'OTAN s'emploie à préparer une réaction à cela», a affirmé le ministre polonais de la défense dans une déclaration à la chaîne de télévision polonaise privée TVN24.

M. Siemoniak faisait notamment allusion à l'interception lundi dernier par des F-16 hollandais de bombardiers russes dans l'espace aérien international.

Les chasseurs hollandais, stationnés en Pologne, surveillent, dans le cadre d'une mission de l'OTAN, l'espace aérien des Pays baltes.

Selon un porte-parole de l'OTAN, plus de trente appareils russes de types différents, bombardiers, chasseurs et avions de transport, ont été interceptés «au-dessus de la mer Baltique et au large des côtes de la Norvège».

Les interceptions d'appareils russes à proximité des pays de l'OTAN ont atteint 400 cas cette année, soit 50% de plus que l'année précédente, avait déclaré le 20 novembre dernier en Estonie le secrétaire général de l'Alliance Atlantique Jens Stoltenberg.

PALESTINE

La Ligue arabe appelle à l'ouverture immédiate d'une enquête sur l'assassinat de Ziad Abou Ein

La Ligue arabe a appelé à l'ouverture immédiate d'une enquête sur l'assassinat du ministre palestinien, Ziad Abou Ein, chargé du dossier de la colonisation israélienne au sein de l'autorité palestinienne, par les forces d'occupation israélienne.

Dans des déclarations à la presse jeudi, le secrétaire général adjoint aux affaires de la Palestine et des territoires arabes occupés, Mohamed Sbih, a insisté sur la nécessité de poursuivre et de juger les soldats de l'armée israélienne qui ont assassiné Ziad Abou Ein, faisant endosser l'entièr responsabilité de cet acte à l'occupation israélienne.

Il a annoncé l'intention de la Ligue arabe d'inscrire le dossier de l'assassinat du ministre palestinien dans le dossier en cours d'élaboration devant être soumis au Tribunal pénal international (TPI) sur les crimes perpétrés par Israël contre le peuple palestinien (assassinats, agressions, blocus, judaïsation d'Al Qods, colonisation...).

D'autre part, M. Sbih a qualifié l'assassinat d'Abou Ein de «crime de sang-froid», soulignant qu'«une partie de la politique israélienne est axée sur la liquidation des dirigeants actifs en terre palestinienne». «Les autorités israéliennes tentaient d'assassiner Abou Ein et avaient demandé son extradition des Etats Unis. Le responsable de l'organisation panarabe a appelé à mettre la communauté internationale face à ses responsabilités à l'égard de la politique israélienne qui cible des dizaines parmi les dirigeants palestiniens.

L'Algérie condamne fermement l'agression israélienne ayant causé la mort du ministre palestinien Ziad Abou Ein

L'Algérie a fermement condamné jeudi l'agression israélienne ayant causé la mort du ministre Ziad Abou Ein, chargé du dossier de la colonisation au sein de l'Autorité palestinienne.

L'Algérie condamne avec «fermeté l'agression barbare par des soldats israéliens ayant causé la mort d'Abou Ein, ministre en charge du dossier de la colonisation au sein de l'Autorité palestinienne», indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«Cet acte criminel qui s'ajoute à la série de pratiques ignobles de l'occupation sioniste contre le peuple palestinien et ses dirigeants, démontre le mépris du droit international et des valeurs humaines par l'occupation israé-



lienne et sa volonté de saper les efforts visant la relance du processus de paix», précise la même source. «Face à la poursuite de ces manœuvres dangereuses de l'occupation israélienne, l'Algérie appelle la communauté internationale à agir rapidement pour mettre un terme à ces actes de provocation et de terreur contre le peuple palestinien sans défense et met les organisations internationales et les acteurs internationaux devant leurs responsabilités dans la préservation de

la vie des Palestiniens et de leurs biens», poursuit le communiqué. L'Algérie «qui reste attachée à sa position de soutien indéfectible à la cause palestinienne, réaffirme sa solidarité avec la famille de ce martyr et avec l'Autorité palestinienne comme elle réitère son soutien inconditionnel au combat du peuple palestinien pour la défense de ses biens et de son droit légitime à l'instauration d'un Etat indépendant avec Al-Qods pour capitale».

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DAIRA DE TENES
COMMUNE DE SIDI AKKACHA

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Sidi-Akkacha, Ouvre un concours pour le recrutement dans les grades sous - mentionnés :

| Nombre de postes | Grade | Type de Concours | Diplômes demandés |
|------------------|---|--------------------|---|
| 01 | Documentaliste archiviste de l'administration Territoriale | Concours sur titre | Licence en bibliothéconomie ou d'un titre reconnu Equivalent |
| 01 | Ingénieur d'Etat en informatique de l'administration Territoriale | Concours sur titre | Diplôme d'Ingénieur d'Etat en informatique ou d'un titre reconnu Equivalent |

Les dossiers de candidature, doivent comporter les pièces suivantes :

- 1- Une demande manuscrite.
- 2- Une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale.
- 3- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme, accompagnée du relevé de note de la carrière de formation.
- 4- une fiche de renseignement remplie par le candidat.
- 5- Certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle dans la spécialité dûment visés par les services de la sécurité sociale lorsqu'il s'agit de l'ancienneté acquise au secteur privé.

6- Attestations justifiant le service fait dans le cadre de l'insertion professionnelle ou sociale des jeunes titulaires des diplômes, en précisant le poste de travail occupé.

7- Justifications des formations supérieures au diplôme demandé, le cas échéant.

8- Justifications des travaux et études réalisées par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.

9- Une fiche familiale d'état civil pour les candidats mariés.

N/B : - Les dossiers de candidature doivent être adressés à Monsieur : Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Sidi-Akkacha, dans un délai de vingt (20) jours ouvrables, à compter de la date de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux.

- Les dossiers incomplets ou parvenus en dehors des délais d'inscription seront rejetés.

- Les candidats admis définitivement sont appelés à compléter leurs dossiers par les pièces (Certificat de nationalité, Acte de naissance, Situation vis-à-vis du service national, casier judiciaire) avant leur nomination dans le poste de travail, y afférent.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA DE TAOUGRITE
COMMUNE DE TAOUGRITE

Mise en demeure

Vu le marché N° 02/2012 du 25/07/2012 conclu entre la commune de Taougrite, d'une part, et le Co-contractant l'entreprise des travaux publics, hydraulique, et bâtiment de MANDI Aissa d'autre part.

Objet du marché: Aménagement urbain à Taougrite centre (1^{re} tranche)

- Vu l'ordre de service N° 01/2012 du 23/08/2012

- Vu le procès - verbal de visite du 18/09/2013

J'envoie cet première mise en demeure à l'entreprise des travaux publics, hydraulique, et bâtiment de MANDI Aissa sise à Taougrite centre pour lever les réserves et les carences enregistrés dans l'opération de réalisation du projet cité en objet dans le procès - verbal de visite du 18/09/2013 du service technique concerné dans un délai de dix (10) jours à partir de la publication du présente mise en demeure .

En cas de non remédier de la présente mise en demeure, Le service contractant peut unilatéralement procéder à la résiliation du marché.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
WILAYA DE TISSEMSILT
NIF / 098438019008421

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49, du décret présidentiel **n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics** modifié et complété, la direction de la formation professionnelle de la wilaya de Tissemsilt, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint **N°05/2014 du 08/10/2014** relatif au projet : **REALISATION D'UN INSEFP à Tissemsilt LOT N°01**, paru dans le BOMOP, ainsi que dans deux quotidiens nationaux, que la procédure d'évaluation et d'analyse des offres, élaborée conformément aux critères prévus au cahier des charges a donné les résultats suivants :

| Entreprise | N° d'immatriculation fiscal | Montant de l'offre en TTC | Montant corrigé en TTC | Délai de réalisation | Note technique obtenue /60 | Observation |
|------------------------|-----------------------------|---------------------------|------------------------|----------------------|----------------------------|------------------------|
| ETB BENCHAIB BENAOUDDA | 197038070005538 | 309 342 333,34 | 309 860 018,24 | 30 mois | 49 | OFFRE LA MOINS DISANTE |

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la wilaya, dans un délai de **dix (10) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution dans le BOMOP et les quotidiens nationaux et ce conformément aux articles **114 et 125** du décret présidentiel **n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics** modifié et complété.

Les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher des services concernés au niveau de la direction de la formation professionnelle de la wilaya de Tissemsilt dans les **trois (03) jours** suivant la publication du présent avis

N.B : le lot 02 sera relancé prochainement à cause de l'insuffisance d'AP.

DK NEWS

Anep : 161 987 du 13/12/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ILLIZI

MISE EN DEMEURE N° 02/2014

Vu le marché N° 64/2014 daté du 31/3/2014 relatif au projet Achèvement de l'Aménagement du tronçon emmenant vers la résidence «**TASSILI**» à **ILLIZI**, notamment en son **article 13** qui stipule que le délai d'exécution des travaux est fixé à **six (06) Mois**.

Vu le PV d'implantation en date du 19/6/2014.

Vu l'Ordre De Service de commencement des travaux **N° 88/2014 en date du 19/06/2014**.

Vu la correspondance datée du **19/8/2014** vous demandant de démarrer les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels pour terminer le projet dans les délais fixés, sans suite à ce jour.

Vu la correspondance **N° 2307/DUAC/2014 datée du 23/8/2014** sous forme d'avertissement **N°01** pour le non démarrage des travaux et vous demandant d'entamer les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels pour terminer le projet dans les délais fixés, sans suite à ce jour.

Vu le Procès-Verbal de séance de travail tenue au siège de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction en date du **27/8/2014** vous demandant de renforcer le chantier en moyens humains et matériels dans un délai ne dépassant pas les **six (06) jours**, sans suite à ce jour.

Vu la correspondance **N° 2403/DUAC/2014 datée du 04/9/2014** vous demandant de démarrer les travaux dans l'immédiat, sans suite à ce jour.

Vu les Procès-Verbaux de chantier établis par le Bureau d'Etude chargé du suivi technique durant la période s'étalant du **29/08/2014 au 07/09/2014** ou il est constaté le non démarrage des travaux, l'absence totale de l'entrepreneur et de main d'œuvre sur les lieux du chantier, le non approvisionnement en matériaux de construction et aucune présence de matériaux de chantier sur les lieux à ce jour.

Vu la mise en demeure **N° 01/2014 datée du 14/9/2014 parue le 17/9/2014** dans les journaux **EL MAWID en langue Arabe et El Hayat El Arabe en langue française** vous demandant de démarrer les travaux dans l'immédiat, dans un délai ne dépassant pas les **sept (07) jours** sans suite à ce jour.

Vu la correspondance **N° 2619/DUAC/2014 datée du 01/10/2014** vous demandant de démarrer les travaux dans l'immédiat, sans suite à ce jour.

Vu les Procès-Verbaux de chantier établis par notre direction DUAC s'étalant du **12/10/2014** ou il est constaté le non démarrage des travaux, l'absence totale de l'entrepreneur et de main d'œuvre sur les lieux du chantier, le non approvisionnement en matériaux de construction et aucune présence de matériaux de chantier sur les lieux à ce jour.

Vu le rapport du suivi de réalisation du bureau d'étude arrêté au 20/11/2014 qui marqué l'absence total de l'entreprise sur le chantier.

A cet effet l'entreprise de Travaux Bâtiment Tous Corps d'Etat représentée par son gérant **monsieur CHEHIOUI ALL**, Sise à l'adresse **BENI THOUR à OUARGLA** est mise en demeure pour redémarrer les travaux immédiatement. Il vous est accordé un délai de **Quatre (04) jours** à compter de la date de parution de cette présente mise en demeure dans les journaux et le BOMOP pour l'exécution de son contenu, dans le cas contraire des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 161 490 du 13/12/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/DEW/2014

IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 099603019001729

N° OPÉRATION : NK 5-352.9.262.103.14.01

INTITULÉ DE L'OPÉRATION : RÉALISATION ET ÉQUIPEMENT D'UN PARC CITADIN

Dans le cadre de l'opération de Réalisation et équipement d'un parc citadin, la direction de l'environnement de la wilaya de Laghouat lance un appel d'offres national ouvert pour :

| Désignation du lot | Qualification demandée |
|---|--|
| Lot 01 : réalisation d'une Cafétéria + Fast food + clôture + loge gardien | Qualifiée en bâtiment catégorie (02) et plus activité principale |
| Lot 02 : réalisation des aménagements extérieurs + bloc sanitaire | Qualifiée en bâtiment, ou travaux publics ou hydraulique catégorie (01) et plus activité principale (le registre de commerce doit obligatoirement contenir le code des espaces verts ou des arbres forestiers) |
| Lot 03 : réalisation du couvert végétal avec système d'irrigation | Qualifiée en bâtiment, ou travaux publics ou hydraulique catégorie (01) et plus activité principale (le registre de commerce doit obligatoirement contenir le code des espaces verts ou des arbres forestiers) |
| Lot 04 : réalisation de l'éclairage extérieur et alimentation d'équipement | Qualifiée en bâtiment, catégorie (02) et plus activité principale (le registre de commerce doit obligatoirement contenir le code des travaux électriques ou éclairage public) |
| Lot 05 : réalisation de la artificiel + jet d'eau + interventions artistiques | Qualifiée en bâtiment catégorie (02) et plus activité principale. |

Les entreprises de réalisation qualifiées et intéressées peuvent retirer le cahier des charges, auprès du cabinet d'architecte **BADER DAHMANE** - cité Al Outame Al Mehafir - Laghouat - contre le paiement de 2 500 DA. Les offres seront déposées chez le service contractant à l'adresse suivante :

Direction de l'environnement
Rue Sassi Boulaifa - Oasis Nord
- Laghouat

L'offre est à présenter sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que «**soumission à ne pas ouvrir**». **Réalisation et équipement d'un parc citadin** et le numéro du lot dans lequel on veut soumissionner ainsi que l'adresse du maître de l'ouvrage. Cette enveloppe principale comportera deux enveloppes scellées :

1)- une enveloppe sera identifiée comme l'offre technique et qui contient l'ensemble des pièces relatives à l'offre technique à savoir :

- *déclaration à souscrire * registre de commerce (copie légalisée)
- * Cahier des charges (paragraphe et signé) * NIF
- * casier judiciaire valide (copie légalisée) * extrait de rôle apuré et validé ou échéancier (copie légalisée)
- * attestations de mises à jour des différentes caisses (CNAS, CASNOS, CACOBATPH) valide * attestation de qualification professionnelle valide (copie légalisée)
- * les bilans fiscaux 2011-2012-2013 * les moyens matériels justifiés (cartes grises, PV de huissier copie

légalisée) * liste de moyens humains (attestation CNAS, déclaration annuelle des salariés DAS 2013, copie légalisée) * décal d'exécution et planning prévisionnel des travaux * références professionnelles (copie légalisée)

* attestation de dépôt des comptes sociaux des sociétés (copie légalisée) * déclaration de probité *

2)- L'autre enveloppe sera identifiée comme l'offre financière et contient l'ensemble des pièces relatives à l'offre financière et qui sont :

- * Lettre de soumission * le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire * devis estimatif et quantitatif dûment signé par le soumissionnaire *
- Le dernier jour de dépôt des offres est fixé à **vingt un (21) jours** à partir de la première date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP à **14h00 mn**, les offres incomplètes ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la période de préparation de ces dernières plus 03 mois valables à partir de la remise des offres. L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de la date de dépôt des offres à 14h30 au niveau de la direction de l'environnement de la wilaya de Laghouat.

* Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt et d'ouverture des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant (à la même heure).

DK NEWS

Anep : 161 466 du 13/12/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DAÏRA DE TAOUGRITE
COMMUNE DE TAOUGRITE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°14/2014

Le Président de l'assemblée Populaire Communale de Taougrite, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation du projet suivant :

| Intitulé du projet | Droits de soumission |
|--|----------------------|
| OUverture et aménagement chemins et pistes à Chabnia ancien et Chabnia centre sur 2420 m (travaux publics principale catégorie 02 et plus) | 4000,00 DA |

Les entreprises qualifiées en activités des travaux publics principale catégorie 02 et plus et intéressées par l'appel d'offres peuvent retirer le dossier de soumission contre le paiement ci-dessus au niveau du Service Technique de la Commune de Taougrite

- Les offres devront parvenir à monsieur le président de l'APC de Taougrite, secrétariat - général sous enveloppe principale contenant la mention : «Soumission à ne pas ouvrir» intitulée du projet.
- Cette enveloppe principale confondra deux autres enveloppes, l'une contenant les pièces relatives à l'offre technique et portera la mention «offre technique», l'autre contenant les pièces relatives à l'offre financière et portera la mention «offre financière».

Copie du Certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité selon le cahier des charges (Photocopie)

Copie du Casier judiciaire N°03 du soumissionnaire en cours de validité lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société

Copie Déclaration de probité dûment remplie, signée et datée

Cahier des charges signé et cacheté et chaque page doit être paraphée.

Le Décal d'exécution des travaux et planning signé et cacheté

NB : toute offre manque des pièces ci-dessus sera rejetée

Offre technique :

A:

Copie du Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale

Copie d'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par le centre national des registres de commerce pour les sociétés à personne morale en cours de validité.

Copie du Régistre du commerce

Copie du dossier fiscal et parafiscal en cours de validité (Extrait de rôle, carte d'immatriculation fiscale, mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH).

NB : en cas de manque des pièces ci-dessus, les soumissionnaires peuvent compléter les dossiers selon l'article 122 du décret Présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

B:

Références professionnelles

Liste des moyens matériels (copie des cartes grises ou factures pro-forma établies par les établissements agréés ou acte notarial ou rapport du matériel par expert agréé).

Copie de la liste des moyens humains avec justification de la CNAS.

NB : toutes pièces manquante est à la charge des soumissionnaires et ne peuvent pas compléter

C:

Déclaration à souscrire dûment remplie, signée et cachetée

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **180 jours** à compter du dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 161 493 du 13/12/2014

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Totally Spies
06:25 Totally Spies
06:45 TFou
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:20 Météo
09:25 Petits secrets entre voisins
09:55 Petits secrets entre voisins
10:25 Une histoire, une urgence
10:55 Une histoire, une urgence
11:20 Une histoire, une urgence
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les douze coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Joséphine, ange gardien
15:15 Divertissement : Un ticket gagnant pour Noël
16:20 Divertissement : La liste du Père Noël
17:55 Culture Infos : 50mn Inside
19:10 Culture Infos : 50mn Inside
19:50 Culture Infos : Là où je t'emmène-rai
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Journal
20:30 : Du côté de chez vous
20:35 Autre : Tirage du Loto
20:40 Culture Infos : Météo
20:45 Série TV : Nos chers voisins
20:55 Divertissement : NRJ Music Awards

2

06:00 Les Z'amours
06:25 Point route
06:30 Journal
06:35 Télématin
06:57 Météo 2
07:00 Journal
07:10 Télématin (suite)
08:00 Journal
08:10 Télématin (suite)
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:55 Météo outremer
11:00 Motus
11:30 Les Z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:50 Vestiaires
13:52 Météo 2
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
16:20 Culture Infos : Grand public
17:20 Divertissement : Vos objets ont une histoire
18:15 Divertissement : Pyramide
18:50 Divertissement : Mot de passe
19:20 Divertissement : Mot de passe
19:50 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:43 Culture Infos : Qui m'aime m'écoute
20:44 Culture Infos : Météo 2
20:45 : Les années bonheur
23:05 : On n'est pas couché

3

06:00 EuroNews
06:45 Ludo
06:46 Ninjago
07:12 Ninjago & Cie
07:51 Peanuts
07:55 Bunny Tonic Show
07:57 Tom et Jerry Tales
08:26 Krypto le superchien
09:12 Scooby-Doo
09:39 Tom et Jerry

10:09 Tom et Jerry
10:45 Consomag
10:50 Midi en France
11:55 Météo
12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte
13:50 Un cas pour deux
14:55 Questions au gouvernement
16:45 Culture Infos : Expression directe
16:50 Divertissement : Un livre toujours
17:00 Culture Infos : Les carnets de Julie
17:55 Divertissement : Questions pour un champion
18:35 Culture Infos : Avenue de l'Europe
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
19:58 Culture Infos : Météo
20:00 Sport : Tout le sport
20:15 Culture Infos : Météo régionale
20:20 Série TV : Zorro
20:45 Divertissement : Crime en Lozère
22:20 Culture Infos : Météo
22:25 Culture Infos : Soir 3
22:50 Divertissement : Les trois silences

CANAL+

06:50 Zapping
06:55 Le Before du grand journal
07:20 La météo
07:25 Le petit journal
07:50 Les Guignols de l'info
07:58 La météo
08:00 Zapsport
08:10 Mon oncle Charlie
08:30 Le club des cinq
10:00 Gorg et Lala
10:10 The Amazing Spider-Man
12:20 La nouvelle édition
12:45 La nouvelle édition, 2e partie
14:05 The Immigrant
16:20 Divertissement : La semaine de Gaspard Proust
16:30 Sport : Samedi sport
16:45 Sport : Avant-match
17:00 Sport : Nantes / Bordeaux
18:55 Sport : Samedi sport
19:00 Culture Infos : Le JT
19:10 Culture Infos : Salut les Terriens !
20:25 Divertissement : Made in Groland
20:53 Divertissement : A propos du film
20:55 Cinéma : Crazy Joe
22:35 Sport : Intérieur sport
23:05 Sport : Jour de foot
23:58 Divertissement : Plateau séance interdite

M

06:00 M6 Music
06:40 Météo
06:45 Le petit Nicolas
07:00 Kid & toi
07:10 La maison de Mickey
07:30 Jake et les pirates du pays imaginaire
07:55 Sammy & Co
08:10 Sammy & Co
08:30 Les p'tits diables
08:45 Météo
08:50 M6 boutique
09:55 Météo
10:00 Glee
10:50 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 L'ange de Noël
15:15 Divertissement : Noël sans cadeaux
16:50 : 12 jours avant Noël
18:35 Divertissement : Vu à la télé
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:50 Série TV : Perception
21:45 Série TV : Perception
22:35 Série TV : Perception
23:30 Série TV : Perception

La sélection

20h55

NRJ Music Awards

TF1**Résumé**

Comme chaque année, la cérémonie récompense les stars françaises et internationales préférées du public. Les artistes qui ont marqué l'année 2014 se produiront en live de Coldplay à Lenny Kravitz, de David Guetta à Calogero, Zaz, M Pokora, Indila, Shy'm, Kendji, Black M, Coldplay et bien d'autres. Seront notamment présents quatre comédiens de la comédie «Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu ?» : Frédérique Bel, Noémie Lenoir, Frédéric Chau et Medi Sadoun. Du 3 novembre au 7 décembre, le public a été invité à voter sur les sites nrj.fr et mytf1.fr pour ses artistes et titres préférés. Seule la «Chanson francophone de l'année» sera décernée en direct : la liste des nommés sera révélée le lundi 8 décembre.

20h45

Les années bonheur

Résumé

Il est parfois doux de s'abandonner à la nostalgie des tubes qui ont bercé les belles années de sa jeunesse. Patrick Sébastien le sait bien : en maître de cérémonie d'une soirée placée sous le signe des souvenirs heureux, il accueille sur le plateau une pléiade d'invités qui viennent chanter les tubes qui les ont rendus célèbres, accompagnés d'humoristes pour chasser la tristesse et les idées noires. Un bon moment en perspective, en compagnie de Charles D. Lewis, Hervé Vilard, Kendji Girac, Julie Pietri, Yannick Noah, Joyce Jonathan, Jean-Luc Lahaye, Bénabar, Magic System, Zaz, Vivien Savage, John Miles, Michèle Torr, Sanseverino, Martin Fontaine, Alice Dona, Weather Girls, Chico et les Gypsies, Chevallier et Laspalès, Selli, Sébastien Cauet et Aïoli.

**3**

20h45

Crime en Lozère

**Résumé**

Dans une grotte du Larzac, on a découvert le corps sans vie de Jérôme Sennac, exploitant agricole et guide bénévole. L'homme a été poignardé en plein cœur. Élisabeth Richard, procureur, et Paul Jansac, commandant, se rendent sur les lieux. Leurs soupçons s'orientent tout d'abord vers Julien Cazagnes, un jeune berger pour le moins marginal, qui avait eu une altercation avec Jérôme peu de temps avant sa mort. Tout semble indiquer que Julien est coupable : ses mails et son téléphone portable le trahissent. Pourtant, il a un alibi solide : au moment du meurtre de Sennac, Julien était en compagnie de Béatrice Lagarrigue. L'enquête est désormais au point mort...

**CANAL+**

20h55

Crazy Joe

Résumé

Après avoir fui un procès en cour martiale, un ancien soldat des forces spéciales britanniques envoyé en Afghanistan, Joe Jones échappe à un procès en cour martiale en prenant la fuite. Sans ressource, il vit dans la rue avec sa petite amie Isabel. Alors qu'ils sont attaqués, le couple fuit chacun de son côté. Joe trouve refuge dans un luxueux appartement inoccupé pour un moment. L'ancien militaire démarre une nouvelle vie dans ce logement. Il décroche un emploi dans un restaurant chinois. Il devient progressivement l'homme de main et le chauffeur d'un responsable de la mafia chinoise. En parallèle, Joe espère retrouver Isabel.

**1**

20h50

Perception

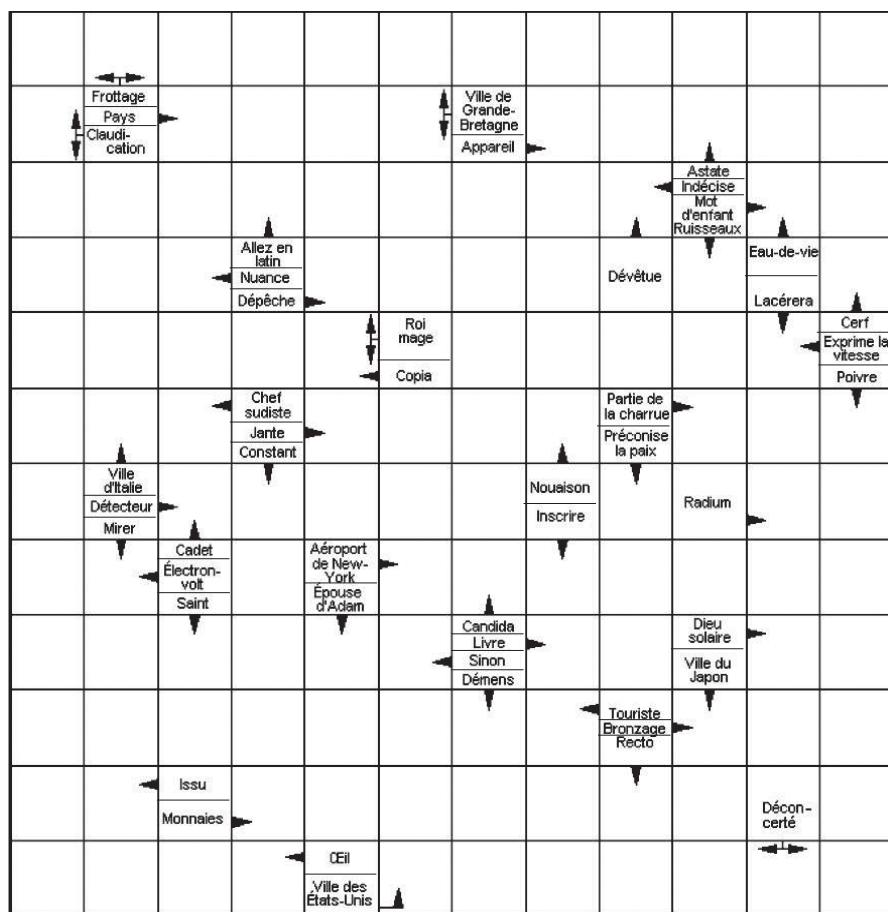
Résumé

Neuf mois ont passé. Daniel Pierce suit désormais un traitement contre la schizophrénie et entretient une relation avec Caroline, son ancienne psychiatre. C'est alors que Donnie Ryan, nouvel adjoint du procureur et ex-mari de Kate, lui demande d'expertiser un homme condamné à mort...



Si vous avez manqué le début : Pierce, sous traitement, doit expertiser un homme condamné à mort pour le meurtre de sa femme. Après une blessure au cerveau, l'accusé a changé de personnalité.

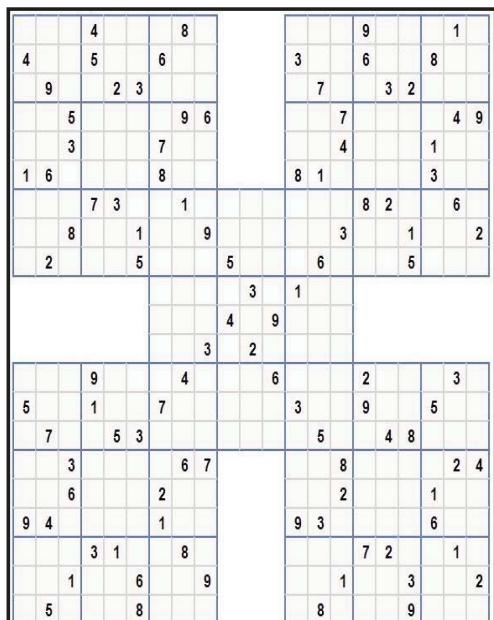
Mots fléchés n°802



Samouraï-Sudoku n°802

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



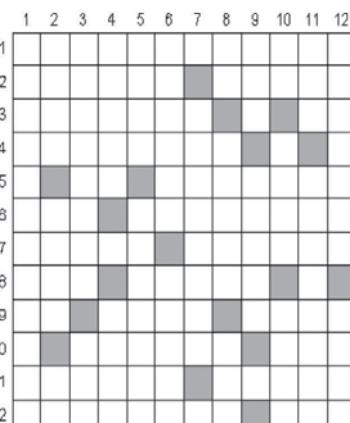
Mots croisés n°802

Horizontalement:

1. Etranglement du gland de la verge par le prépuce
2. Charrue - Airelle canneberge
3. Ville de la République tchèque - Infinitif
4. Eléments minéraux dont la trame est utilisée pour le revêtement d'un siège
5. Dysostosis - Filet de poche
6. Fait du tort à qqn - Chancous
7. Nom de deux pharaons de la XIX^e dynastie - Chute de la paupière supérieure
8. Interjection - Bourgeon secoussaire situé sur le côté du bulbe de certaines plantes
9. Négation - Civière - Papier
10. Travailleur dur - Titre d'honneur chez les Britanniques
11. Engendre qqch - Appuyer
12. Se dit d'un mot qui n'est pas nécessaire au sens de la phrase - Vieux

Verticalement:

1. Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par lixiviation
2. Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
3. Caractère de ce qui est rapide - Théâtre national au populaire
4. Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
5. Intercède auprès de Dieu - Prêtre
6. Divinité lunaire, infernale et marine de la mythologie grecque - Casque
7. Poète tragique grec
8. Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
9. Enlève - Grand, gros
10. Qui est à lui - Oie mâle - Né
11. Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
12. Débarrasse une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse



7 erreurs



Proverbes

Celui qui est riche peut acheter tout ce qu'il veut, même la conscience des gens.

Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

Proverbe berbère

Dans la nuit noire, sur la pierre noire, une fourmi noire. Dieu la voit.

Proverbe arabe

Chassez le naturel par la porte, il revient par la fenêtre

Proverbe français

C'est arrivé un 13 Décembre

1981 : en Pologne, le pouvoir communiste du général Wojciech Jaruzelski impose la loi martiale.

1996 : le Conseil de sécurité de l'ONU désigne comme nouveau secrétaire général le Ghanaien Kofi Annan

1999 : en application du traité de 1977, le canal de Panama est nationalisé.

2001 : une attaque contre le parlement indien à New Delhi fait quatorze morts dont les cinq terroristes islamistes venus du Pakistan.

2002 : l'Union européenne décide de son élargissement à dix nouveaux pays au 1er mai 2004.

2003 : arrestation de Saddam Hussein.

2004 : George W. Bush est réélu président des États-Unis.

2007 : signature du traité de Lisbonne.

Célébrations :

- Danemark, Finlande, Norvège, Suède et quelques régions d'Italie : Fête de la Sainte-Lucie.

- Malte : Diembru tlettak ou Jum ir-Repubblika (Fête de la République), commémore la nouvelle Constitution de 1974.

- Acadie : Jour du Souvenir acadien, commémorant un événement tragique lors de la déportation des Acadiens, le bateau Duke William qui coula en 1758.

JOURNÉE NATIONALE DU CROSS DE L'ANP

BLIDA

Plus de 1000 courreurs

Plus de 1000 courreurs, repartis en 4 catégories d'âge, ont participé jeudi à la Journée nationale du cross de l'Armée nationale populaire (ANP), organisée à Blida. Les quatre catégories participantes ont été réparties entre les 18-25 ans, les 26-32 ans, les 33-40 ans et les + de 40 ans. La compétition s'est déroulée au niveau du parcours régional de cross-country du groupement sportif de la 1re Région militaire, sur une distance de 10.000 mètres. Selon les organisateurs, ce cross national a pour objectif d'inciter les militaires à la pratique sportive, tout en testant leurs capacités sportives et physiques «qui doivent toujours être à leur plus haut niveau», a-t-on souligné. La cérémonie de distribution des médailles aux lauréats de cette course a été présidée par le commandant de la Façade maritime Centre, le général Semmeh Zine Eddine.

BADMINTON

Stage de formation pour entraîneurs du 13 au 18 décembre

Un stage de formation pour entraîneurs de badminton se tiendra du 13 au 18 décembre à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques d'Alger, a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne de badminton. Ce stage de formation sera encadré par l'expert mauricien Anniro Dajee qui a été désigné par la Confédération africaine de badminton et verra la participation d'une vingtaine de candidats, a indiqué l'instance fédérale. La Fédération algérienne de badminton a également indiqué que cette formation entre dans le cadre de la mise en œuvre de son programme pour la saison 2014/2015.

Stage de formation pour 40 ex-handballeuses du 20 au 28 décembre à Alger

Un stage au profit de 40 anciennes handballeuses de la sélection algérienne aura lieu du 20 au 28 décembre au lycée sportif de Draïa (Alger) pour l'obtention du diplôme d'entraîneur premier degré international, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs. Cette session de formation, encadrée par l'experte internationale Nahla Boudhima, est organisée par le Comité olympique et sportif algérien (COA), en collaboration avec le Comité international olympique (COI), la Fédération internationale de handball (IHF) et la Fédération algérienne de handball (RAHB). Le COA a entrepris un processus de planification 'stratégique' ayant pour but l'accroissement des occasions offertes aux femmes dans le sport et l'activité physique', selon un communiqué de l'instance dirigée par Mustapha Berraf qui avait déjà organisé un premier stage l'année dernière au profit des volleyeuses algériennes.

Plus de 500 participants à Tamanrasset

Plus de 500 courreurs, représentant différentes unités de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Gendarmerie nationale relevant de la 6^e Région militaire (RM), ont pris part jeudi à la journée nationale du cross-country de l'ANP à Tamanrasset.

Cette manifestation sportive militaire, dont le coup d'envoi a été donné par le chef d'état-major de la 6^e RM, le général-major Amar Kerboua, s'est déroulée sur un parcours de 7 km dans la zone de l'Assakrem dans de bonnes conditions d'organisation.



tion.

Selon le chef de service régional des sports militaires à la 6^e RM, le commandant Mounir Bouzid, cette course s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de la Défense na-

tionale visant l'évaluation des aptitudes physiques et psychologiques du militaire en vue d'assumer ses missions dans les meilleures conditions possibles.

La course, ouverte dans quatre catégories d'âge, a donné lieu aux résultats techniques suivants :

CATÉGORIE 18-25 ANS :

- 1/-Caporal contractuel Draoui Mohamed
- 2/-Caporal contractuel Bouragba Abdaghani
- 3/-Caporal contractuel Bedjaoui Chahir

CATÉGORIE 26-32 ANS :

- 1/-Sergent contractuel Haoues Saâdou
- 2/-Djoudi contractuel Smail Belhadj
- 3/-Sergent contractuel Remmache Issam

CATÉGORIE 33-40 ANS :

- 1/-Sergent chef contractuel Dani Benabdallah
 - 2/-Adjudant-chef Idhel Ammar
 - 3/-Capitaine Merki Abdeldjalil
- CATÉGORIE PLUS DE 40 ANS :**
- 1/-Commandant Boukhmis Belaouira
 - 2/-Commandant Mohamed Salah Bahou
 - 3/-Commandant Ayachi Sari.

ORAN

Forte participation des éléments des unités de la 2^e Région militaire au cross de l'ANP

La journée nationale du cross de l'Armée nationale populaire (ANP), a été marquée jeudi à Oran, par une forte participation des éléments des différentes unités relevant de la 2^e Région militaire.

Le coup d'envoi de cette compétition, qui s'est déroulée au niveau du parcours du Commandement régional de la Défense aérienne, situé sur les hauteurs du mont «Murdjadjo» (Oran), a été donné par le chef d'état-major de la 2^e Région militaire par intérim, le colonel Kamel Lakaoui.

Cette manifestation sportive, qui entre dans le cadre du programme prévisionnel des activités sportives de la saison 2014-2015, a pour objectif de préparer et d'évaluer l'aptitude physique et morale les éléments de l'ANP, a rappelé le chef de service régional des sports militaires de la 2^e Région militaire, le colonel Hadj Kharoubi. Le programme de cette journée nationale du cross de l'ANP a comporté quatre courses de 6 à 12 kilomètres selon les catégories d'âge 18 à 25 ans, 26 à 34 ans, 35 à 40 ans et plus de 40 ans.

Les lauréats des différentes catégories ont été récompensés lors d'une cérémonie de remise de trophées à l'issue de ce cross de l'ANP.



OUARGLA 3.200 participants

Plus de 3.200 athlètes militaires, toutes catégories confondues, ont pris part au cross de l'Armée nationale populaire (ANP) couru jeudi au niveau du complexe sportif de la 4^e Région militaire à Ouargla. Le coup d'envoi de cette manifestation sportive a été donné, au nom du général-major commandant de la 4^e RM, par le chef du bureau des opérations à l'Etat-major de la 4^e RM, le colonel Hamid Abrir, qui a mis en exergue l'importance de ce type d'activités sportives visant à promouvoir les aptitudes physiques du militaire et l'ancrage de l'esprit de compétition chez les militaires.

La compétition a été couronnée par une remise de médailles et de titres d'encouragement aux trois premiers vainqueurs de chaque catégorie.

CATÉGORIE 18-25 ANS

- 1/- Rachid Fellah (4^e commandement de Gendarmerie national)
- 2/- Amine Khellaf (//I)
- 3/- Noureddine Boulefrad (//I)

police militaire)

- 2/- Djelloul Khennouche (4ème commandement de la GN)
- 3/- Rafik Djebbar (94^e compagnie de police militaire)

CATÉGORIE 26-32 ANS

- 1/- Djallel Khellou (94ème compagnie de police militaire)
- 2/- Ahmed Chaouel (//I)
- 3/- Tarek Bouteraâ (//I)

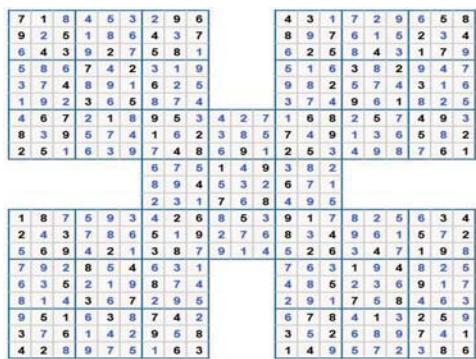
CATÉGORIE DES PLUS DE 45 ANS

- 1/- Hichem Delhoun (service régional de l'informatique de l'armée)
- 2/- Abdelkamel Boukahoul (commandement des forces aériennes)
- 3/- El-Eulmi Bendib (bureau des opérations).

CATÉGORIE 33-40 ANS

- 1/- Toufik Akrache (94ème compagnie de

Sudoku N°801



Solution

Mots Croisés N°801

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVO■R
TYR■MA■IE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

Mots Fléchés N°801

EMANCIPATION
CASERNE■AL■U
REP■ORNIERE
ARRET■SALSES
BLENEAU■L■F■
O■SGANARELLE
US■AM■DUC■ES
IMAM■FE■ROCS
L■EMMERDANTE
LIRE■T■AY■E■
EVE■RANCEUR
RESTAS■ENTRE

32^{ES} DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE CSC-MCA et USMB-CRB chocs de la journée

Saïd Ben

Le matchs CS Constantine - MC Alger et USM Blida - CR Belouzidat, sont les deux principaux chocs au programme d'aujourd'hui relativs aux 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie qui ont débuté hier, au moment où on mettait sous presse avec pas moins de 13 matches.

Aujourd'hui donc 18 matchs sont au programme dont le choc CSC-MCA, entre les "Doyens" du football algérien, qui se jouera au stade Hamlaoui de Constantine et qui sera officié par le trio Mial - Idris - Sem-soum.

L'autre choc USMB-CRB, quant à lui, se jouera à l'OPOW Mustapha-Tchaker de Blida et sera officié par le trio Bekouassa - Bououna - Rachidi.

Une semaine jour pour jour après son semi-échec au stade Omar-Hammadi d'Alger (0-0) face au CSC, le Mouloudia d'Alger, défiera l'équipe de l'antique Cirta chez lui mais pour tenter de lui barrer définitivement la route du Trophée de la Coupe d'Algérie.

Un match ouvert avec un goût de "revanche sportive" car les Algérois avaient éliminé le CSC au stade des 1/4 de finale (3-0) au 5 Juillet lors de l'édition 2012/2013. Ceci côté CSC, mais côté MCA, les Vert et Rouge veulent leur revanche sur le dernier semi-échec à domicile.

Le nouveau coach portugais, Artur Jorge, connaît donc bien le jeu de ses adversaires drivés par Rachid Belhout. Ce qui donne plus de ton à ce match décisif pour les deux formations et donc bien malin serait celui qui oserait le moindre pronostic.



Le second choc de cette journée des 32^{es} opposera un pensionnaire de la Mobilis-Ligue 2 qui était d'ailleurs un ex-pensionnaire de la L1 à savoir l'USM Blida au pensionnaire de la Mobilis-Ligue 1 le CR Belouzidat au stade Mustapha-Tchaker. Il est vrai que théoriquement l'équipe locale est favorite dans la mesure où elle bénéficie de deux avantages celui du terrain et du public. Seulement depuis l'arrivée du coach Alain Michel au Chabab, les Rouge et Blanc sont sur une courbe ascendante. Et les joueurs du CRB veulent bien rester sur cette dynamique des bons résultats. Une qualification en Coupe d'Algérie serait donc la bienvenue pour réconforter ses supporters. Or, il se trouve que c'est le même but que poursuit l'USM Blida sous la houlette du coach Kamel Mouassa. Celui-là même qui estime que "Nous allons jouer nos chances à fond en coupe. Nous espérons continuer sur notre lancée. Notre équipe a les moyens de jouer un bon match, en coupe tout reste possible".

D'autre part, la JS Kabylie, finaliste malheureux de l'année passée, ne devrait pas trouver de difficultés pour passer l'écueil du CRB Dar El Beïda, 6e du championnat amateur (groupe centre). Pour sa part, le champion de Mobilis-Ligue 1 en

titre, l'USM Alger, se déplacera quant à lui à Chlef pour affronter le CRB Ouled Abdellak dans un match largement à la portée des hommes d'Hubert Velud. La JSM Béjaïa et le CABB-Arréridj, deux pensionnaires de la Mobilis-Ligue 2, s'affronteront dans un match palpitant qui reste bien indécis quant à déterminer le futur qualifié entre les deux antagonistes.

Le club de Béchar Djedid, dernier qualifié pour ces 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie suite à sa victoire sur Aïn Sefra (2-1 après prolongations) accueillera l'USM Sétif à l'OPOW de Ouargla aujourd'hui à 14h00. Cette empoignade sera officiée par l'arbitre Titouri qui sera assisté de Zid et Saadoune.

Enfin, le derby de l'Est entre le MO Constantine et l'ES Sétif a été reporté au mardi 23 décembre en raison de la participation de l'"Aigle noir" au Mondial des clubs qui se déroule actuellement au Maroc.



PROGRAMME DES MATCHS :

Hier : au moment où on mettait sous presse :
Béjaïa : MO Béjaïa- JS Saoura (Huis clos)
Zabana (Oran) : USM Oran- ES Mostaganem
20 aout (Alger) : NA Hussein Dey-AS Marsa
Kouba : CA Kouba- AB Merouana
Bordj Bou Arréridj: NRB Achir- OM Arzew
Batna: MSP Batna- RC Arbaa
Oum El Bouaghi: CRB Ain Fekroun- OR Tizi Rached
Annaba: Hamra Annaba- USM Chérifa
Médéa: O. Médéa- CRB Emir Abdellakader
Guelma: ES Guelma- ER Ouled Moussa
Koléa: ESM Koléa- CRB Tircine
Tadjenant: CRB Tadjenant- HB Chelghoum Laid (Huis clos)
El Oued: NT Souf- US Béni Douala
Aujourd'hui : 16h00 :
Mustapha Tchaker: USM Blida- CR Belouzidat
Constantine: CS Constantine- MC Alger
20 Août (Alger): JS Kabylie- CRB Dar El Beïda (Huis clos)
14h00 :
Annaba: US Boukhadra- US Oued Amizour
Touggourt: Athletic Hassi Messaoud- RC Relizane
El Eulma: MCE Eulma- A Bou Saada
Chlef: CRB Ouled Abdellak- USM Alger
Médéa: CRB Zoubiria- AS Chlef
Oran: ASM Oran- NRB Touggourt
El Khroub: AS Khroub- MC Oran
Béchar: NSB Bouda- MB Hssasna
Oum El Bouaghi: US Chaouia- MB Hassi Messaoud
Mohamadia: USM Harrach- IS Tighenif
Annaba : NB El Kala- MC Saida
Sidi Bel Abbès: USM Bel Abbès- ES Araba
Béjaïa: JSM Béjaïa- CABB Arréridj
Batna: CA Batna- ES Souk Ahras
A Bechar: Béchar Djidid - USM Sétif
Mardi 23 décembre: 16h00 :
Constantine: MO Constantine- ES Sétif

CAN-2015 Organisation d'un séminaire pour les médecins des 16 pays qualifiés

La Confédération africaine de football a organisé les 8 et 9 décembre au Caire un atelier de formation sur le nouveau système CAF CMS (Compétition Management System) de collecte des données du PCMA (Pre-Compétition Management System ou Examen Médical d'Avant-Compétition) en prévision de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015.

Les médecins des seize (16) pays qualifiés à la CAN-2015 prévue du 17 janvier au 8 février en Guinée équatoriale, ont pris part à cette atelier de formation, précise l'instance africaine sur son site officiel.

Ce nouveau système informatique qui sera accessible sur internet du 17 décembre 2014 au 16 janvier 2015, permettra à chaque médecin des sélections nationales qualifiées, de saisir les données du PCMA de chaque joueur éligible d'une manière confidentielle et sécurisée, explique la CAF. Le système très apprécié par les participants, ouvrira une porte élargie à la recherche en médecine du football et à l'élaboration d'une carte sanitaire du footballeur, conclut la même source.

LIQUE DES CHAMPIONS (PHASE DE GROUPES) Brahimi (Porto) dans le "onze francophone" de l'UEFA

L'international algérien du FC Porto Yacine Brahimi figure dans le "onze francophone" de la phase de groupes de la Ligue des champions de l'UEFA qui a pris fin mercredi soir par le déroulement de la sixième et dernière journée.

Le n°8 algérien a largement contribué à la qualification de son équipe pour les huitièmes de finale dont le tirage au sort est prévu lundi prochain.

Le club portugais a dominé le groupe H avec 14 points et surtout n'a essayé aucune défaite en six matchs loin devant Shakhtar Donetsk (9 points). "Après une Coupe du monde réussie avec l'Algérie qui s'est finie en prolongation contre l'Allemagne, futur champion du monde, en huitièmes de finale, Brahimi a enchaîné les bonnes prestations avec Porto", écrit l'UEFA sur son site officiel.

"Après avoir éliminé Lille en barrages de la Champions League avec un but, il a trouvé le chemin des filets à quatre reprises en phase de groupes", poursuit l'instance européenne.

Lors de la dernière rencontre de la phase de groupes, sans enjeu, contre Shakhtar Donetsk (1-1) du mercredi soir à Porto, Yacine Brahimi a été laissé au repos par son entraîneur Julen Lopetegui.

Brahimi a rejoint le FC Porto lors du mercato d'été en provenance du

club espagnol de Grenada CF. Il a réussi une excellente entame de saison.

L'ancien du Stade Rennais et du Clermont Foot a été élu joueur africain de l'année 2014 par la BBC. Outre Brahimi, le "onze francophone" de la phase de groupes de la Ligue des champions est formé de : Thibaut Courtois (Chelsea), Chancel Mbemba (Anderlecht), Aymen Abdennour (Monaco), Raphaël Varane (Real Madrid), Patrice Evra (Juventus), Fabian Frei (Bâle), Paul Pogba (Juventus), Karim Benzema (Real Madrid), Gervinho (AS Roma), Seydou Doumbia (CSKA).



MC ALGER Démission de Zoubir Bachi du Conseil d'administration

L'ancien capitaine du MC Alger dans les années 1970, Zoubir Bachi, a annoncé jeudi sa démission de son poste d'administrateur au sein du Conseil d'administration (CA) de la SSPA/MCA.

"C'est avec un grand regret vis-à-vis de notre club qu'en pareille circonstance je me vois dans l'obligation de vous faire part de ma démission de mon poste d'administrateur au sein du Conseil d'administration", a indiqué Zoubir Bachi dans une lettre adressée au président du CA, Hadj Taleb et dont une copie a été transmise à l'APS.

L'ancien meneur de jeu des Vert et Rouge explique sa décision par le fait que sa présence au sein du CA "semble plus déranger qu'apporter le plus espéré". "Après une année d'activité, force est de constater que mon apport sur le plan technique m'apparaît inopérant et que ma présence au sein de ce Conseil d'administration semble plus dérangeant qu'apporter le plus espéré", précise la même source. L'ancien joueur du MC Alger affirme d'autre part qu'il avait accepté cette mission avec "la ferme volonté et l'espoir d'apporter un plus à l'équipe". Enfin, Zoubir Bachi a formulé le vœu de voir le MC Alger "retrouver tant le chemin du succès que son rôle de locomotive du football national". A l'issue de la 13^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1Mobilis, le MC Alger est lanterne rouge avec 10 points, accusant un retard de quatre unités sur le premier non-relégable.

APS

QUART DE FINALE DU MONDIAL DES CLUBS 2014 , AUJOURD'HUI À 17H00 À RABAT, ES SÉTIF (ALGÉRIE) - AUCKLAND CITY (NOUVELLE-ZÉLANDE)

LA GAZETTE DU «MUNDIALITO»

La Gazette de la coupe du monde des clubs qui se déroule au Maroc du 10 au 20 décembre :

-SUPPORTERS : Les fans de l'ES Sétif sont attendus à Rabat à partir de ce vendredi en vue du match de leur équipe contre les Néo-Zélandais d'Auckland City aujourd'hui (17h00, heure algérienne) au stade Moulay-Abdellah de Rabat. Selon un membre de la délégation sétifienne, le nombre des supporters d'Al-Kahla qui devraient faire le déplacement ne dépasserait pas les 500.

-ECHEC : Plusieurs agences de voyages ayant émis le vœu d'organiser des déplacements des supporters de l'ESS au Maroc ont échoué dans leur entreprise. La majorité des fans désirant assister au «Mundialito» devraient faire le voyage à titre individuel. Selon un dirigeant de l'ESS, les prix proposés par les agences en question sont exorbitants.

-ELOGES : L'entraîneur de l'ES Sétif, Kheireddine Madoui, a prédit un bel avenir pour son jeune défenseur central, l'international olympique Bouchaâr. «Un joueur pétant de qualités destiné à une grande carrière s'il persévère dans l'effort», a déclaré le coach sétifien au cours de sa conférence de presse de jeudi. Bouchaâr a été appelé à la dernière minute pour suppléer l'absence d'Abdelghani Demou, blessé.

-KERBADJ : Le président de la Ligue du football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, est attendu vendredi à Rabat pour rejoindre la délégation sétifienne, sur place depuis mardi dernier, en sa qualité de représentant de la Fédération algérienne de football (FAF) dans le «Mundialito».

-PRESIDENT : Retenu en Algérie par une affaire personnelle, le président de l'ES Sétif, Hassen Hamar, n'a rejoint ses joueurs que jeudi soir. Sa présence a fait du bien aux joueurs, car, selon leurs dires, il a toujours su comment les motiver avant chaque rendez-vous important, et celui d'aujourd'hui contre Auckland-City en est un.

-SUPER COUPE : Le Ahly d'Egypte, récent vainqueur de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) songe déjà au match de la Supercoupe d'Afrique qui l'opposera face au détenteur de la Ligue des champion, l'ES Sétif en février prochain en Algérie. Le club de la capitale égyptienne ne trouve pas mieux que le «Mundialito» pour superviser son futur adversaire, ce qui explique la présence ici à Rabat d'un émissaire du club d'Al-Ahly pour établir un rapport détaillé sur l'Aigle noir à remettre au staff technique à sa tête l'Espagnol, Garrido.

Les Sétifiens décidés à passer aux demi-finales

Said Ben

Le représentant de l'Algérie en particulier et de l'Afrique en général, à savoir l'ES Sétif, rencontrera cet après-midi affrontera La formation néo-zélandaise, Auckland City, à partir de 17h00 au stade Moulay Abdellah (17h00, heures algériennes) pour le compte des quarts de finale de la Coupe du monde des clubs qui se déroule depuis mercredi dernier au Maroc.

Les Sétifiens, champion d'Afrique en titre, qui se retrouvent pour la première fois dans cette Coupe du monde des clubs sont décidés à se qualifier aux demi-finales aux dépens des Néo-Zélandais qui viennent de se qualifier en battant l'équipe marocaine du MA Tétouan (0-0, tab 4-3) en match barrage disputé au stade Moulay Abdellah de Rabat en ouverture de cette compétition mercredi dernier.

D'ailleurs, lors de ce match, le coach de l'Entente de Sétif, Kheireddine Madoui, a assisté à ce match pour superviser les deux formations. Ainsi, donc le staff technique de l'Entente de Sétif sait bien à quoi s'en tenir devant cette formation de la Nouvelle-Zélande bien modeste. En effet, les spécialistes ont bien remarqué lors du match des Néo-Zélandais mercredi dernier, a montré un visage bien modeste. Seulement, cela n'empêche pas le coach de Sétif d'être très prudent en déclarant qu' «il ne faut surtout pas sous-estimer l'adversaire. Nous prendrons très au sérieux le champion d'Océanie qui participe à cette compétition pour la sixième fois de son histoire et la quatrième de suite.

Or, cette fois-ci, le représentant de la Nouvelle-Zélande est bien parvenu à vaincre le signe indien qui l'a poursuivi pendant leurs trois dernières participations, en parvenant enfin à passer le stade du premier tour. Ce qui motive



donc les joueurs pour aller au bout de leur rêve. «Quand on se qualifie aux tirs au but, il y a de quoi y croire encore», a commenté en conférence de presse le patron technique d'Auckland, un club fondé il y a seulement dix ans. «Lors de nos dernières participations, nous étions un peu naïfs, ce qui nous a coûté chaque fois l'élimination dès le premier match. C'est le cas de le dire pour la précédente édition lorsque nous avions perdu contre les Marocains du Raja Casablanca (2-1), alors que nous avions largement la possibilité de l'emporter», a justifié le technicien espagnol.

Revigorés par le fait d'avoir réussi à damer le pion au représentant du pays hôte devant plus de 35.000 supporters le motive à poursuivre l'aventure et surtout à atteindre son premier objectif, celui d'attirer enfin le regard du monde du football et le pousser à s'intéresser à lui, ainsi qu'à la Confédération à laquelle il est affilié. De son côté, l'ES Sétif qui est pour la première fois représenté l'Algérie dans ce Mondialito rêve de représenter dignement le pays et l'Afrique en général. Mieux encore, les joueurs de l'Entente de Sétif sont unanimes à déclarer qu'ils rêvent de rencontrer le Real Madrid en finale. Dans ce match donc, le coach Kheireddine Madoui n'a pas be-

soin de motiver ses joueurs. Les joueurs de Madoui se sont préparés pour ce match depuis mardi dernier, jour de leur arrivée au Maroc. Madoui estime d'ailleurs : «Il est vrai que nous allons être plus frais que l'adversaire sur le plan physique, mais cela risque de ne pas nous suffire afin de faire la différence» tout en insistant sur la nécessité pour son équipe d'imposer son jeu sur l'adversaire. A propos du onze appelé à entamer la partie, l'entraîneur Medouli qu'il a en tête 90% l'équipe type précisant que sa décision finale à ce sujet sera prise quelques heures avant le match qu'abritera le stade Moulay-Abdellah de Rabat à partir de 17h00 (heures algériennes). Le groupe sétifien vit un véritable conte de fées, et veut donc faire durer le plaisir pour arriver au stade de la finale et terminer en apothéose l'année 2014 en affrontant le favori en puissance pour le sacre le Real Madrid.

«C'est notre rêve à nous tous», reconnaît du reste le vice-capitaine de l'ESS, Mohamed Lagrâa, estimant que la participation du champion d'Europe en titre dans cette compétition est un «stimulant supplémentaire» pour ses coéquipiers et lui dans cette compétition. Sans autre commentaire faut-il bien l'admettre... S.B.

ES SÉTIF Mellouli évoque son départ après le «Mundialito»

Le défenseur central et capitaine de l'ES Sétif, Farid Mellouli, a indiqué hier être tenté par une expérience dans un pays du Golfe après avoir reçu des propositions de plusieurs clubs du Koweït, d'Oman, des Emirats et du Qatar.

«Des clubs du Golfe s'intéressent à moi. Franchement, je suis très tenté par une expérience en dehors du pays, mais mon destin n'est pas entre mes mains», a déclaré Mellouli à l'APS, à Rabat où son équipe s'apprête à disputer son premier match en coupe du monde des clubs face aux Néo-Zélandais d'Auckland City samedi (17h00, heure algérienne) dans le cadre des quarts de finale de l'épreuve.

Il y a notamment le club d'Al-Khodissia du Koweït qui insiste pour m'engager en vue du prochain mercato d'hiver. Il est vrai que leur offre m'a séduit, mais je dois d'abord en discuter avec le président du club, a encore expliqué l'ex-joueur de l'ASO Chlef. Il a précisé en outre que son contrat avec l'Entente expirera en juin prochain et qu'il espérait avoir un bon sort de son club surtout qu'à 31 ans, il souhaite bien profiter des propositions qui lui viennent de l'étranger afin de connaître d'autres sensations. Plusieurs autres joueurs sétifiens sont convoités par des clubs étrangers depuis que l'Aigle noir s'est illustré en s'adjugeant le trophée de Ligue des champions africaine le 1^{er} novembre.



«Refaire le coup du Raja Casablanca»

Un seul mot d'ordre revient dans le camp de l'ES Sétif qui s'apprête à affronter les Néo-Zélandais d'Auckland, aujourd'hui à Rabat (Maroc) à partir de 17h00 (heures algériennes), en quarts de finale de la Coupe du monde des clubs : refaire le coup du Raja Casablanca, en allant le plus loin possible dans cette compétition à laquelle l'Algérie participe pour la première fois de son histoire. Les Rajaoûis avaient animé la finale de la précédente édition du «Mundialito» disputée également au Maroc, mais qu'ils ont perdu face aux Allemands du Bayern Munich (2-0). «Nous croyons donc au meilleur en nos chances de reproduire le scénario du Raja Casablanca (Maroc). Nous avons les moyens pour le faire, mais avant cela nous devons penser à passer l'échelon d'Auckland City, un adversaire à prendre très au sérieux», déclare le capitaine d'équipe Farid Mellouli. Des propos qui, selon les observateurs, traduisent parfaitement l'état d'esprit actuel au sein du groupe sétifien. Ce dernier qui vit un véritable conte de fées, veut faire durer le plaisir pour arriver au stade de la finale et terminer en apothéose l'année 2014 en affrontant le favori en puissance pour le sacre le Real Madrid. «C'est notre rêve à nous tous», reconnaît du reste le vice-capitaine de l'ESS, Mohamed Lagrâa, estimant que la participation du champion d'Europe en titre dans cette compétition est un «stimulant supplémentaire» pour ses coéquipiers et lui dans cette compétition. Le milieu de terrain défensif de l'Entente pense aussi que son équipe n'a rien à perdre dans cette épreuve, ce qui permet ainsi aux joueurs de se produire sur le terrain libérés de toute pression. «Et dans pareille situation, poursuit-il, je suis persuadé qu'on va mieux s'exprimer sur le terrain».

HAZARD EN BUNDESLIGA ?

Non il ne s'agit pas d'Eden Hazard mais de son petit frère Thorgan. Prêté par Chelsea au Borussia M'Gladbach, le Belge réalise une excellente saison. Très apprécié par son entraîneur Lucien Favre, l'ancien joueur de Zulte Waregem se verrait bien rester encore quelques années en Bundesliga selon Givemesport.com.



NASRI : «MON BUT EST IMPORTANT POUR NOS AMBITIONS !»

Auteur d'un match plein ponctué d'un but magnifique, le Français Samir Nasri a été l'un des principaux acteurs de la victoire mancunienne sur le terrain l'AS Rome, mercredi soir (2-0). Les Citizens seront bien présents au rendez-vous des huitièmes de finale.

«Mon but était vraiment très important pour la qualification, et pour montrer à l'Europe que nous sommes une grande équipe, a déclaré un Samir Nasri enthousiaste après la rencontre. (...) Nous avons toujours cru en nos qualités, et depuis quelques semaines, nous sommes de retour à notre meilleur niveau.»

Deuxième de son groupe, Manchester City figure parmi les adversaires possibles de l'AS Monaco, en vue des huitièmes de finale.

VIDIC

de retour à Man United

L'expérience de Nemanja Vidic pourrait-elle venir en aide à Manchester United ? C'est en tout cas ce que souhaiteraient les dirigeants du club anglais, en croit le média italien *Gazzetta dello Sport*.

D'après le quotidien italien, l'international serbe pourrait écouter son séjour à l'Inter Milan, club où il s'est engagé l'été dernier. Moins en vue dans les plans du nouvel entraîneur Roberto Mancini, le défenseur aspire à prendre la poudre d'escampette dès ce mercato hivernal. Âgé de 33 ans et auteur de 9 rencontres cette saison en Serie A, la longue expérience de Vidic en Premier League semble ne pas impressionner le nouveau manager des Nerazzurri. L'hiver en approche sera mis à profit par le natif de Titovo Užice pour donner une nouvelle trajectoire à sa carrière. L'ancien joueur du Spartak Mouscou sera en passe de faire le chemin inverse pour rallier Old Trafford où Louis van Gaal recherche des renforts d'expérience pour blinder son système défensif. Une piste que devrait privilégier l'entraîneur néerlandais des Mancuniens, même si le recrutement de Nemanja Vidic ne s'inscrit pas dans l'avenir du club.



SCHWEINSTEIGER: «ON MÉRITAIT LA VICTOIRE»

«On a trouvé assez vite notre rythme face à une équipe qui jouait bas et essayait de contrer. Je pense qu'on a bien joué, a déclaré Bastian Schweinsteiger via l'UEFA après coup de sifflet final. On n'a pas concédé trop d'occasions et on méritait la victoire au final.»



BALE SUR LE DÉPART ?

Le Real Madrid réfléchirait à vendre Gareth Bale au prochain mercato estival.

Le Real Madrid va-t-il vendre Gareth Bale ? Selon le Daily Star, cette hypothèse ne serait pas à exclure. La star galloise, courtisée par Manchester United ou Chelsea, pourrait rejoindre l'un des deux cadors anglais l'été prochain. La Maison Blanche songerait au virevoltant ailier de Liverpool, Raheem Sterling, pour se renforcer dans la foulée. Affaire à suivre...



FERNANDO TORRES LIBRE ?

Fernando Torres, prêté par Chelsea à l'AC Milan, pourrait quitter le club lombard et se retrouver libre sur le marché. Fernando Torres ne cesse de décevoir. L'ancienne star de Liverpool, prêtée par Chelsea à l'AC Milan, n'est pas parvenue à se relancer en Italie. Selon le Daily Mirror, le club lombard souhaiterait même mettre fin à son prêt tandis que Chelsea, de son côté, pourrait libérer l'international Espagnol afin que ce dernier puisse s'engager dans un club lors du prochain mercato hivernal sans indemnité de transfert. Affaire à suivre...

FÊTE D'INDÉPENDANCE DU KENYA : Le président Bouteflika félicite son homologue kényan

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue kényan, Uhuru Kenyatta, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de l'indépendance de son pays. «Au moment où la République du Kenya célèbre le 51^e anniversaire de son indépendance, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos vives et chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes vœux les meilleurs de santé et de bonheur pour vous-même, de bien-être et prospérité pour le peuple kényan frère», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour me féliciter de l'élan particulière-

ment remarquable qu'ont connu les relations traditionnelles d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays, et vous assurer de ma disponibilité à œuvrer, avec vous, à leur raffermissement et leur approfondissement au bénéfice de nos deux peuples.

Votre prochaine visite à Alger constituera une opportunité pour renforcer nos relations bilatérales et consolider notre concertation», a ajouté le chef de l'Etat. «A cet égard, il me plaît de me féliciter de la convergence de nos vues sur les principales questions régionales et internationales et vous dire mon engagement en faveur de la paix, de la stabilité et du développement économique et social de notre continent», a souligné le président de la République.

M. Ould Khelifa évoque avec des responsables kenyans les moyens de renforcer la coopération bilatérale

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, s'est entretenu jeudi à Nairobi avec les ministres kenyans de la Défense et des Mines respectivement, Mme Raychelle Omamo et Najib Balala. Les entretiens entre le président de l'APN et les responsables kenyans ont porté sur «les moyens de consolider les relations bilatérales et de promouvoir la coopération entre les deux pays en encourageant l'échange d'expériences», indique

un communiqué de l'APN. M. Ould Khelifa ainsi que la délégation qui l'accompagne ont assisté hier aux festivités commémorant le 51^e anniversaire de l'indépendance de la République du Kenya. Le président de la Chambre basse du Parlement avait entamé lundi une visite officielle de trois jours au Kenya à la tête d'une délégation de l'APN à l'invitation de son homologue kényan, Justin Muturi, président de l'Assemblée nationale kenyane.

ALGÉRIE - ETATS-UNIS :

Volonté de développer la coopération dans les domaines social et humanitaire

L'Algérie et les Etats-Unis ont exprimé jeudi leur volonté de développer un programme commun de coopération dans les domaines du social et de l'action humanitaire. Lors d'un entretien entre le ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mounia Messellem, et l'ambassadrice américaine en Algérie, Joan Polashik, les deux parties ont échangé les questions relatives à la prise en charge des différentes catégories sociales en difficulté, notamment l'enfance et l'adolescence», indique un communiqué de ce ministère. Les deux parties ont également passé en revue «les expériences relatives à la promotion de la femme et son intégration dans la vie politique et économique», ajoute la même source.

ALGERIE - MALAISIE

Vers un partenariat dans le domaine de l'habitat

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune a examiné, jeudi, avec l'ambassadeur de Malaisie à Alger Mohd Tarid Bin Sufian, l'établissement d'un partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'habitat et des équipements publics, a indiqué un communiqué du ministère. M. Tebboune a examiné avec le diplomate malaisien «la création de sociétés mixtes algéro-malaisiennes conformément à la législation algérienne relative à l'investissement». Le ministre s'est dit favorable à toute forme de coopération entre les deux pays dans le domaine du bâtiment et des équipements publics. L'ambassadeur malaisien a fait partie de la volonté de son pays de participer, à travers des entreprises malaises qualifiées, à la réalisation de projets de construction inscrits au programme quinquennal.

APS

Sous le Haut Patronage du Mr. Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural
Avec le Parrainage de Monsieur le Wali de Sidi Bel Abbès

2^{ème} Salon
International de
ZOOTECHNIE

Les 2^{èmes} journées
scientifiques
sur la filière avicole
stratégies et perspectives

الصالون الدولي الثاني لتقنيات الانتاج الحيواني

Du 14 au 16 Décembre 2014
Salle Omnisports Sidi Bel Abbès - Algérie



ALGÉRIE - GRAND BRETAGNE Volonté commune de construire un partenariat économique à long terme

L'Algérie et la Grande-Bretagne ont réitéré, jeudi à Londres, leur engagement à construire un partenariat économique à long terme.

Dans un communiqué rendu public après les entretiens entre les Premiers ministres, Abdelmalek Sellal et David Cameron, le Premier ministre britannique a souligné que les deux parties «ont réitéré leur engagement à construire un partenariat économique à long terme».

Lors de leur rencontre, MM. Sellal et Cameron «se sont félicités du succès» du Forum algéro-britannique sur le commerce et l'investissement qui s'est tenu mercredi à Londres, a fait savoir la même source.

Quelque 500 hommes d'affaires britanniques ont participé à ce forum qui s'est clôturé avec la signature de deux accords dans le domaine de la santé.

Le communiqué a ajouté que M. Sellal avait informé son homologue britannique sur «les plans de l'Algérie en matière de réforme économique et a exprimé le souhait de développer les relations d'investissement avec le Royaume-Uni dans de nouveaux secteurs tels que l'agriculture, la défense et le tourisme».

«Les deux pays ont également abordé le volet sécurité, et discuté de la menace de l'extrémisme islamique ainsi que du partenariat de sécurité entre les deux pays», lit-on dans le communiqué.

Ils ont relevé aussi que la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme a été «renforcée» depuis l'attaque d'In Amenas (Tiguentourine-Janvier 2013) et ont discuté de la possibilité de la «renforcer davantage».

À ce sujet, MM. Sellal et Cameron ont évoqué l'imperatif de poursuivre la lutte contre l'extrémisme, note la même source. Par ailleurs, les deux premiers ministres ont abordé la situation en Libye et ont convergé sur «la nécessité d'un dialogue inclusif» dans ce pays, à même de «garantir la fin de la violence et un règlement



politique durable». «Le Premier ministre britannique a affirmé que le Royaume-Uni travaillera en étroite collaboration avec l'Algérie pour contribuer à instaurer la stabilité au voisin de l'Algérie», rapporte la même source.

Pour sa part, M. Sellal a également informé le Premier ministre britannique sur les «nouveautés» dans la situation au Mali et les efforts consentis par les autorités maliennes pour promouvoir la stabilité.

M. Cameron a également abordé la question d'extradition des contrevenants à la loi, et les deux Premiers ministres ont convenu que leurs équipes allaient «travailler ensemble» pour «assurer le retour des prisonniers en temps opportun», conclu le communiqué.

Les sillons d'un partenariat d'exception

Boualem Branki

Après la France, la Grande-Bretagne annonce sa ferme volonté de renforcer sa coopération avec l'Algérie. Dans les domaines importants, autant économiques que dans la défense et dans les questions de politique internationale. L'Algérie, qui a redéployé ces derniers temps sa diplomatie et sa stratégie économique, est en train de construire de nouvelles relations, plus solides, plus profondes, avec un des pays les plus importants d'Europe : la Grande-Bretagne.

Un pays d'ailleurs qui compte en Algérie plusieurs de ses firmes et groupes pétroliers, qui ont investi avec le groupe Sonatrach dans le secteur pétrolier et gaziер. A la fin de la visite de travail du Premier ministre Abdelmalek Sellal à Londres jeudi, les deux pays ont réitéré leur volonté d'aller vers un partenariat durable, solide et à long terme. Beaucoup de questions liées à la coopération économique, aux investissements et à la coopération politique dans les grands dossiers internationaux de l'heure ont été examinées par les deux parties durant cette visite de travail de M. Sellal dans la capitale britannique. A l'issue de leurs entretiens, les deux Pre-

miers ministres ont confirmé ce que pensaient les observateurs, c'est-à-dire leur volonté de porter haut les relations entre les deux Etats, et de les irriguer avec des partenariats dans le domaine économique qui touche pratiquement tous les secteurs d'activités, ainsi que l'amélioration du niveau des investissements britanniques en Algérie. Il n'est d'ailleurs pas étonnant mais logique que les deux parties réaffirment «leur engagement à construire un partenariat économique à long terme».

Si les deux Premiers ministres ont parlé d'affaires, le volet politique et la lutte contre le terrorisme ont été deux autres aspects des discussions entre les responsables des deux pays, qui «ont également abordé le volet sécurité, et discuté de la menace de l'extrémisme islamique ainsi que du partenariat de sécurité entre les deux pays», selon le communiqué.

En fait, la coopération entre l'Algérie et la Grande-Bretagne a été renforcée à la suite de l'attaque terroriste de In Amenas, en janvier 2013. C'est dire que les deux pays ont à cœur de renforcer et structurer davantage leur coopération sécuritaire, en particulier dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la sécurisation

de leurs intérêts industriels, notamment pour la sécurisation des sites pétroliers dans le sud du pays, sachant que l'Algérie reste toujours dans les objectifs destructeurs des groupes terroristes. Sur les dossiers de politique étrangère, les deux pays sont également en phase, notamment pour le dossier libyen et le soutien exprimé par le Premier ministre britannique David Cameron à l'initiative algérienne de soutenir le dialogue inter-libyen pour mettre un terme à la crise politique dans ce pays, et y ramener paix et sécurité. L'amélioration des relations avec la Grande-Bretagne a été en fait un des grands objectifs de la diplomatie algérienne, que le président Bouteflika avait redéployé à un moment où le stress terroriste et la désorganisation politique en Afrique et aux Moyen-Orient avaient ravivé les zones de tensions, mais également redessiné de nouveaux horizons pour les grandes économies mondiales, dont l'Algérie qui bénéficie à nouveau de la confiance des investisseurs et des rapports favorables des experts politiques.

Le relance de la coopération avec Londres est un signe qui ne trompe pas sur la volonté de l'Algérie de reprendre sa place de leader dans le continent africain et au Maghreb.